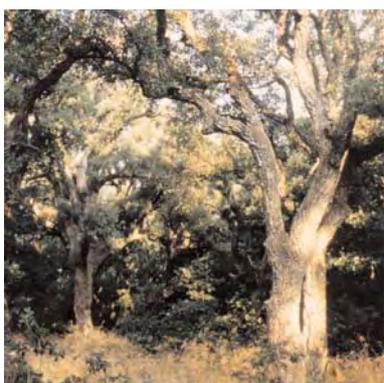


# Inventaire forestier départemental

## Aisne

### III<sup>e</sup> inventaire 2003



INVENTAIRE FORESTIER  
NATIONAL



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

# INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

---

## DÉPARTEMENT DE L' AISNE

---

TROISIÈME INVENTAIRE FORESTIER DU DÉPARTEMENT

(2003)

Résultats et commentaires





## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT .....</b>	<b>7</b>
1.1	SITUATION GÉOGRAPHIQUE .....	7
1.2	DÉMOGRAPHIE (SOURCE : INSEE – RÉSULTATS DU RECENSEMENT DE 1999).....	7
1.3	GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET CLIMAT .....	7
1.3.1	<i>Géographie physique</i> .....	7
1.3.2	<i>Climat (source Météo France)</i> .....	7
1.3.3	<i>Régions forestières</i> .....	8
<b>2</b>	<b>MÉTHODE ET CALENDRIER DU 3<sup>E</sup> INVENTAIRE DE L’AISNE .....</b>	<b>11</b>
2.1	MÉTHODE D’INVENTAIRE .....	11
2.2	CALENDRIER DES OPÉRATIONS D’INVENTAIRE.....	12
2.2.1	<i>Prise de vues aériennes</i> .....	12
2.2.2	<i>2.2.2. Cartographie et photo-interprétation</i> .....	12
2.2.3	<i>Contrôle et levé au sol</i> .....	12
2.3	PRÉCAUTIONS À OBSERVER DANS L’UTILISATION DES RÉSULTATS .....	13
2.3.1	<i>Précautions d’ordre général</i> .....	13
2.3.2	<i>Utilisation d’accroissements en volume</i> .....	13
<b>3</b>	<b>LES FORMATIONS BOISÉES ET ARBORÉES .....</b>	<b>15</b>
3.1	SUPERFICIE BOISÉE .....	15
3.1.1	<i>Formations boisées</i> .....	15
3.1.2	<i>Peupleraies</i> .....	15
3.2	FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION .....	16
3.2.1	<i>Structure et composition</i> .....	16
3.2.2	<i>Volume de bois sur pied et production</i> .....	19
3.2.3	<i>Volume des principales essences du département</i> .....	19
3.2.4	<i>Proportion de peuplements mélangés</i> .....	20
3.3	ÉCOLOGIE.....	21
3.3.1	<i>Méthodologie</i> .....	21
3.3.2	<i>Caractéristiques écologiques</i> .....	21
3.3.3	<i>Données floristiques</i> .....	22
<b>4</b>	<b>RÉGIONS FORESTIÈRES .....</b>	<b>25</b>
4.1	BRIE .....	28
4.2	TARDENOIS.....	32
4.3	SOISSONNAIS .....	36
4.4	CHAMPAGNE CRAYEUSE .....	40
4.5	SAINTE-QUENTINOIS .....	44
4.6	VALOIS .....	48
4.7	THIÉRACHE.....	52
4.8	ARDENNE PRIMAIRE .....	56
<b>5</b>	<b>LES TYPES DE PEUPEMENT DE L’AISNE .....</b>	<b>61</b>
5.1	FUTAIE DE CHÊNES .....	62
5.2	FUTAIE DE HÊTRE .....	63
5.3	FUTAIE DE FEUILLUS INDIFFÉRENCIÉS .....	64

5.4	FUTAIE DE CONIFÈRES .....	65
5.5	FUTAIE MIXTE.....	66
5.6	MÉLANGE DE FUTAIE DE CHÊNES ET TAILLIS .....	67
5.7	MÉLANGE DE FUTAIE DE FEUILLUS INDIFFÉRENCIÉS ET TAILLIS .....	68
5.8	MÉLANGE DE FUTAIE DE CONIFÈRES ET TAILLIS .....	69
5.9	TAILLIS.....	70
5.10	PEUPEMENT LÂCHE.....	71
5.11	AUTRE TYPE DE PEUPEMENT .....	72
<b>6</b>	<b>RÉSULTATS PAR ESSENCE .....</b>	<b>73</b>
6.1	RÉSULTATS GÉNÉRAUX .....	73
6.1.1	<i>Surfaces</i> .....	73
6.1.2	<i>Volume des essences principales</i> .....	74
6.2	RÉSULTATS DÉTAILLÉS.....	74
6.2.1	<i>Chênes pédonculé et rouvre</i> .....	75
6.2.2	<i>Frêne</i> .....	76
6.2.3	<i>Hêtre</i> .....	77
6.2.4	<i>Charme</i> .....	78
6.2.5	<i>Autres feuillus</i> .....	79
6.2.6	<i>Conifères</i> .....	80
<b>7</b>	<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>81</b>
<b>8</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>89</b>
<b>9</b>	<b>TABLEAUX STANDARD .....</b>	<b>91</b>





# 1 Présentation générale du département

## 1.1 Situation géographique

L'Aisne fait partie de la région Picardie, avec l'Aisne et l'Oise. Le département couvre une superficie de 7 369 km<sup>2</sup>, soit 38 % de la superficie de la Picardie. L'Aisne présente la forme d'un triangle très irrégulier, avec un sommet au sud, une hauteur de 140 km et une base de 75 km. Il est limité par la Belgique (province de Namur) au nord-est, et par les départements du Nord au nord, de la Somme et de l'Oise à l'ouest, de la Seine-et-Marne au sud-ouest, des Ardennes et de la Marne à l'est. Il doit son nom à la rivière qui le traverse.

## 1.2 Démographie (source : INSEE – résultats du recensement de 1999)

L'Aisne compte 535 489 habitants, soit une densité de 73 habitants/km<sup>2</sup>, contre 108 habitants/km<sup>2</sup> pour l'ensemble de la France. Le département est composé de 816 communes. Son chef-lieu est Laon qui compte 27 878 habitants.

## 1.3 Géographie physique et climat

### 1.3.1 Géographie physique

Le relief du département est dans l'ensemble peu marqué (plus de la moitié de sa surface est comprise entre 100 et 200 m d'altitude), mais les formes topographiques sont variées. Le point culminant, 271 m en forêt de Saint-Michel à l'est d'Hirson, est en **Ardenne** où bon nombre de collines dépassent 200 m. Autour de ce massif de roches anciennes s'étend une région vallonnée, la **Thiérache**, sillonnée de ruisseaux, d'Aubenton à Vervins (174 m) et de Nouvion (185 m) à Guise (97 m). À l'ouest d'une ligne Wassigny, Guise, Marle, ce sont les formes molles et la physionomie monotone de la plaine crétacée du **Saint-Quentinois** : Vermand est à 106 m ; Crécy-sur-Serre à 62 m ; La Fère sur l'Oise à 51 m. Dans la région de Sissonne, en limite avec les départements des Ardennes et de la Marne, la couverture de limons s'amincit et devient plus sableuse : c'est la **Champagne crayeuse**. Au sud et à l'ouest de Laon, la plate-forme de l'Éocène débute par le modeste relief de la «falaise» de l'Ile-de-France. Il s'agit d'une zone boisée, de buttes et de plateaux, morcelés par la vallée de l'Ailette et ses affluents et festonnés de vallées creuses (les «cuves», où s'abritent les villages). Le massif de Saint-Gobain culmine à 215 m, la «montagne» de Laon à 181 m, la crête du Chemin des Dames à 191 m. Toute la moitié sud du département est ensuite constituée de vastes plateaux dont la surface se tient à l'altitude moyenne de 200 m et qui sont entaillés de profondes vallées (Soissons est à 55 m, La Ferté-Milon et Château-Thierry sont à 63 m). Le **Soissonnais**, au centre du département, puis le **Valois** vers le sud-ouest, correspondent à la surface structurale du calcaire grossier, le **Tardenois**, au sud-est, correspond à celle du calcaire de Saint-Ouen. Au sud de la vallée de la Marne, commence le plateau de la **Brie**, qui correspond au niveau meuliérisé des calcaires de l'Oligocène.

Si l'on excepte la terminaison du socle primaire ardennais au nord-ouest d'Hirson (schistes et quartzites du Cambrien, arkoses et schistes du Dévonien), les terrains du département se rattachent à deux grands ensembles, de part et d'autre d'une ligne Saint-Simon, Moy-de-l'Aisne, Laon, Berry-au-Bac :

- au nord-est, l'auréole secondaire du Bassin parisien, dominée par la puissante assise de la craie Sénonienne ;
- au sud-ouest, l'auréole tertiaire de ce même bassin, domaine des sables, argiles et calcaires.

Le tout présente un pendage général faible vers le sud-ouest.

### 1.3.2 Climat (source Météo France)

Le climat de l'Aisne est de type atlantique humide et frais, aux vents d'ouest dominant, à forte nébulosité, au régime pluvieux régulier. Les variations spatiales des cumuls annuels de précipitations sont faibles et liées au relief. La Thiérache reçoit en moyenne plus de 900 mm par an ; le sud du département, entre 750 et 800 mm ; alors qu'à l'opposé le Valois et la Champagne ne reçoivent pas 650 mm par an. Le mois le moins pluvieux est avril avec environ 45 mm ; le plus arrosé est novembre avec un peu plus de 60 mm. Cette faible variation saisonnière est caractéristique d'un climat océanique. En moyenne le mois le plus froid est janvier. Les plus chauds sont juillet et août, à égalité en moyenne mensuelle ; mais la première décade d'août est la plus chaude de l'année. L'influence océanique diminue et tend à laisser la place à un climat plus continental de l'ouest vers l'est du département. Les différentes saisons se différencient moins par les précipitations que par d'autres paramètres comme la température, le brouillard, le vent et les durées de précipitations qui peuvent donner l'impression que les quantités tombées sont différentes.

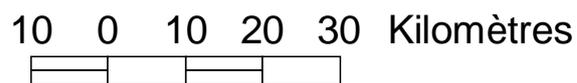
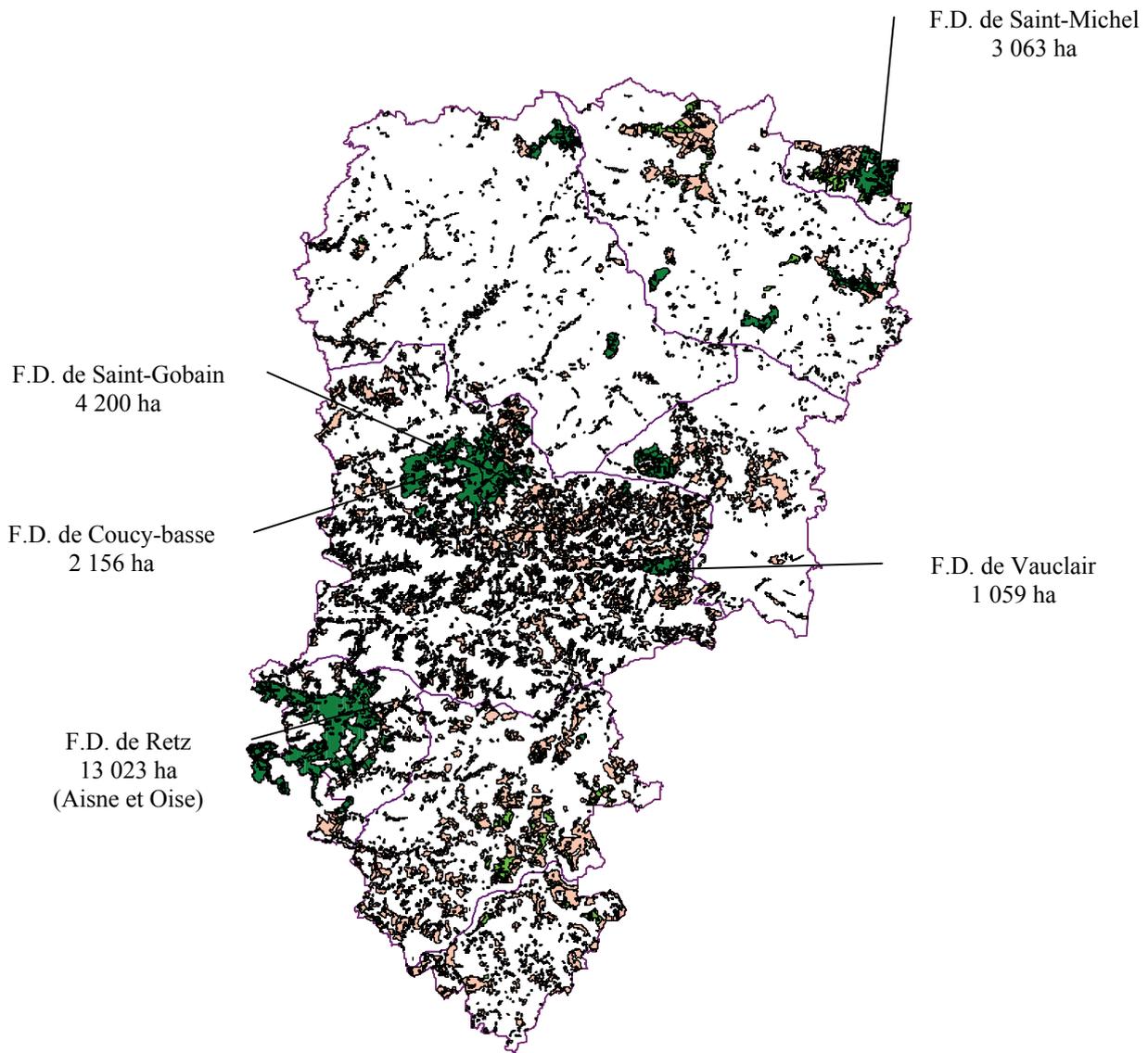
### 1.3.3 Régions forestières

Le département de l'Aisne est divisé en 6 régions forestières, présentées de façon détaillée dans le chapitre 4 :

1. BRIE ;
2. TARDENOIS ;
3. SOISSONNAIS ;
4. CHAMPAGNE CRAYEUSE ;
5. SAINT-QUENTINOIS ;
6. VALOIS ;
7. THIÉRACHE ;
8. ARDENNE PRIMAIRE.

La surface de chaque région, sa répartition par utilisation du sol ainsi que son taux de boisement figurent dans le tableau standard 3.

### Carte des principales forêts





## 2 Méthode et calendrier du 3<sup>e</sup> inventaire de l'Aisne

Les résultats présentés dans ce document sont ceux du 3<sup>ème</sup> inventaire forestier du département de l'Aisne, référencés sous l'année 2003. Les deux inventaires précédents ont été réalisés en 1977 et en 1991.

L'inventaire forestier d'un département se décompose en 3 types d'inventaire, différant par la nature de la formation inventoriée, et par la méthode utilisée pour les décrire : l'inventaire des formations boisées de production (forêts), dit inventaire général, l'inventaire des peupleraies (cultivées) et l'inventaire des ligneux hors forêt (haies, alignements et arbres épars).

Les résultats de ce 3<sup>ème</sup> inventaire forestier sont également présentés à la fin de ce document sous forme de tableaux dits « tableaux standard », numérotés de 1 à 19. Lorsqu'il est fait référence à l'un de ces tableaux dans le texte, nous précisons qu'il s'agit d'un tableau standard et nous indiquons son numéro : par exemple « voir tableau standard 15 ». Dans ces tableaux, comme dans tout ce document, les termes « propriété (ou forêt) publique » et « propriété (ou forêt) privée » sont respectivement synonymes de « terrain d'état, ou autre, relevant du régime forestier » et de « terrain ne relevant pas du régime forestier ».

### 2.1 Méthode d'inventaire

L'inventaire général est adapté aux formations boisées de production et aux landes. La méthode utilisée est présentée sur l'Internet à l'adresse [www.ifn.fr](http://www.ifn.fr). Les explications qui suivent ne font qu'exposer les différentes étapes du travail, pour faire comprendre le rôle fondamental de la notion de « domaine d'étude » et des critères qui les définissent.

La première étape consiste à répartir la surface à inventorier en domaines d'étude cartographiés (DEC) ; cette répartition se fait à l'aide de photographies aériennes, en cartographiant les ensembles qui apparaissent homogènes quant à trois critères essentiels définis *a priori* :

- la région forestière ;
- la nature juridique de propriété ;
- le type de formation végétale.

Dès lors que des surfaces élémentaires relèvent de la même région forestière, de la même nature juridique de propriété et du même type de formation végétale, elles appartiennent au même DEC, celui-ci étant très généralement dispersé en de nombreux morceaux nommés « faces ». La surface de chacun des DEC est déterminée par planimétrie informatique.

La seconde étape (= 1<sup>ère</sup> phase de l'échantillonnage) est la photo-interprétation de points systématiquement et régulièrement répartis (1 point pour 31,25 ha). Sur ces points on détermine, outre le DEC d'appartenance, la couverture et l'utilisation du sol, c'est-à-dire la nature l'utilisation que l'activité humaine réserve au sol. La liste des couvertures et utilisations est la suivante :

- formations boisées de production ;
- autres formations boisées (de protection ou d'agrément) ;
- landes ;
- terrains agricoles ;
- peupleraies cultivées ;
- eaux ;
- terrains improductifs (au point de vue agricole ou forestier).

Pour les formations boisées de production et pour les landes, l'analyse est poussée plus loin et l'on examine une zone circulaire de 25 m de rayon autour du point ; par exemple, pour les forêts, on détermine la taille du massif forestier, la composition (feuillus ou conifères) et la classe de volume par hectare.

La troisième étape consiste à regrouper en domaines d'étude statistique (DES) les DEC de faible effectif de points échantillons ; pour ce regroupement, on rassemble des DEC ne différant que par le type de formation végétale.

La quatrième étape, ou préparation de l'échantillon, s'appelle la stratification. Grâce aux critères précédents, les points photo-interprétés sont regroupés en ensembles homogènes ou « familles ». Chaque famille reçoit une partie de la surface du DES auquel elle appartient, au prorata du nombre de points. Suivant leurs effectifs, les familles constituent une strate à elles seules ou sont regroupées à plusieurs dans une même strate. Puis, selon l'intérêt porté à la strate et la précision que l'on souhaite obtenir, on choisit un taux d'échantillonnage qui permet de tirer au sort un échantillon de la strate. Le taux d'échantillonnage n'est qu'exceptionnellement inférieur à un point pour 6 : un point ne peut représenter plus de 200 ha environ. L'échantillon total est la somme des échantillons tirés dans chaque strate.

Dans une cinquième étape, les points échantillons sont visités au sol pour un contrôle de la photo-interprétation (= 2<sup>e</sup> phase de l'échantillonnage), puis pour un levé des caractéristiques dendrométriques et écologiques (= 3<sup>e</sup> phase de l'échantillonnage). Pour cela, trois placettes concentriques sont assises autour du point échantillon. C'est sur ces placettes que les arbres sont comptés, identifiés et répertoriés par type (selon leur origine, état, forme, classe de dimension, etc.), que sont mesurés leurs dimensions, leur âge et leurs accroissements en diamètre et en hauteur et qu'est notée leur qualité. Un relevé de données écologiques et floristiques est également effectué (voir paragraphe 3.3.).

Enfin arrive l'étape des calculs : ceux-ci se font d'abord pour les arbres de chaque placette (cubage, détermination de l'accroissement en volume, etc.); les effectifs, volumes, accroissements et recrutements sont calculés par point (somme des résultats obtenus sur les arbres de la placette), puis sont ramenés à l'hectare et ventilés par essence et par type d'arbre. On calcule les moyennes pour tous les points d'une même strate et on étend les résultats moyens à toute la strate correspondante. On passe ensuite aux résultats des DES par une sommation des résultats des strates composantes. Il est alors facile de trouver des résultats plus globaux en additionnant les résultats des DES inclus dans le superdomaine constitué par la réunion de DES. Pour un domaine quelconque, des estimateurs particuliers doivent être mis en œuvre.

## 2.2 Calendrier des opérations d'inventaire

### 2.2.1 Prise de vues aériennes

La couverture photographique du département a été réalisée entre le 16 juin et le 11 septembre 1999 et entre le 17 juin et le 25 août 2000 sur émulsion infra-rouge couleur, avec une focale de 153 mm.

Photos	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
Année de référence	1975	1986	1999
Clichés utiles	631	1 199	1 161
Échelle et émulsion	1/25 000 – IRNB et panchromatique	1/20 000 – IRNB et panchromatique	1/20 000 – IRC

(IRNB = Infra-rouge noir et blanc ; IRC = Infra-rouge couleur)

### 2.2.2.2. Cartographie et photo-interprétation

Le travail de cartographie et de photo-interprétation a porté sur 1 161 clichés au format 23 x 23 cm, à une échelle moyenne de 1/20 000. Lors de cette première phase de l'inventaire, 24 763 points ont été interprétés et répartis selon l'usage du sol en :

usage du sol	nb de points 1 <sup>ère</sup> phase	nb de points 2 <sup>e</sup> phase après contrôle
formations boisées de production	4 921	961
autres formations boisées	144	11
lande	144	96
peupleraie cultivée	570	36
terrain agricole	16 662	13
terrain improductif	2 154	14
eau	168	3
Total	24 763	1 134

### 2.2.3 Contrôle et levé au sol

À l'issue du contrôle de 2<sup>e</sup> phase (voir § précédent), 961 points, tous en forêt de production, ont fait l'objet d'un relevé dendrométrique et phyto-écologique lors de l'inventaire de 2003.

*Dates et nombre de points des inventaires au sol des formations boisées de l'Aisne*

	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
Année de référence	1977	1991	2003
Nombre de points forêt	947	1 089	961

## 2.3 Précautions à observer dans l'utilisation des résultats

### 2.3.1 Précautions d'ordre général

Le lecteur est invité à prendre certaines précautions pour l'utilisation des résultats de l'Inventaire forestier national publiés dans le présent document.

Les résultats sont précis, et même très précis, lorsqu'ils concernent de grandes masses de données, par exemple au niveau départemental (surface boisée totale, volume total), pour une région forestière relativement boisée ou pour un type de peuplement assez étendu dans le département.

La précision des résultats diminue d'autant plus que l'on entre dans le détail, et, pour des surfaces de l'ordre de quelques centaines d'hectares ou des volumes sur pied de quelques dizaines de milliers de mètres cubes, la précision peut être très faible (sans que ces résultats soient erronés), comme le montrent certains des tableaux publiés avec la description des types de peuplements forestiers.

### 2.3.2 Utilisation d'accroissements en volume

Il y a lieu de rester prudent dans l'utilisation des résultats concernant les accroissements en volume.

Tous les résultats d'accroissement en volume sont calculés à partir de mesures de l'accroissement radial et de l'accroissement en hauteur des 5 dernières années. Ces accroissements sur 5 ans sont mesurés aussi exactement que possible pour chacun des arbres des points d'inventaire et globalement ils sont corrects. Cependant, les accroissements en volume qui en découlent représentent une moyenne annuelle sur 5 ans et rien de plus. Une période de seulement 5 années est sensible aux aléas climatiques extrêmes, et autres influences, et la valeur obtenue peut éventuellement s'écarter de la valeur qui aurait été calculée sur 10 ou 20 ans.

Le lecteur qui envisagerait d'utiliser les résultats d'accroissement en volume (par exemple pour en déduire une estimation de la ressource) doit tenir compte de cette variabilité et peut en réduire les effets comme suit :

- utiliser les valeurs non publiées de l'accroissement radial mesuré sur une période de 10 ans. Ces valeurs peuvent manquer pour certains arbres et il n'existe pas de mesure correspondante pour l'accroissement en hauteur sur 10 ans. On peut cependant en déduire un coefficient correctif convenable du moins pour certaines utilisations ;
- construire une moyenne convenablement pondérée (en tenant compte des structures des peuplements pour les deux inventaires) entre les résultats publiés de deux inventaires successifs.

Les valeurs des accroissements en volume publiées par l'Inventaire forestier national doivent être considérées comme globalement exactes pour la période de 5 ans concernée.

### AVERTISSEMENT

Dans les tableaux, chaque résultat est calculé le plus exactement possible et les volumes, accroissements et productions sont présentés après avoir été arrondis à l'unité retenue (100 m<sup>3</sup>, 10 m<sup>3</sup>/an, 0,05 m<sup>3</sup>/ha/an, etc). Cet arrondi est fait à la valeur la plus proche, indépendamment des autres, même lorsque le résultat donné dans une case du tableau dépend de résultats figurant dans d'autres cases du tableau. Il peut donc se faire, par exemple, que la valeur donnée pour un total ne soit pas égale au total des valeurs élémentaires.



### 3 Les formations boisées et arborées

#### 3.1 Superficie boisée

##### 3.1.1 Formations boisées

La superficie boisée de l'Aisne en 2003 est de 123 392 ha (voir tableau standard 1). L'Aisne et l'Oise sont les deux départements les plus boisés de Picardie : ils comptent une superficie boisée comparable (122 242 ha pour l'Oise). Le taux de boisement de l'Aisne est cependant inférieur à celui de l'Oise : 16,6 % contre 20,8 % pour l'Oise. Il est aussi inférieur à la moyenne métropolitaine qui est de 27,4 %.

Il existe de fortes disparités entre régions forestières (voir tableau standard 3). Les plus forts taux de boisement se rencontrent dans l'Ardenne primaire (52,8 %) et le Valois (42,3 %), pour des superficies boisées respectivement de 6 246 ha et 16 987 ha. Ce n'est cependant pas dans ces régions forestières que se retrouvent les plus grandes surfaces boisées, mais bien dans le Soissonnais (45 223 ha, soit un taux de boisement de 23,3 %) et dans le Tardenois (20 093 ha, soit un taux de boisement de 22,0 %). La Brie présente un taux de boisement comparable (23,8 %) pour une surface boisée de 8 765 ha. Le Saint-Quentinois, la Champagne crayeuse et le Thiérache ont les taux de boisement les plus faibles du département : respectivement 4,0 %, 10,7 % et 9,6 % pour 7 141 ha, 7 100 ha et 11 838 ha.

La forêt dans le département de l'Aisne est à 71 % privée.

*Répartition de la surface boisée entre classes juridiques de propriété dans chaque région forestière (en % de la surface boisée totale - formations boisées de production et autres formations boisées - de la région forestière)*

	Type de propriété		
	Domanial	Communal	Privé
Brie		6 %	94 %
Tardenois		9 %	91 %
Soissonnais	22 %	2 %	77 %
Champagne crayeuse	19 %	1 %	80 %
Saint-Quentinois	26 %	2 %	72 %
Valois	72 %	1 %	27 %
Thiérache	17 %	14 %	68 %
Ardenne primaire	47 %	17 %	36 %
<i>Total</i>	<i>25 %</i>	<i>5 %</i>	<i>71 %</i>

##### 3.1.2 Peupleraies

À ces 123 392 ha de forêt il faut ajouter 9 900 ha de peupleraie cultivée (voir tableaux standard 18 et 19). Les peupleraies cultivées couvraient 14 044 ha en 1977 et 10 049 ha en 1991. Leur surface a donc diminué, et ceci surtout entre 1977 et 1991.

La plus grande partie des peupliers se trouve au centre du département.

*Répartition de la surface de peupliers par région populicole*

Région populicole	Total (ha)
Centre du département	3 913
Nord du département	1 621
Sud du département	2 228
Vallée de l'Ailette	764
Vallée de l'Aisne	302
Vallée de l'Oise	833
Vallée de l'Ourcq	239
<b>Total</b>	<b>9 900</b>

C'est le Soissonnais qui concentre l'essentiel des peupleraies du département (5 837 ha).

*Répartition de la surface de peupliers par région forestière*

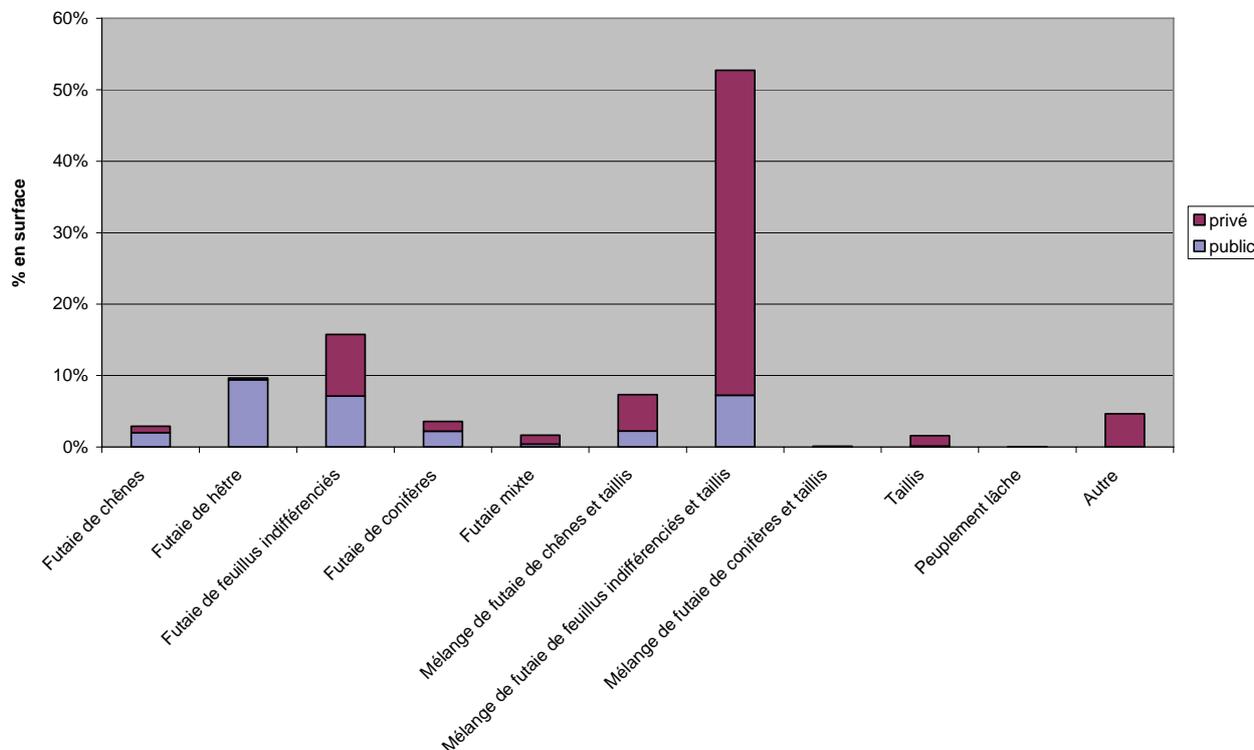
Région forestière	Total (ha)
Brie	136
Tardenois	955
Soissonnais	5 837
Champagne crayeuse	472
Saint-Quentinois	1 616
Valois	436
Thiéraise	440
Ardenne primaire	8
Total	9 900

### 3.2 Formations boisées de production

L'IFN distingue les formations boisées de production, qui font l'objet de mesures détaillées sur le terrain, des autres formations boisées dont la vocation de production de bois est secondaire ou marginale (voir glossaire). Celles-ci sont cartographiées mais ne sont pas inventoriées de façon détaillée (pas de mesures au sol). Avec 117 452 ha, la proportion de formations boisées de production dans l'Aisne est de 95,2 % (voir tableau standard 2).

#### 3.2.1 Structure et composition

Les forêts de feuillus sont largement prépondérantes dans le département : 94,2 % de la surface forestière de production soit 110 606 ha contre 6 847 ha de peuplements dominés par les conifères.



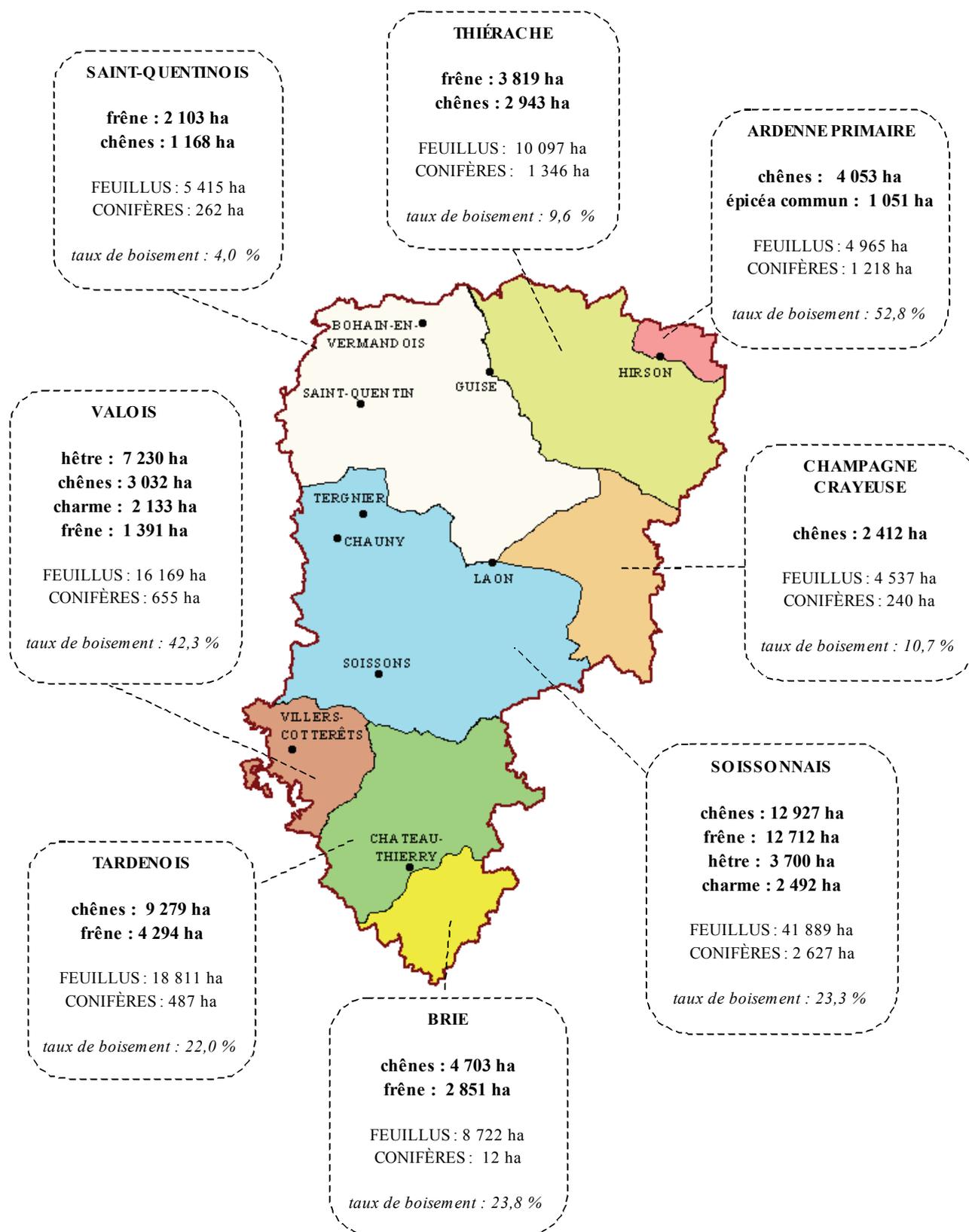
*Répartition des principaux types de structure et composition en fonction de la catégorie de propriété*

Tous types de propriétés confondus, les mélanges de futaie de feuillus indifférenciés et taillis sont largement majoritaires dans le département (53 % de la surface des formations boisées de production, soit près de 62 000 ha). Cela

est aussi vrai pour les forêts privées, qui représentent l'essentiel des forêts du département (66 % de leur surface est constituée par des mélanges de futaie de feuillus indifférenciés et taillis, soit près de 54 000 ha). Par contre, dans les forêts de production publiques, ce sont les futaies de hêtre qui prédominent, quoique dans une proportion moindre (31 % de leur surface, soit environ 11 000 ha). Les mélanges de futaie de feuillus indifférenciés et taillis représentent 23 % de la superficie des forêts publiques de production, tout comme les futaies de feuillus indifférenciés.

La répartition des surfaces par essence principale et par région forestière est présentée dans les tableaux standard 7(S), 7(P) et 7.1. Voir aussi le chapitre 6.

## Surfaces des essences principales dans les régions forestières de l'Aisne



\* Les « chênes » sont ici les chênes pédonculé et rouvre.

N.B. : Les surfaces concernant les essences principales sont celles des seules formations boisées de production. Voir les détails des surfaces par région forestière dans les tableaux standard 7.

### 3.2.2 Volume de bois sur pied et production

Le volume de bois sur pied dans le département est de 23,3 millions de m<sup>3</sup> (dont 63,2 % en forêt privée), soit 198,7 m<sup>3</sup>/ha. La moyenne nationale se situe à 153,6 m<sup>3</sup>/ha. Le volume de bois de feuillus représente 92,0 % du total et le volume de bois de conifères 8,0 % (voir tableau ci-dessous).

#### *Volume de bois sur pied (m<sup>3</sup>) par type de propriété*

	Domanial	Communal et assimilé	Privé	Total
Feuillus	6 570 300	1 090 400	13 806 400	21 467 100
Conifères	804 300	121 700	948 000	1 874 000
<i>Total</i>	<i>7 374 700</i>	<i>1 212 100</i>	<i>14 754 400</i>	<i>23 341 100</i>

La production brute annuelle avoisine les 9,75 m<sup>3</sup>/ha/an pour l'ensemble des forêts de production du département, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale de 6,50 m<sup>3</sup>/ha/an (métropole uniquement).

#### *Volume, production et surface des forêts de production par grand type de propriété (coupes rases incluses)*

	Public	Privé	Total
Volume sur pied (m <sup>3</sup> )	8 586 800	14 754 400	23 341 100
<b>Volume par hectare* (m<sup>3</sup>/ha)</b>	<b>236,7</b>	<b>181,8</b>	<b>198,7</b>
Production brute annuelle (m <sup>3</sup> /an)	372 870	773 800	1 146 670
<b>Production brute annuelle par hectare ** (m<sup>3</sup>/ha/an)</b>	<b>10,30</b>	<b>9,55</b>	<b>9,75</b>
Surface (ha)	36 279	81 173	117 452

\* Volume bois fort tige sur écorce

\*\* Somme de l'accroissement courant à l'ha (sur écorce) et du recrutement courant annuel à l'ha

Le détail des volume, accroissement et production par essence, par type de peuplement et par région forestière est donné dans les tableaux standard 5 & 6, 10, 11, 12 et 13.

Les peupleraies cultivées, non comprises dans les résultats cités ci-dessus, représentent un volume de 1 232 700 m<sup>3</sup>, soit 124,5 m<sup>3</sup>/ha.

### 3.2.3 Volume des principales essences du département

Comme l'indique le tableau ci-après, dans l'Aisne, les essences majoritaires sont le chêne pédonculé (17,7 % du volume total), le frêne (15,8 % du volume total) et le hêtre (10,8 % du volume total). L'essence majoritaire pour les résineux est l'épicéa commun, qui représente 3,2 % du volume total.

*Proportion du volume de bois sur pied des 10 premières essences du département classées par ordre d'importance  
(les chiffres pour la France sont issus des Indicateurs de gestion durable 2000)*

	<b>Aisne % du volume total</b>	<b>France % du volume total</b>
Chêne pédonculé	17,7	12,5
Frêne	15,8	2,6
Hêtre	10,8	11,8
Chêne rouvre	9,6	12,6
Charme*	9,0	3,8
Bouleau	5,0	2,0
Tremble	4,3	1,1
Aunes	4,0	/
Érable plane – Érable sycomore	3,5	/
Autres feuillus	12,3	/
Épicéa commun	3,2	7,6
Autres résineux	4,9	/

\* 32,5 % du volume de bois de charme est sous forme de tiges de taillis.

Les régions forestières qui comptent les plus gros volumes de bois sont le Soissonnais (35 % du volume de bois du département) et le Valois (17 %). Les volumes de chêne pédonculé et de frêne se trouvent essentiellement dans le Soissonnais (qui compte 35 % du volume de chêne pédonculé et 39 % du volume de frêne). 60 % du volume de hêtre se trouve dans le Valois. Le Tardenois compte le volume le plus élevé de chêne rouvre. L'Ardenne primaire et la Thiérache comptent respectivement 42 % et 36 % du volume d'épicéa commun.

*Répartition du volume de bois sur pied (m<sup>3</sup>) par essence et région forestière*

	Brie	Tardenois	Soissonnais	Champagne crayeuse	Saint- Quentinois	Valois	Thiérache	Ardenne primaire	Total
Chêne pédonculé	446 300	524 800	1 453 700	233 000	199 900	498 600	404 300	375 000	4 135 500
Frêne	420 100	466 600	1 435 600	42 600	430 000	244 000	572 600	75 200	3 686 600
Hêtre	35 300	21 700	796 000	1 700	19 000	1 520 000	96 600	39 500	2 529 800
Chêne rouvre	240 500	675 000	588 700	43 100	9 000	562 900	58 600	55 100	2 232 800
Charme	202 600	243 000	652 700	37 700	46 500	465 500	281 800	159 300	2 089 100
Bouleau	41 000	297 600	416 600	74 700	39 700	111 200	77 800	114 900	1 173 400
Tremble	90 400	170 300	506 900	49 300	19 500	17 000	127 400	12 900	993 800
Aunes	15 200	86 100	243 800	0	68 900	139 600	283 100	102 500	939 300
Érable plane – Érable sycomore	18 400	19 200	247 700	2 000	143 900	32 200	235 300	115 900	814 800
Autres feuillus	253 400	549 700	1 316 400	180 000	167 500	214 800	156 500	33 800	2 872 100
Épicéa commun	1 900	3 300	44 000	9 000	103 700	1 500	266 400	311 600	741 400
Autres résineux	8 200	110 500	531 300	45 100	600	154 600	172 500	109 800	1 132 600
<b>Total</b>	1 773 400	3 167 900	8 233 200	718 200	1 248 300	3 961 800	2 733 000	1 505 400	23 341 100

### 3.2.4 Proportion de peuplements mélangés

La proportion de peuplements mélangés (composés de plusieurs essences ou groupes d'essences) est présentée dans le tableau ci-après. Les peuplements composés de 3 essences forestières sont les plus fréquents. Ils représentent 25 % de la surface forestière du département. Sur l'ensemble de la France, ce sont les peuplements composés de 2 essences qui sont les plus fréquents : 28 % de la surface forestière métropolitaine (source : *Indicateurs de gestion durable 2000*).

Proportion de peuplements mélangés (en % de la surface forestière de la région IFN et du département pour la dernière colonne) calculée à partir des relevés dendrométriques de l'inventaire général, hors peupleraies :

Nombre d'essences forestières	Brie	Tardenois	Soissonnais	Champagne crayeuse	Saint-Quentinois	Valois	Thiérache	Ardenne primaire	Total
1	4 %	6 %	5 %	9 %	9 %	13 %	2 %	5 %	6 %
2	15 %	11 %	13 %	22 %	16 %	25 %	14 %	14 %	15 %
3	19 %	<b>26 %</b>	24 %	<b>25 %</b>	27 %	<b>35 %</b>	19 %	23 %	<b>25 %</b>
4	<b>24 %</b>	21 %	<b>26 %</b>	17 %	<b>33 %</b>	17 %	<b>27 %</b>	<b>25 %</b>	24 %
5	15 %	21 %	19 %	17 %	9 %	5 %	26 %	<b>25 %</b>	17 %
6 et +	23 %	15 %	13 %	10 %	6 %	5 %	12 %	8 %	12 %
surface forestière régions (ha)	8 733	19 298	44 516	4 777	5 677	16 823	11 443	6 184	117 452

### 3.3 Écologie

#### 3.3.1 Méthodologie

L'IFN effectue de façon systématique des relevés phytoécologiques sur ses placettes d'inventaire depuis 1992 (Drapier et Cluzeau, 2001). Les données suivantes sont recueillies :

**topographie** : altitude, exposition, pente, position topographique et pente du versant opposé.

Ces caractéristiques topographiques sont appréciées sur le plus grand cercle (25 m de rayon) du point d'inventaire et en considérant aussi l'environnement de la placette.

**pédologie** : roche-mère, affleurement rocheux, charge en cailloux, texture, profondeur d'apparition de l'hydromorphie, de la carbonatation, type d'humus et type de sol.

**flore** : espèces ligneuses et herbacées présentes sur un cercle de 15 m de rayon, centré sur le point d'inventaire, ce qui représente une surface de 707 m<sup>2</sup>. Les espèces sont notées sans distinction de strate verticale d'appartenance. Une note de recouvrement en % de la surface du relevé est donnée à chaque espèce présente, selon l'échelle ordinale suivante :

- 1 : ] 0-5 ] ;
- 2 : ] 5-25 ] ;
- 3 : ] 25-50 ] ;
- 4 : ] 50-75 ] ;
- 5 : ] 75-100 ] .

#### 3.3.2 Caractéristiques écologiques

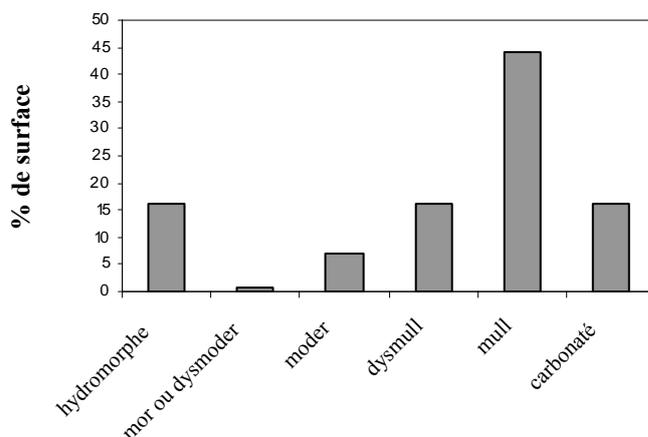
Les caractéristiques écologiques détaillées par région forestière sont présentées dans le chapitre 4.

Les substratums géologiques observés sont essentiellement des formations siliceuses meubles (67 % de la surface inventoriée) et des formations calcaires meubles (27 %).

Les types de sol forestier les plus fréquents font partie du groupe des sols bruns (41 %), dont un peu plus de la moitié sont des sols bruns hydromorphes (23 %), et les sols hydromorphes (32 %). Les sols carbonatés se rencontrent dans 17 % des peuplements du département.

Les sols à texture dominante limoneuse sont les plus fréquents (40 %), suivis des sols à texture sableuse (17 %) et à texture composée de limon sur argile (16 %).

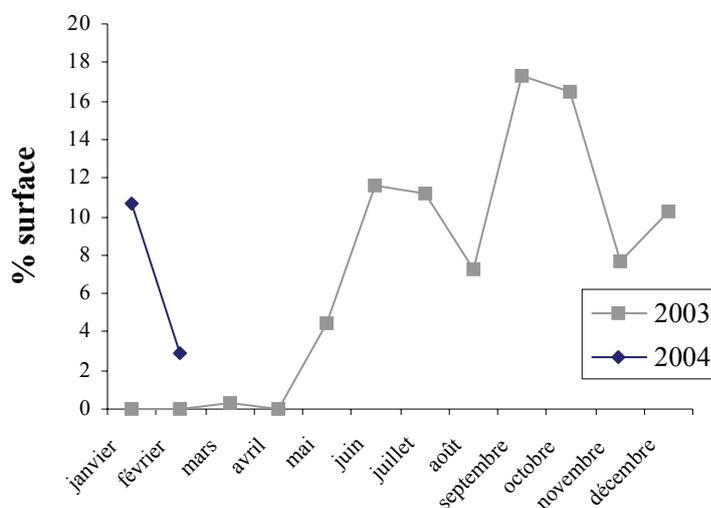
Les humus actifs, de type mull et dysmull, sont présents sur 60 % des sols forestiers du département (voir graphique ci-dessous). Les humus de type carbonaté (16 %) et hydromorphe (16 %) sont relativement importants.



Fréquence des différentes formes d'humus

### 3.3.3 Données floristiques

Lors de ce troisième inventaire, 86 % des relevés phytocécologiques ont été effectués en 2003 et 14 % en 2004. Un peu moins des deux tiers des relevés (64 %) ont été effectués durant la saison de végétation, soit entre les mois d'avril et octobre 2004.



Pourcentage de surface forestière échantillonnée par mois et année lors du 3<sup>e</sup> inventaire du département de l'Aisne

### Richesse floristique

Le nombre total de taxons (espèces ou genres) observé lors de ce troisième inventaire est de 323 : 49 sont des arbres, 42 des ligneux non arborescents et 232 des herbacées (phanérogames, bryophytes ou ptéridophytes). Parmi ces 323 taxons, 58 n'ont été vus qu'une seule fois, 234 au moins 3 fois et 56 dans plus de 10 % des relevés. Le nombre moyen de taxons par relevé est de 19,3 (écart-type de 7,0) pour 961 relevés.

Si l'on se base sur les relevés floristiques, le nombre moyen d'espèces d'arbres par placette est de 6,4 (écart-type de 2,2) et le nombre moyen de ligneux non arborescents est de 4,3 (écart-type de 2,4). Le nombre moyen d'espèces ligneuses (arborescentes et non arborescentes) par placette est de 10,6 (écart-type de 3,9). Le nombre moyen d'espèces herbacées par placette est de 8,8 (écart-type de 5,9).

Ces résultats sont calculés sur l'ensemble des strates verticales. Pour les ligneux, arborescents et arbustifs, cela signifie que les semis et les adultes sont confondus. Ces calculs ont été réalisés hors surfaces déboisées et sur la placette de 15 m de rayon.

Lors du relevé dendrométrique, le nom des espèces d'arbre (ou essence) mesurées est noté mais de façon moins détaillée que dans le relevé floristique. Ainsi certaines espèces sont groupées, comme par exemple les érables plane et sycomore qui sont rassemblés sous le terme de grands érables. Sur une liste de 66 essences forestières (espèces d'arbre) établies par l'IFN, 25 correspondent à des groupes d'essences. Cependant, il est intéressant de calculer la richesse en essences forestières, ou espèces d'arbre, à partir du relevé dendrométrique car on peut comptabiliser les espèces dont les arbres ont déjà atteint une certaine dimension : ceux dont le diamètre à 1,30 m est supérieur ou égal à 7,5 cm (ou individus dits recensables).

À partir des relevés dendrométriques de ce 3<sup>ème</sup> inventaire du département, on comptabilise 3,0 espèces ou groupes d'espèces d'arbres en moyenne par placette (écart-type de 1,4).

#### *Espèces les plus fréquentes*

Les 10 espèces ou groupes d'espèces les plus fréquents sont indiqués dans le tableau ci-dessous pour chaque grand type de forme biologique (en pourcentage du nombre total de relevés soit 961).

Arbres		Ligneux non arborescents		Herbacées*	
Charme ( <i>Carpinus betulus</i> )	68 %	Ronce des bois ( <i>Rubus cf. fruticosus</i> )	88 %	Laîche des bois ( <i>Carex sylvatica</i> )	46 %
Noisetier ( <i>Corylus avellana</i> )	65 %	Lierre ( <i>Hedera helix</i> )	55 %	Fougère mâle ( <i>Dryopteris filix-mas</i> )	34 %
Chêne pédonculé ( <i>Quercus robur</i> )	59 %	Chèvrefeuille des bois ( <i>Lonicera periclymenum</i> )	33 %	Brachypode des bois ( <i>Brachypodium sylvaticum</i> )	31 %
Frêne commun ( <i>Fraxinus excelsior</i> )	58 %	Aubépine monogyne ( <i>Crataegus monogyna</i> )	32 %	Canche cespiteuse ( <i>Deschampsia cespitosa</i> )	28 %
Bouleau verruqueux ( <i>Betula pendula</i> )	54 %	Clématite vigne blanche ( <i>Clematis vitalba</i> )	22 %	Lamier jaune ( <i>Lamium galeobdolon</i> )	28 %
Érable sycomore ( <i>Acer pseudoplatanus</i> )	43 %	Troène ( <i>Ligustrum vulgare</i> )	19 %	Atrichie ondulée ( <i>Atrichum undulatum</i> )	25 %
Hêtre ( <i>Fagus sylvatica</i> )	32 %	Sureau noir ( <i>Sambucus nigra</i> )	19 %	Fougère femelle ( <i>Athyrium filix-femina</i> )	25 %
Tremble ( <i>Populus tremula</i> )	30 %	Cornouiller sanguin ( <i>Cornus sanguinea</i> )	18 %	Polytric élégant ( <i>Polytrichum formosum</i> )	24 %
Merisier ( <i>Prunus avium</i> )	27 %	Houx ( <i>Ilex aquifolium</i> )	13 %	Polystic spinuleux ( <i>Dryopteris carthusiana</i> )	23 %
Saule marsault ( <i>Salix caprea</i> )	26 %	Fusain d'Europe ( <i>Euonymus europaeus</i> )	13 %	Millet diffus ( <i>Milium effusum</i> )	21 %

\* Les fréquences des herbacées sont à considérer avec précaution car elles dépendent de la période à laquelle sont faits les relevés.

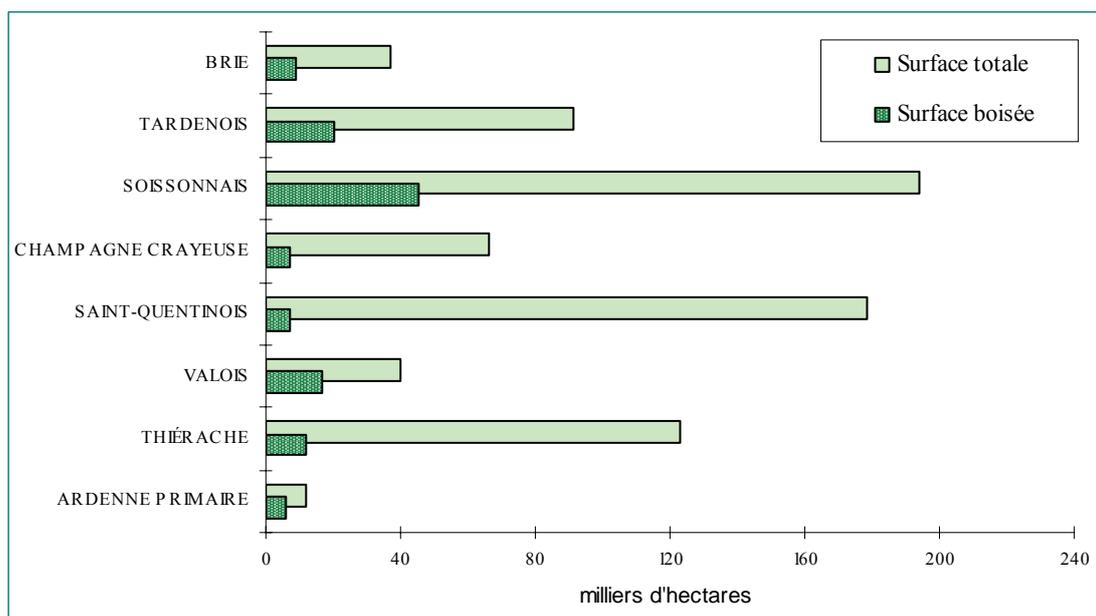


## 4 Régions forestières

Le département de l'Aisne compte 8 régions forestières départementales (voir définition dans le glossaire).

Régions forestières	Surface totale	Surface boisée	Taux de boisement
<b>BRIE</b>	36 895 ha	8 765 ha	23,8 %
<b>TARDENOIS</b>	91 205 ha	20 093 ha	22,0 %
<b>SOISSONNAIS</b>	194 291 ha	45 223 ha	23,3 %
<b>CHAMPAGNE CRAYEUSE</b>	66 259 ha	7 100 ha	10,7 %
<b>SAINT-QUENTINOIS</b>	178 285 ha	7 141 ha	4,0 %
<b>VALOIS</b>	40 153 ha	16 987 ha	42,3 %
<b>THIÉRACHE</b>	122 892 ha	11 838 ha	9,6 %
<b>ARDENNE PRIMAIRE</b>	11 821 ha	6 246 ha	52,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>741 802 ha</b>	<b>123 392 ha</b>	<b>16,6 %</b>

*Importance relative des surfaces boisées dans les régions forestières*



Dans la suite de ce chapitre, chaque région fait l'objet d'une description détaillée, cette description comprend :

- ses caractéristiques géologiques et climatiques (situation générale) ;
- sa surface totale, son taux de boisement et son importance par rapport à l'ensemble de la région forestière nationale du même nom ;
- ses principales caractéristiques écologiques et plus particulièrement pédologiques ;
- sa végétation forestière : principaux types de peuplement, essences importantes, espèces ligneuses et herbacées les plus fréquentes.

## Caractéristiques géologiques



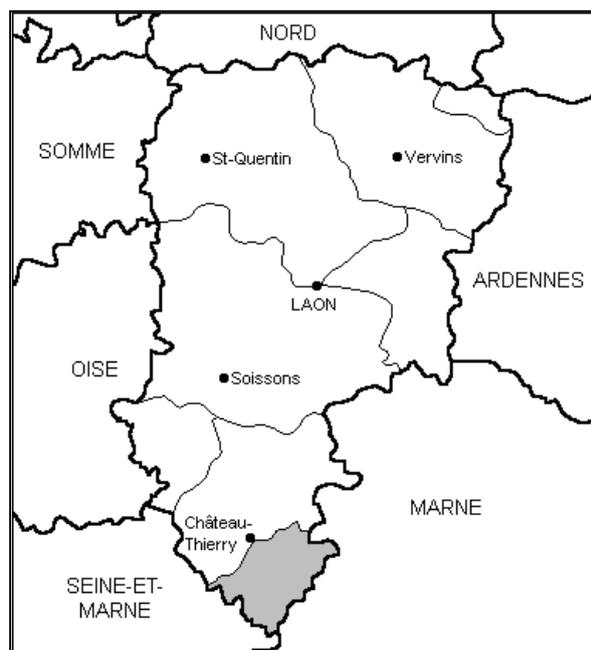
## 4.1 BRIE

### Situation générale

Ce plateau à relief atténué a une altitude moyenne comprise entre 100 et 200 mètres.

Le sous-sol est constitué de formations tertiaires argileuses à meulière (Sannoisien) et de formations limoneuses quaternaires importantes recouvrant une surface crayeuse datant de la fin du Crétacé. Le travertin de Champigny, roche sédimentaire calcaire plus ou moins vacuolaire, est fréquent dans les vallées.

Le climat est de type océanique dégradé. La température moyenne annuelle est voisine de 10,5°C. Les précipitations moyennes annuelles, bien réparties au cours de l'année, sont comprises entre 600 et 700 mm.



### Étendue de la région forestière nationale

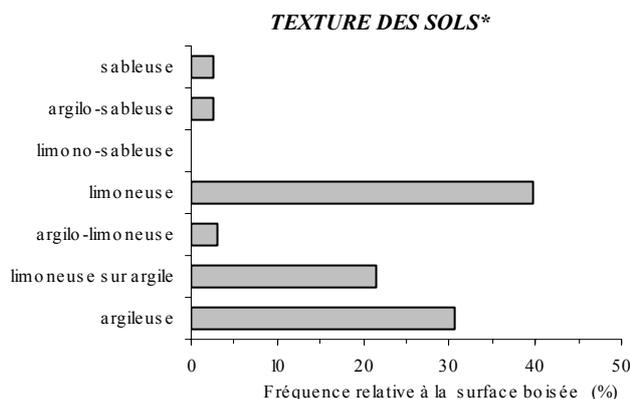
771	BRIE	Surface (ha)			Taux de boisement (%)	
		totale	boisée	formations boisées de production		
Code	Département :	Date : *				
02.1	AISNE	2003	36 895	8 765	8 733	23,8 %
10.1	AUBE	1995	4 423	809	809	18,3 %
51.1	MARNE	1997	127 320	40 796	40 345	32,0 %
75.5	PARIS OU ÎLE-DE-FRANCE OUEST	2003	28 330	8 267	6 851	29,2 %
77.1	SEINE-ET-MARNE	2004	350 215	74 439	69 771	21,3 %
Ensemble de la région			547 183	133 076	126 510	24,3 %

\* année de référence des levés au sol du dernier inventaire.

### Principales caractéristiques écologiques

Le substratum géologique est constitué en majorité de formations siliceuses meubles (77 %), parfois de formations calcaires meubles (17 %).

La texture des sols est limoneuse (40 %), argileuse (30 %) ou limoneuse sur argile (22 %).

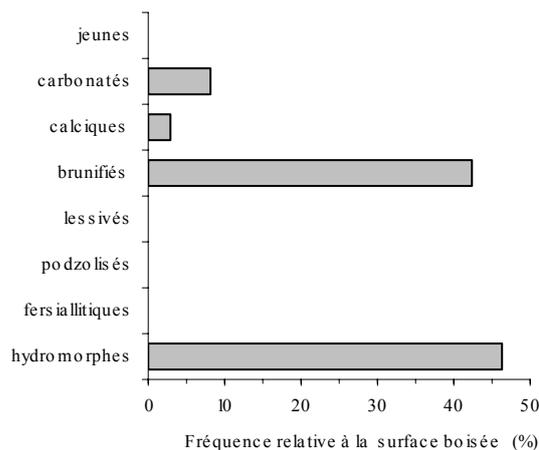


Les sols les plus fréquents sont :

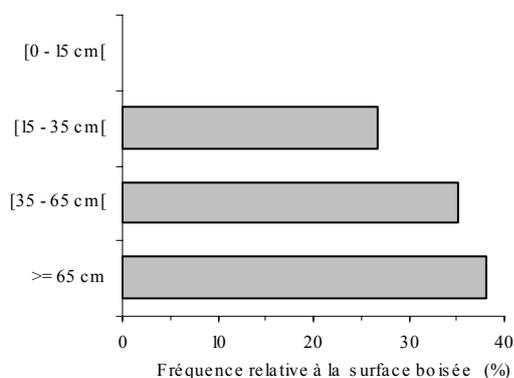
- les sols hydromorphes (46 % de type pseudogley) ;
- les sols brunifiés (42 % dont 24 % de type brun faiblement hydromorphe et 16 % de type brun) ;
- les sols carbonatés (8 % dont 5 % de type brun calcaire).

73 % des sols présentent des traces d'hydromorphie et 35 % des sols sont très hydromorphes à faible profondeur (24 % en surface et 11 % à moins de 35 cm de profondeur).

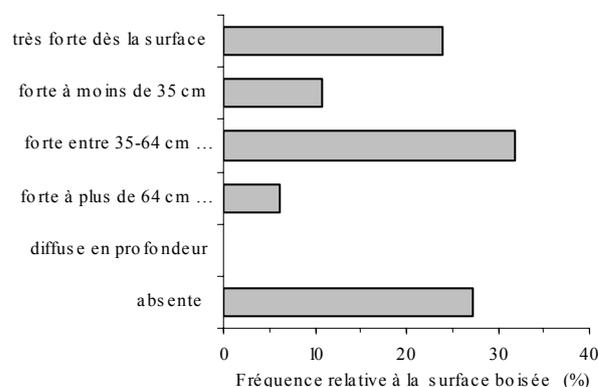
#### TYPES DE SOL\*



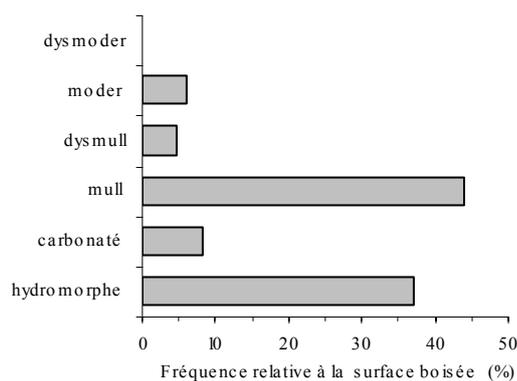
#### PROFONDEUR DES SOLS\*



#### SOLS ET HYDROMORPHIE\*



#### TYPES D'HUMUS\*



La répartition des groupes d'humus est la suivante :

49 % des humus sont de type mull (44 % de type eumull-mésomull et 5 % de type dysmull-oligomull).

6 % des humus sont de type moder-hémimoder.

8 % des humus sont carbonatés et 37 % sont hydromorphes.

**Typologie des stations forestières :** La région est couverte par le catalogue et le guide des types de station de la *Brie champenoise* (G.BAILLY, SRFB Champagne-Ardenne, 1992)

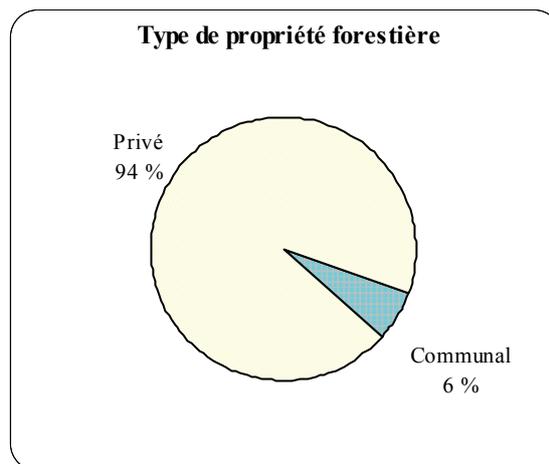
\* Voir dans le glossaire en annexe la définition des classes utilisées.

### Paysage et végétation forestière

La région « BRIE » a un taux de boisement de 23,8 %.

Le paysage de campagne est entrecoupé de forêts et de vignobles dans cette petite partie picarde de la grande région forestière nationale. Limitée au nord par la vallée de la Marne et traversée par plusieurs petites rivières, la région appelée Omois présente également une surface non négligeable de peupleraies.

Les types de peuplement sont le plus souvent des mélanges de futaie de chênes pédonculé et rouvre ou de frêne, et de taillis de charme.



Les forêts publiques, communales uniquement, représentent 6 % de la surface boisée.

### Répartition par essence principale et par structure des surfaces des formations boisées de production :

Essence	% de la surface boisée de production	Surface (ha)
Chênes rouvre et pédonculé	54 %	4 703 ha
Frêne	33 %	2 851 ha
Autres feuillus	13 %	1 168 ha

<i>Conifères</i>		12 ha
------------------	--	-------

Total feuillus	100 %	8 722 ha
<i>Total conifères</i>		12 ha

<b>TOTAL REGION</b>	<b>100 %</b>	<b>8 733 ha</b>
---------------------	--------------	-----------------

Détail par structure forestière			
futaie	mélange de futaie et taillis	taillis	momentanément déboisé
26 %	27 %		
18 %	15 %		
13 %	*		

*			
---	--	--	--

57 %	43 %		
*			

<b>57 %</b>	<b>43 %</b>		
-------------	-------------	--	--

\* : pourcentage < 0,5 %.

Tableaux à consulter : 3 , 7 , 12 (surfaces)  
12.1 (volumes et productions)

**LISTES DES 10 ESPÈCES LES PLUS FRÉQUENTES**

(par ordre décroissant)

57 relevés

Fréquence en  
% du nombre  
de relevés**ARBRES (28 espèces recensées)**

<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	75
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	74
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier coudrier	63
<i>Populus tremula</i>	Tremble	49
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	49
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	47
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	40
<i>Prunus avium</i>	Merisier	37
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile	32
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	26

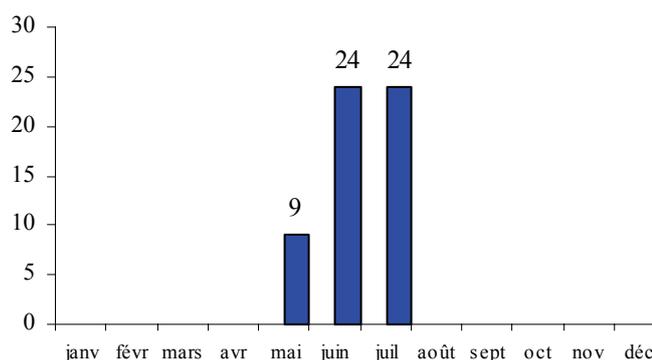
**LIGNEUX NON ARBORESCENTS (25 espèces recensées)**

<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce des bois	93
<i>Hedera helix</i>	Lierre	77
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne	54
<i>Rosa arvensis</i>	Rosier des champs	42
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	35
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	25
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier	23
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite vigne blanche	21
<i>Rosa canina</i>	Rosier des chiens	16
<i>Crataegus laevigata</i>	Aubépine épineuse	16

**HERBACÉES ET MOUSSES (93 espèces recensées)**

<i>Carex sylvatica</i>	Laîche des bois	72
Bryophytes	Mousses	67
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois	46
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle	33
<i>Viola reichenbachiana</i>	Violette de Reichenbach	32
<i>Convallaria majalis</i>	Muguet	32
<i>Lamium galeobdolon</i>	Lamier jaune	32
<i>Deschampsia cespitosa</i>	Canche cespituse	30
<i>Polytrichum formosum</i>	Polytric élégant	28
<i>Circaea lutetiana</i>	Circée de Paris	28

Pour certaines espèces, herbacées en particulier, l'identification est plus ou moins sûre en fonction du stade de végétation et l'abondance peut varier selon la saison. Les relevés de l'IFN étant effectués tout au long de l'année, le graphique ci-contre précise le nombre de relevés par mois.



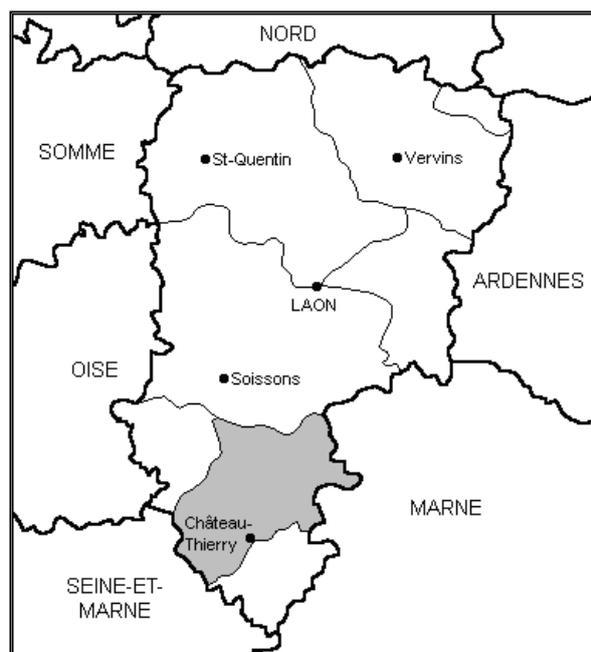
## 4.2 TARDENOIS

### Situation générale

Cette région de plateau découpé par de petites vallées est limitée au sud par la vallée de la Marne. L'altitude est comprise entre 100 et 250 mètres.

Le sous-sol est hétérogène et présente plusieurs formations du Tertiaire : calcaire et meulière de Brie, marnes vertes (Sannoisien), marnes, sables et calcaire de Saint-Ouen (Bartonien et Lutétien). La couverture limoneuse est plus ou moins épaisse.

Le climat est atlantique avec des influences continentales. Les précipitations moyennes annuelles, assez bien réparties dans l'année, sont comprises entre 650 et 900 mm.



### Étendue de la région forestière nationale

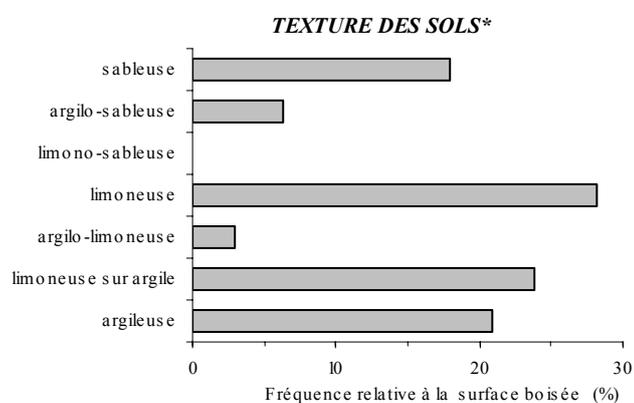
Code	Département :	Date : *	Surface (ha)			Taux de boisement (%)
			totale	boisée	formations boisées de production	
02.2	AISNE	2003	91 205	20 093	19 298	22,0 %
51.3	MARNE	1997	68 114	22 761	22 161	33,4 %
77.2	SEINE-ET-MARNE	2004	17 849	4 487	4 487	25,1 %
Ensemble de la région			177 168	47 342	45 947	26,7 %

\* année de référence des levés au sol du dernier inventaire.

### Principales caractéristiques écologiques

Le substratum géologique est constitué en majorité de formations siliceuses meubles (81 %), parfois de formations calcaires meubles (15 %).

La texture des sols est variée : limoneuse (28 %), limoneuse sur argile (24 %), argileuse (21 %), sableuse (18 %), argilo-sableuse (6 %). Les formations à silex présentes sur 23 % des relevés donnent des sols caillouteux.



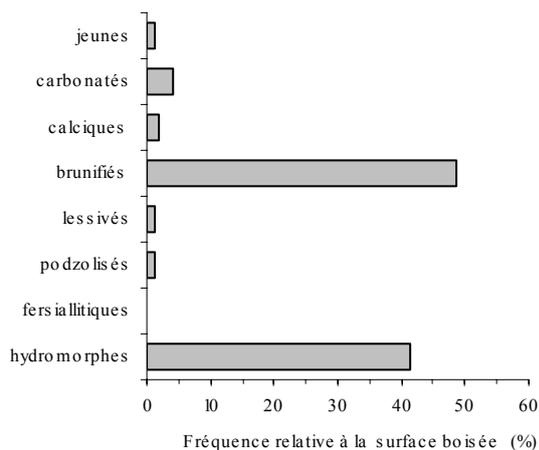
Les sols les plus fréquents sont :

- les sols brunifiés (49 % répartis en brun hydromorphe (23 %), brun (18 %) et brun acide (8 %) ;
- les sols hydromorphes (41 % de type pseudogley).

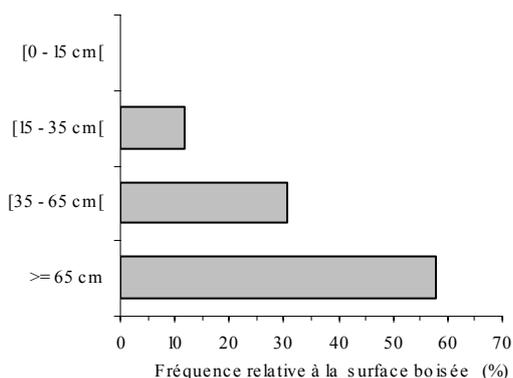
Les sols sont profonds (58 % ont plus de 64 cm de profondeur et 31 % entre 35 et 64 cm de profondeur).

68 % des sols présentent des traces d'hydromorphie et 25 % des sols sont très hydromorphes à faible profondeur (12 % en surface et 13 % à moins de 35 cm de profondeur).

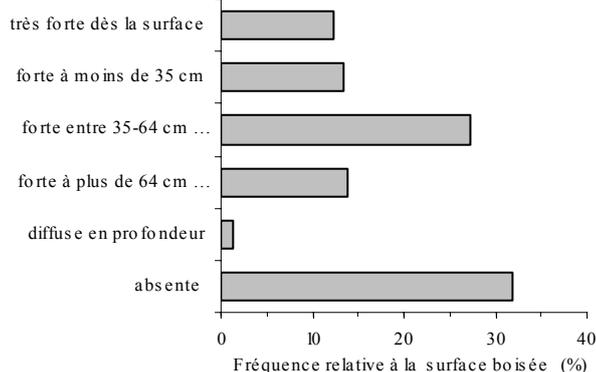
#### TYPES DE SOL\*



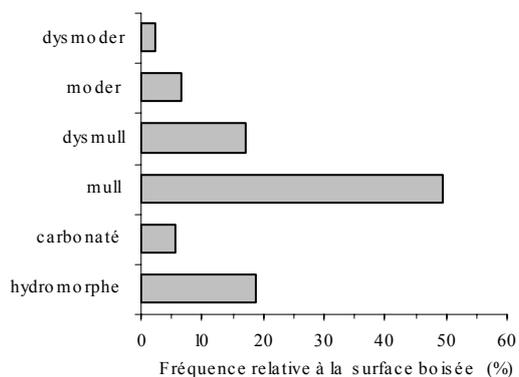
#### PROFONDEUR DES SOLS\*



#### SOLS ET HYDROMORPHIE\*



#### TYPES D'HUMUS\*



La répartition des humus est la suivante :

67 % des humus sont de type mull (50 % de type eumull-mésomull et 17 % de type dysmull-oligomull).

9 % des humus sont de type moder (7 % de type moder-hémimoder et 2 % de type dysmoder-mor).

6 % des humus sont carbonatés et 19 % sont hydromorphes.

**Typologie des stations forestières :** La région est couverte par le catalogue et le guide des types de station *Montagne de Reims, Tardenois et Soissonnais de la Marne* (S. THÉVENIN, SRFB Champagne-Ardenne, GEOGRAM, 1992).

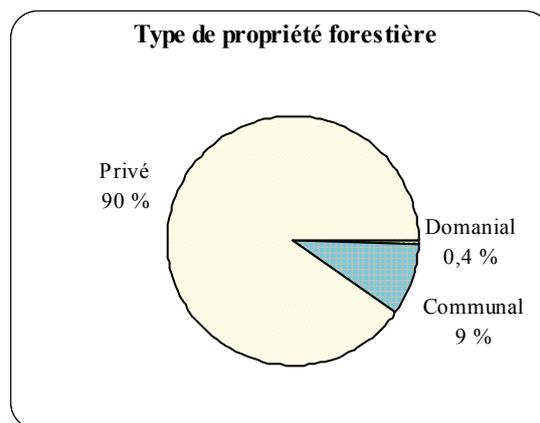
\* Voir dans le glossaire en annexe la définition des classes utilisées.

## Paysage et végétation forestière

La région « TARDENOIS » a un taux de boisement de 22,0 %.

Le paysage est plus boisé à l'est et au sud de la région qui se prolonge dans les départements voisins de la Marne et de la Seine-et-Marne. Les vallées larges sont plantées de peupliers, les prairies et les vergers sont situés près des villages tandis que les glacis sont occupés par les grandes cultures.

Les types de peuplement cartographiés sont le plus souvent des mélanges de futaie de feuillus (chênes pédonculé et rouvre, frêne) et de taillis. Les peuplements de conifères, de douglas principalement, sont rares.



Les forêts publiques représentent 10 % de la surface boisée.

### Répartition par essence principale et par structure des surfaces des formations boisées de production :

Essence	% de la surface boisée de production	Surface (ha)
Chênes rouvre et pédonculé	48 %	9 279 ha
Charme	22 %	4 294 ha
Frêne	4 %	717 ha
Merisier	4 %	867 ha
Autres feuillus	19 %	3 655 ha

Conifères	3 %	487 ha
-----------	-----	--------

Total feuillus	97 %	18 811 ha
Total conifères	3 %	487 ha

<b>TOTAL REGION</b>	<b>100 %</b>	<b>19 298 ha</b>
---------------------	--------------	------------------

\* : pourcentage < 0,5 %

Détail par structure forestière			
futaie	mélange de futaie et taillis	taillis	momentanément déboisé
16 %	32 %		
7 %	14 %	1 %	
3 %	1 %		
1 %	3 %		
5 %	9 %	5 %	

2 %	*		*
-----	---	--	---

32 %	59 %	6 %	
2 %	*		*

<b>34 %</b>	<b>60 %</b>	<b>6 %</b>	<b>*</b>
-------------	-------------	------------	----------

Tableaux à consulter : 3, 7, 12 (surface)  
12.1 (volumes et production)

## LISTES DES 10 ESPÈCES LES PLUS FRÉQUENTES (par ordre décroissant)

111 relevés

Fréquence en  
% du nombre  
de relevés

### ARBRES (39 espèces recensées)

<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	77
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	70
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier coudrier	68
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	60
<i>Populus tremula</i>	Tremble	59
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	48
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	47
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile	43
<i>Prunus avium</i>	Merisier	26
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	22

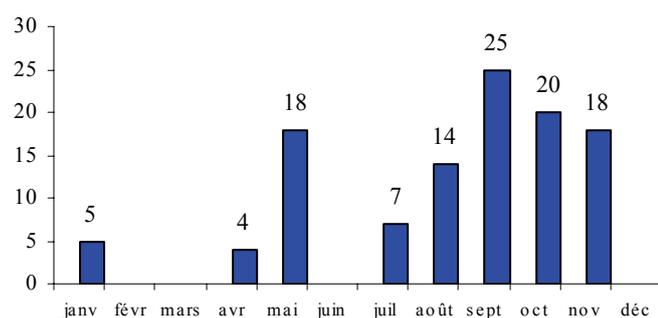
### LIGNEUX NON ARBORESCENTS (27 espèces recensées)

<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce des bois	93
<i>Hedera helix</i>	Lierre	58
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	48
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne	32
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite vigne blanche	23
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier	17
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	17
<i>Crataegus laevigata</i>	Aubépine épineuse	16
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène	16
<i>Rosa arvensis</i>	Rosier des champs	12

### HERBACÉES ET MOUSSES (100 espèces recensées)

Bryophytes	Mousses	66
<i>Carex sylvatica</i>	Laîche des bois	56
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle	47
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois	35
<i>Polytrichum formosum</i>	Polytric élégant	32
<i>Atrichum undulatum</i>	Atrichie ondulée	22
<i>Deschampsia cespitosa</i>	Canche cespiteuse	22
<i>Viola reichenbachiana</i>	Violette de Reichenbach	21
<i>Lamium galeobdolon</i>	Lamier jaune	20
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	Euphorbe faux amandier	19

Pour certaines espèces, herbacées en particulier, l'identification est plus ou moins sûre en fonction du stade de végétation et l'abondance peut varier selon la saison. Les relevés de l'IFN étant effectués tout au long de l'année, le graphique ci-contre précise le nombre de relevés par mois.



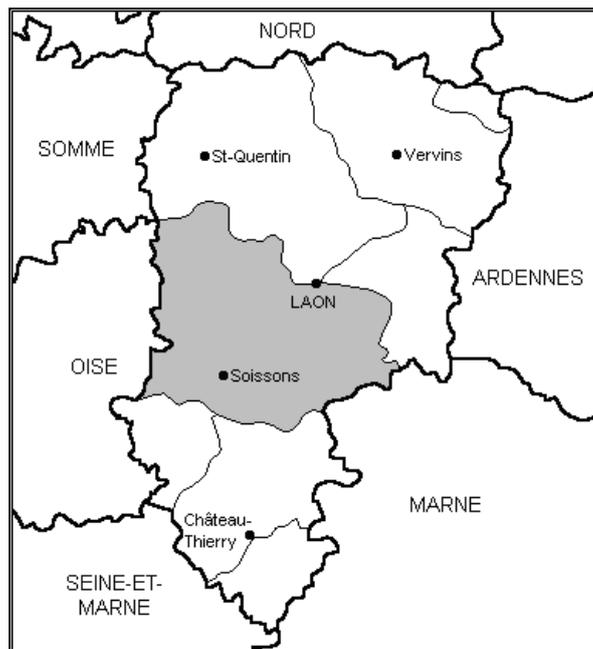
### 4.3 SOISSONNAIS

#### Situation générale

Ce plateau, qui occupe la partie centrale du département, est traversé par d'importantes vallées (Aisne, Oise et Ailette) et divisé en buttes dans la partie nord (la ville de Laon est située sur une de ces buttes). L'altitude est comprise entre 150 et 200 mètres.

La craie sénonienne du Crétacé est masquée par les formations du tertiaire : argiles plastiques et sables de Cuise de l'Yprésien, calcaires grossiers du Lutétien, sables du Bartonien. Des éboulis calcaires apparaissent sur les versants et une couverture souvent importante de limons d'origines diverses recouvrent les roches en place.

Le climat est de type atlantique avec des influences continentales. La température moyenne annuelle est voisine de 10°C. Les précipitations moyennes annuelles sont proche de 650 mm. Les brouillards sont fréquents.



#### Étendue de la région forestière nationale

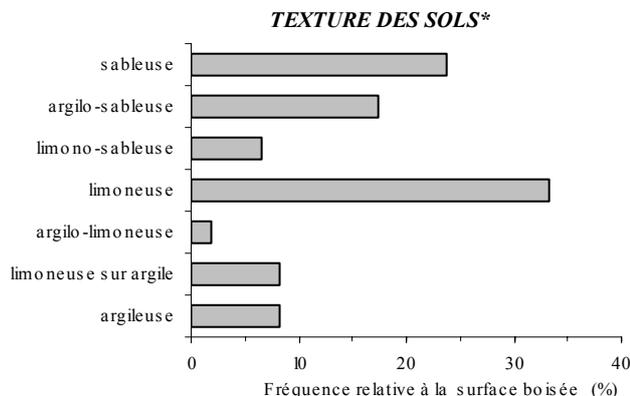
Code	Département :	Date : *	Surface (ha)			Taux de boisement (%)
			totale	boisée	formations boisées de production	
02.3	SOISSONNAIS					
02.3	AISNE	2003	194 291	45 223	44 516	23,3 %
51.7	MARNE	1997	13 885	3 564	3 373	25,7 %
60.3	OISE	2001	117 966	39 200	38 188	33,2 %
Ensemble de la région			326 143	87 986	86 077	27,0 %

\* année de référence des levés au sol du dernier inventaire

#### Principales caractéristiques écologiques

Le substratum géologique est constitué de formations siliceuses meubles (50 %) ou de formations calcaires meubles (44 %).

La texture des sols est variée : limoneuse (33 %), sableuse (24 %), argilo-sableuse (17 %), argileuse (8 %), limoneuse sur argile (8 %) ou limono-sableuse (6 %).

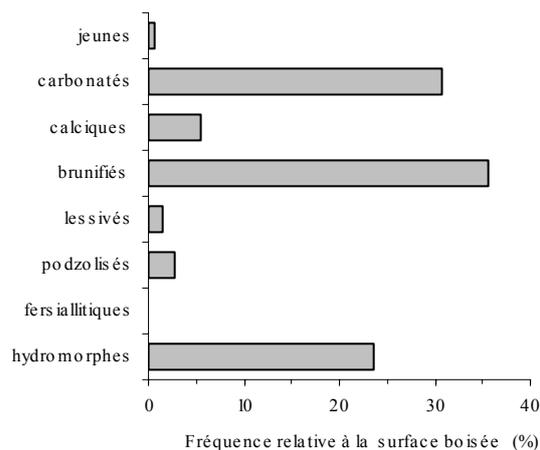


Les sols les plus fréquents sont :

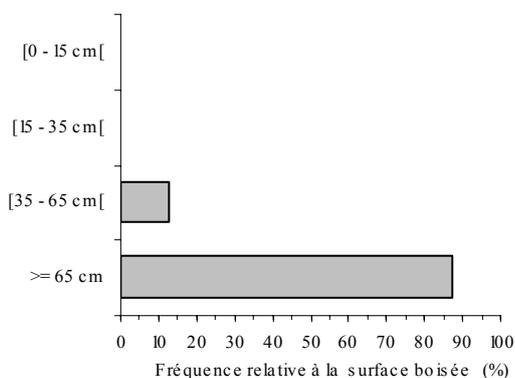
- les sols brunifiés (35 % dont 18 % de type brun faiblement hydromorphe et 14 % de type brun) ;
- les sols carbonatés (31 % dont 26 % de type brun calcaire) ;
- les sols hydromorphes (24 % dont 19 % de type pseudogley).

Les sols sont profonds (87 % ont plus de 64 cm de profondeur et 13 % entre 35 et 64 cm de profondeur). 49 % des sols présentent des traces d'hydromorphie et 15 % des sols sont très hydromorphes à faible profondeur (7 % en surface et 8 % à moins de 35cm de profondeur).

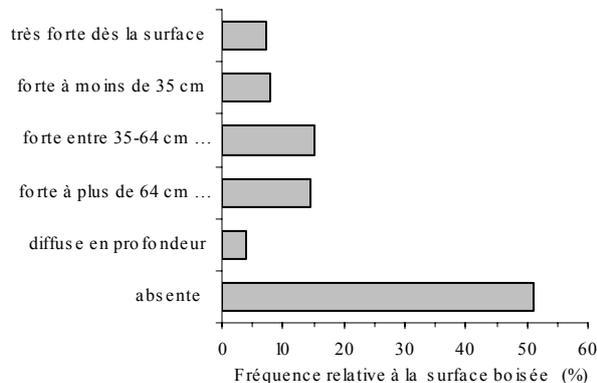
TYPES DE SOL\*



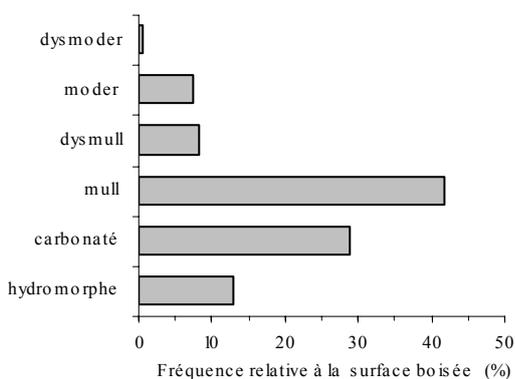
PROFONDEUR DES SOLS\*



SOLS ET HYDROMORPHIE\*



TYPES D'HUMUS\*



La répartition des groupes d'humus est la suivante :

50 % des humus sont de type mull (42 % de type eumull-mésomull et 8 % de type dysmull-oligomull).

9 % des humus sont de type moder (8 % de type moder-hémimoder et 1 % de type dysmoder-mor).

29 % des humus sont carbonatés et 13 % sont hydromorphes.

**Typologie des stations forestières :** La zone est couverte en partie par le catalogue et le guide des stations de l'Aisne médiane (P. ARNOULD, J.-P. DAQUIN, CA Aisne et ENS St Cloud, 1987, 1990)

\* Voir dans le glossaire en annexe la définition des classes utilisées.

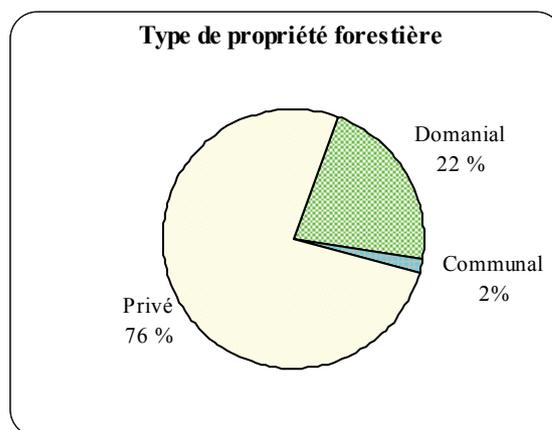
## Paysage et végétation forestière

La région « SOISSONNAIS » a un taux de boisement de 23,3 %.

Le paysage de plateau est entaillé par de profondes vallées (Oise et Ailette, Aisne et Vesle), bordées de forêts ou de peupleraies. Au nord, le plateau est divisé en buttes-témoins (Laonnois). À l'ouest de Laon, les forêts domaniales de Coucy-basse et de Saint Gobain occupent environ 10 000 ha.

Les types de peuplement sont soit des mélanges de futaie feuillue et de taillis soit des futaies de feuillus. Outre les chênes pédonculé et rouvre, l'essence principale peut être le frêne, le hêtre, le charme, le châtaignier, le tremble, l'érable sycomore, l'aulne...

Le pin sylvestre, le douglas et le pin laricio constituent la plupart des peuplements de conifères.



Les forêts publiques représentent 24 % de la surface boisée.

### Répartition par essence principale et par structure des surfaces des formations boisées de production :

Essence	% de la surface boisée de production	Surface (ha)	Détail par structure forestière			
			futaie	mélange de futaie et taillis	taillis	momentané-ment déboisé
Chênes rouvre et pédonculé	29 %	12 927 ha	18 %	11 %		
Hêtre	8 %	3 700 ha	7 %	1 %		
Châtaignier	4 %	1 751 ha	3 %	1 %		
Charme	6 %	2 492 ha	4 %	2 %		
Frêne	29 %	12 712 ha	16 %	12 %	1 %	
Autres feuillus	19 %	8 308 ha	8 %	5 %	5 %	*
<i>Pin sylvestre</i>	3 %	1 146 ha	2 %	1 %		
<i>Autres conifères</i>	3 %	1 481 ha	3 %	*		
Total feuillus	94 %	41 889 ha	56 %	31 %	6 %	
Total conifères	6 %	2 627 ha	5 %	1 %		
<b>TOTAL REGION</b>	<b>100 %</b>	<b>44 516 ha</b>	<b>61 %</b>	<b>32 %</b>	<b>6 %</b>	

\* : pourcentage < 0,5 %.

Tableaux à consulter : 3, 7, 12 (surface)  
12.1 (volumes et production)

**LISTES DES 10 ESPÈCES LES PLUS FRÉQUENTES**

(par ordre décroissant)

277 relevés

Fréquence en  
% du nombre  
de relevés**ARBRES (46 espèces recensées)**

<i>Corylus avellana</i>	Noisetier coudrier	77
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	76
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	61
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	57
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	52
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	42
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre	39
<i>Prunus avium</i>	Merisier	29
<i>Populus tremula</i>	Tremble	27
<i>Ulmus minor</i>	Orme champêtre	21

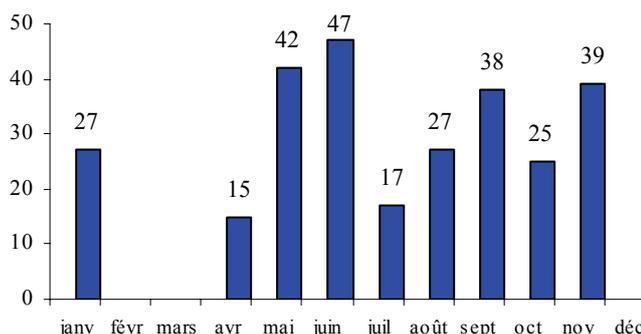
**LIGNEUX NON ARBORESCENTS (36 espèces recensées)**

<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce des bois	87
<i>Hedera helix</i>	Lierre	72
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne	42
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite vigne blanche	38
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène	36
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	32
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	28
<i>Lonicera xylosteum</i>	Camérisier à balais	19
<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe	19
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	19

**HERBACÉES ET MOUSSES (165 espèces recensées)**

<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois	49
<i>Carex sylvatica</i>	Laîche des bois	42
BryophytesS	Mousses	35
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle	31
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	24
<i>Deschampsia cespitosa</i>	Canche cespiteuse	23
<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	22
<i>Lamium galeobdolon</i>	Lamier jaune	21
<i>Dryopteris carthusiana</i>	Polystic spinuleux	20
<i>Polytrichum formosum</i>	Polytric élégant	20

Pour certaines espèces, herbacées en particulier, l'identification est plus ou moins sûre en fonction du stade de végétation et l'abondance peut varier selon la saison. Les relevés de l'IFN étant effectués tout au long de l'année, le graphique ci-contre précise le nombre de relevés par mois.



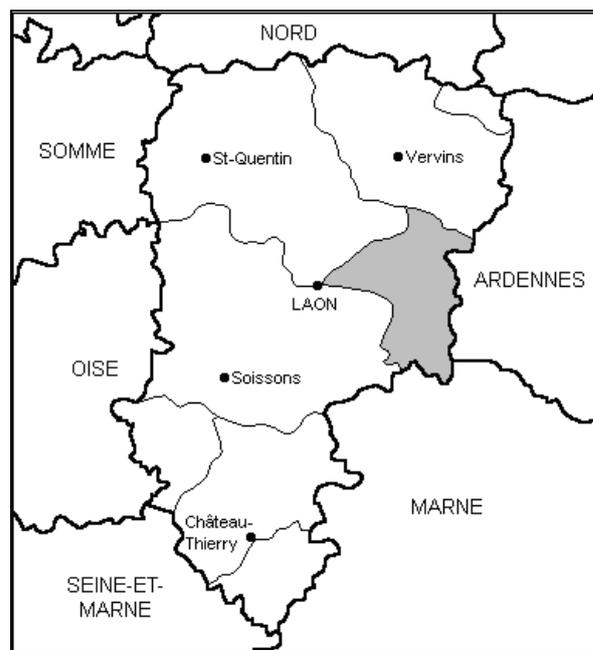
## 4.4 CHAMPAGNE CRAYEUSE

### Situation générale

Cette vaste plaine dont l'extrémité occidentale est située dans l'Aisne a une altitude comprise entre 50 et 150 mètres.

Les calcaires du Crétacé supérieur (craie sénonienne) sont recouverts de limons sableux pauvres issus d'un remaniement des sables éocènes. La réserve en eau des sols utilisable par les plantes est généralement faible.

Les conditions climatiques sont en limite des influences atlantiques et continentales, le nombre annuel de jours de gel est compris entre 70 et 80. La température moyenne annuelle est voisine de 10°C. Les précipitations moyennes annuelles sont voisines de 600 mm.



### Étendue de la région forestière nationale

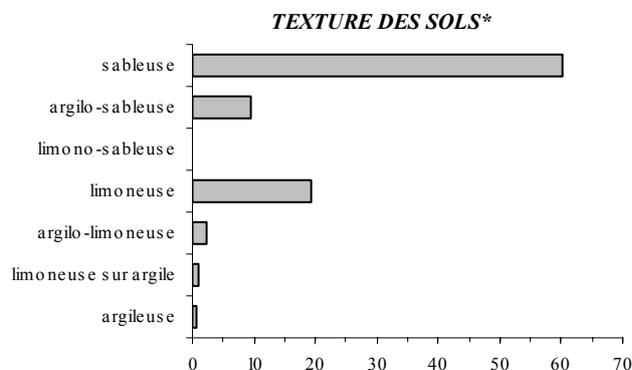
Code	Département :	Date : *	Surface (ha)			Taux de boisement (%)
			totale	boisée	formations boisées de production	
514	CHAMPAGNE CRAYEUSE					
02.4	AISNE	2003	66 259	7 100	4 777	10,7 %
08.3	ARDENNES	1998	115 446	5 575	4 940	4,8 %
10.3	AUBE	1995	207 104	12 380	8 383	6,0 %
10.8	AUBE	1995	8 807	2 876	2 846	32,7 %
51.4	MARNE	1997	441 098	27 967	14 223	6,3 %
77.6	SEINE-ET-MARNE	2004	8 616	177	177	2,1 %
89.1	YONNE	1999	46 902	10 378	10 347	22,1 %
Ensemble de la région			894 233	66 453	45 693	7,4 %

\* année de référence des levés au sol du dernier inventaire

### Principales caractéristiques écologiques

Le substratum géologique est constitué en majorité de formations calcaires meubles (52 %), de formations siliceuses meubles (33 %), de roches calcaires consolidées (8 %).

La texture des sols est principalement sableuse (60 %), limoneuse (19 %) ou argilo-sableuse (9 %).



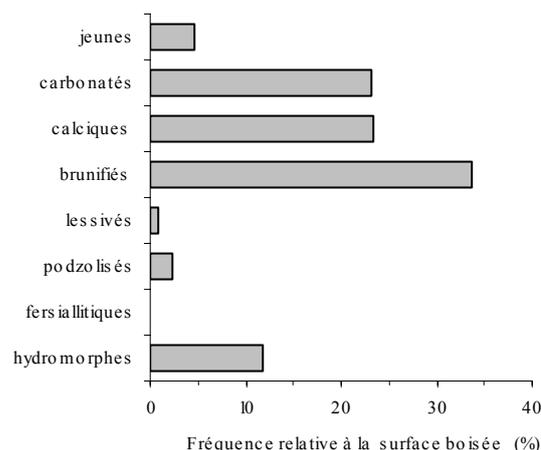
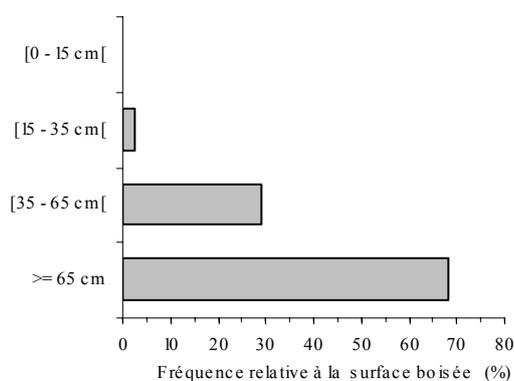
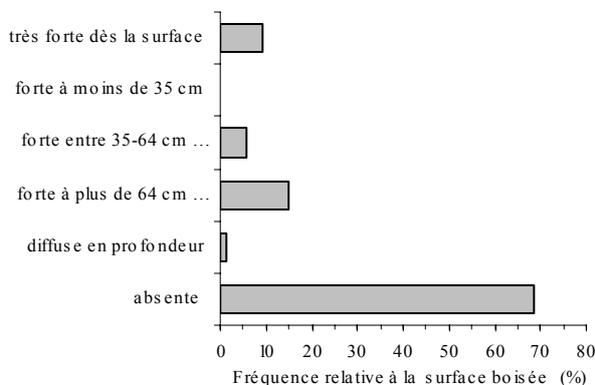
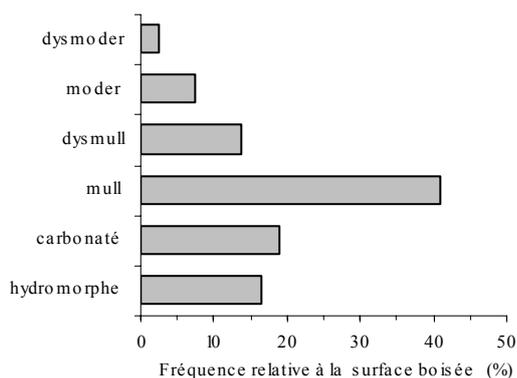
**TYPES DE SOL\***

Les sols les plus fréquents sont :

- les sols brunifiés (34 % dont 21 % de type brun et 10 % de type brun faiblement hydromorphe) ;
- les sols calciques (23 % de type brun calcique) ;
- les sols carbonatés (23 % dont 19 % de type brun calcaire) ;
- les sols hydromorphes (12 %).

Les sols sont profonds (68 % ont plus de 64 cm de profondeur et 29 % entre 35 et 64 cm de profondeur).

31 % des sols présentent des traces d'hydromorphie.

**PROFONDEUR DES SOLS\*****SOLS ET HYDROMORPHIE\*****TYPES D'HUMUS\***

La répartition des groupes d'humus est la suivante :

55 % des humus sont de type mull (41 % de type eumull-mésomull et 14 % de type dysmull-oligomull).

9 % des humus sont de type moder (7 % de type moder-hémimoder et 2 % de type dysmoder-mor).

19 % des humus sont carbonatés et 16 % sont hydromorphes.

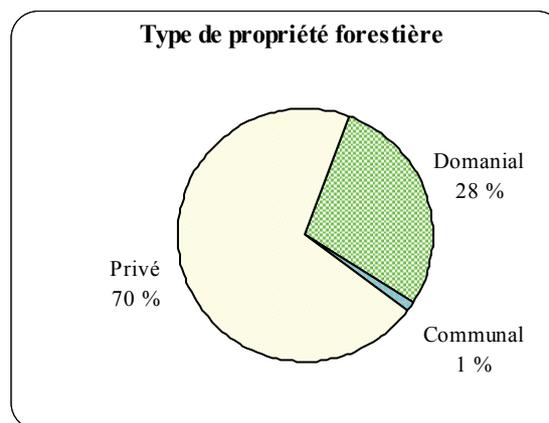
**Typologie des stations forestières :** La zone est couverte en partie par le catalogue et le guide des stations de l'Aisne médiane (P. ARNOULD, J.-P. DAQUIN, CA Aisne et ENS St Cloud, 1987, 1990)

\* Voir dans le glossaire en annexe la définition des classes utilisées.

## Paysage et végétation forestière

La région « CHAMPAGNE CRAYEUSE » a un taux de boisement de 10,7 %.

Le paysage de campagne céréalière est interrompu dans la partie centrale par une grande zone boisée dont une partie est située en terrain militaire. Les sols sableux, pauvres et à réserve utile faible, sont peu propices aux cultures et occupés par la forêt. Une grande zone humide, le marais de la Souche, est située à l'ouest du camp militaire de Sissonne. Les types de peuplement sont le plus souvent des mélanges de futaie feuillue (chêne pédonculé et rouvre, tilleul, frêne) et de taillis. On peut rencontrer quelques boisements de conifères (douglas principalement) dans les parcelles de la forêt domaniale de Samoussy et des peupleraies dans les vallées parfois marécageuses.



Les forêts publiques représentent 29 % de la surface boisée.

### Répartition par essence principale et par structure des surfaces des formations boisées de production :

Essence	% de la surface boisée de production	Surface (ha)
Chêne pédonculé	50 %	2 412 ha
Frêne	10 %	459 ha
Tilleul	14 %	689 ha
Autres feuillus	20 %	977 ha

Conifères	5 %	240 ha
-----------	-----	--------

Total feuillus	95 %	4 537 ha
Total conifères	5 %	240 ha

<b>TOTAL REGION</b>	<b>100 %</b>	<b>4 777 ha</b>
---------------------	--------------	-----------------

Détail par structure forestière			
futaie	mélange de futaie et taillis	taillis	momentanément déboisé
10 %	40 %		
4 %	5 %		
12 %	2 %	1 %	
7 %	8 %	6 %	

4 %	1 %		
-----	-----	--	--

33 %	56 %	7 %	
4 %	1 %		

<b>37 %</b>	<b>56 %</b>	<b>7 %</b>	<b>ha</b>
-------------	-------------	------------	-----------

\* : pourcentage < 0,5 %.

Tableaux à consulter : 3, 7, 12 (surfaces)  
12.1 (volumes et productions)

**LISTES DES 10 ESPÈCES LES PLUS FRÉQUENTES**

(par ordre décroissant)

93 relevés

Fréquence en  
% du nombre  
de relevés**ARBRES (31 espèces recensées)**

<i>Corylus avellana</i>	Noisetier coudrier	80
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	77
<i>Tilia cordata</i>	Tilleul à petites feuilles	68
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	67
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	57
<i>Prunus padus</i>	Cerisier à grappes	48
<i>Populus tremula</i>	Tremble	35
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	26
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	24
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	23

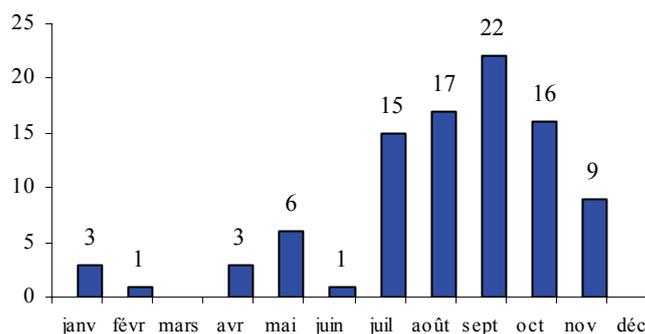
**LIGNEUX NON ARBORESCENTS (24 espèces recensées)**

<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce des bois	66
<i>Hedera helix</i>	Lierre	49
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne	45
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène	43
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	41
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite vigne blanche	34
<i>Lonicera perichlymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	31
<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe	31
<i>Lonicera xylosteum</i>	Camérisier à balais	26
<i>Rubus idaeus</i>	Framboisier	25

**HERBACÉES ET MOUSSES (108 espèces recensées)**

<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	49
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois	47
<i>Carex sylvatica</i>	Laîche des bois	34
<i>Convallaria majalis</i>	Muguet	33
<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	33
Bryophytes	Mousses	27
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre	26
<i>Milium effusum</i>	Millet diffus	24
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle	23
<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier sauvage	16

Pour certaines espèces, herbacées en particulier, l'identification est plus ou moins sûre en fonction du stade de végétation et l'abondance peut varier selon la saison. Les relevés de l'IFN étant effectués tout au long de l'année, le graphique ci-contre précise le nombre de relevés par mois.



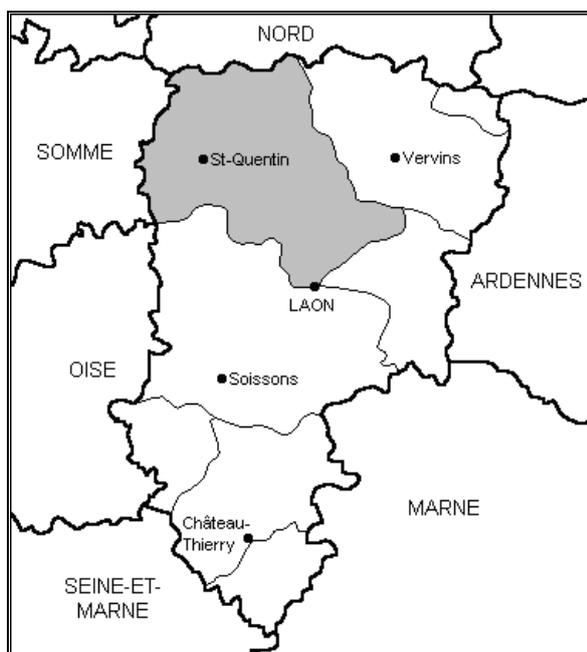
## 4.5 SAINT-QUENTINOIS

### *Situation générale*

Cette région de plaine, limitrophe du Cambrésis dans le Nord et du Santerre dans la Somme, occupe le nord-ouest du département. L'altitude dépasse rarement 150 mètres.

L'assise géologique du Crétacé supérieur est constituée de craie blanche pauvre en silex. Des lambeaux tertiaires du Thanétien (sables et grès de Bracheux) forment de petites buttes. Une épaisse couverture de limons recouvre la plus grande partie de la région.

Le climat est de type atlantique avec des influences continentales; la température annuelle moyenne est proche de 10°C. Les précipitations annuelles moyennes sont comprises entre 650 et 750 mm. Les vents sont parfois violents.



### *Étendue de la région forestière nationale*

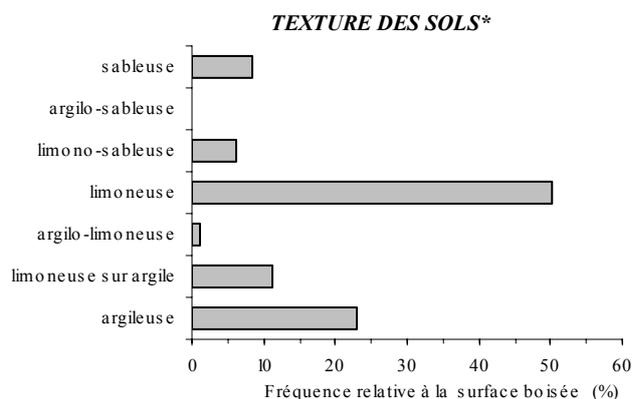
025 SAINT QUENTINOIS			Surface (ha)			Taux de boisement (%)
			totale	boisée	formations boisées de production	
Code	Département :	Date : *				
02.5	AISNE	2003	178 285	7 141	5 677	4,0 %
Ensemble de la région			178 285	7 141	5 677	4,0 %

\* année de référence des levés au sol du dernier inventaire

### *Principales caractéristiques écologiques*

Le substratum géologique est constitué en majorité de formations siliceuses meubles (61 %), plus rarement de roches calcaires consolidées (19 %) ou de formations calcaires meubles (13 %).

La texture des sols est principalement limoneuse (50 %), argileuse (23 %) ou limoneuse sur argile (11 %), parfois sableuse (8 %) ou limono-sableuse (6 %).



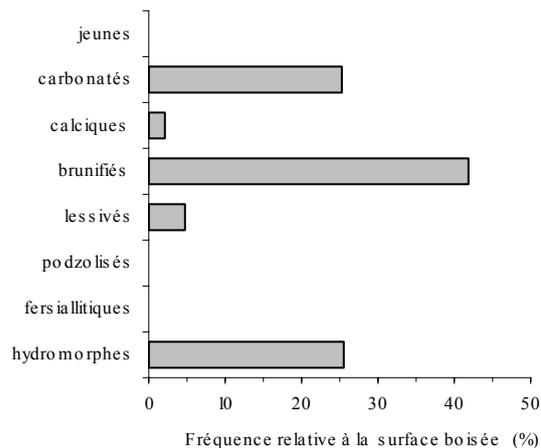
Les sols les plus fréquents sont :

- les sols brunifiés (42 % dont 27 % de type brun faiblement hydromorphe et 14 % de type brun) ;
- les sols hydromorphes (26 % dont 25 % de type pseudogley) ;
- les sols carbonatés (25 % dont 20 % de type brun calcaire).

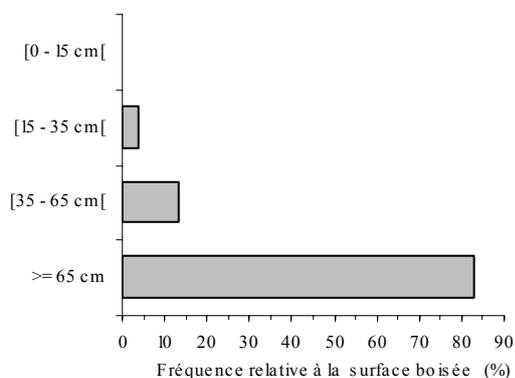
Les sols sont profonds (83 % ont plus de 64 cm de profondeur et 13 % entre 35 et 64 cm de profondeur).

64 % des sols présentent des traces d'hydromorphie.

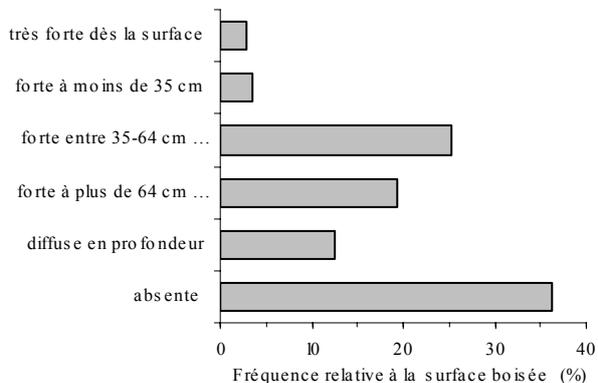
#### TYPES DE SOL\*



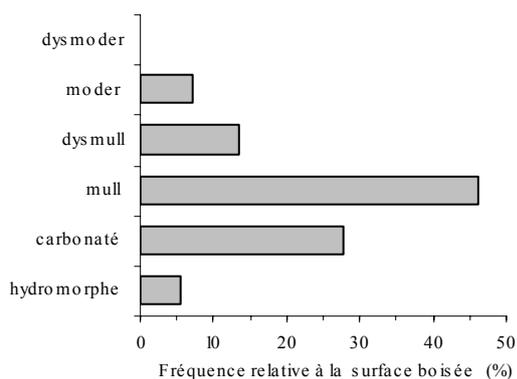
#### PROFONDEUR DES SOLS\*



#### SOLS ET HYDROMORPHIE\*



#### TYPES D'HUMUS\*



La répartition des groupes d'humus est la suivante :

60 % des humus sont de type mull (46 % de type eumull-mésomull et 14 % de type dysmull-oligomull).

7 % des humus sont de type moder-hémimoder.

5 % des humus sont hydromorphes et 28 % sont carbonatés.

**Typologie des stations forestières :** La zone est couverte en partie par le catalogue et le guide des stations de l'Aisne médiane (P. ARNOULD, J.-P. DAQUIN, CA Aisne et ENS St Cloud, 1987, 1990)

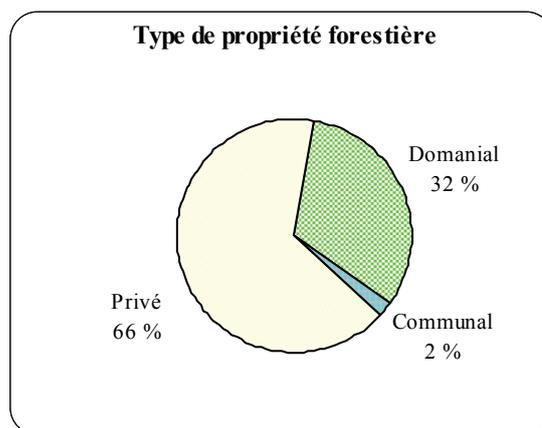
\* Voir dans le glossaire en annexe la définition des classes utilisées.

## Paysage et végétation forestière

La région « SAINT-QUENTINOIS » a un taux de boisement de 4,0 %.

Le paysage de grandes cultures industrielles laisse peu de place à la forêt et le taux de boisement est très faible. La principale forêt domaniale (F.D. d'Andigny) est située à l'extrémité nord-est de la région, en limite de la Thiérache. Les vallées de l'Oise et de ses affluents sont bordées de peupleraies tandis que la vallée de la Somme présente des formations boisées plus diversifiées.

Les types de peuplement sont le plus souvent des futaies de feuillus (frêne, chêne pédonculé, érable sycomore) et des mélanges de futaie de feuillus mélangés et de taillis. Les rares futaies de conifères sont souvent des boisements d'épicéa commun.



Les forêts publiques représentent 34 % de la surface boisée.

## Répartition par essence principale et par structure des surfaces des formations boisées de production :

Essence	% de la surface boisée de production	Surface (ha)
Chênes rouvre et pédonculé	21 %	1 168 ha
Frêne	37 %	2 103 ha
Grands érables	16 %	899 ha
Autres feuillus	22 %	1 245 ha

<i>Conifères</i>	5 %	262 ha
------------------	-----	--------

Total feuillus	95 %	5 415 ha
Total conifères	5 %	262 ha

<b>TOTAL REGION</b>	<b>100 %</b>	<b>5 677 ha</b>
---------------------	--------------	-----------------

Détail par structure forestière			
futaie	mélange de futaie et taillis	taillis	momentanément déboisé
18 %	2 %		
29 %	5 %	3 %	
15 %		1 %	
13 %	5 %	4 %	

4 %	*		*
-----	---	--	---

74 %	13 %	9 %	
4 %	*		*

<b>79 %</b>	<b>13 %</b>	<b>9 %</b>	<b>*</b>
-------------	-------------	------------	----------

\* : pourcentage < 0,5 %

Tableaux à consulter : 3, 7, 12 (surfaces)  
12.1 (volumes et productions)

## LISTES DES 10 ESPÈCES LES PLUS FRÉQUENTES (par ordre décroissant)

88 relevés

Fréquence en  
% du nombre  
de relevés

### ARBRES (31 espèces recensées)

<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	60
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier coudrier	53
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	53
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	50
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	49
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	36
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre	24
<i>Prunus avium</i>	Merisier	23
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux	22
<i>Populus tremula</i>	Tremble	18

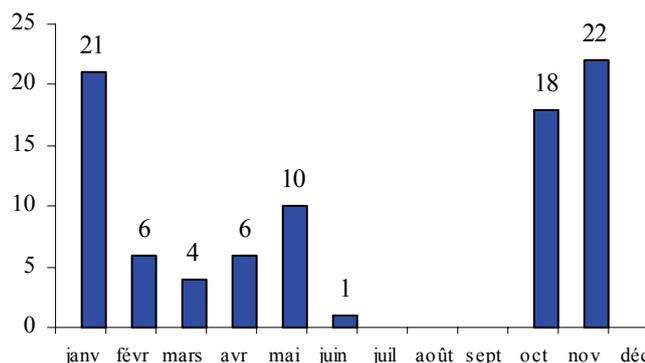
### LIGNEUX NON ARBORESCENTS (27 espèces recensées)

<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce des bois	80
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	47
<i>Hedera helix</i>	Lierre	33
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	24
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne	19
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite vigne blanche	15
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	10
<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe	10
<i>Rosa canina</i>	Rosier des chiens	9
<i>Rubus idaeus</i>	Framboisier	8

### HERBACÉES ET MOUSSES (92 espèces recensées)

<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle	42
Bryophytes	Mousses	42
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre	33
<i>Carex sylvatica</i>	Laîche des bois	32
<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	28
<i>Lamium galeobdolon</i>	Lamier jaune	28
<i>Deschampsia cespitosa</i>	Canche cespiteuse	27
<i>Athyrium filix femina</i>	Fougère femelle	20
<i>Juncus sp.</i>	Jonc (genre)	18

Pour certaines espèces, herbacées en particulier, l'identification est plus ou moins sûre en fonction du stade de végétation et l'abondance peut varier selon la saison. Les relevés de l'IFN étant effectués tout au long de l'année, le graphique ci-contre précise le nombre de relevés par mois.



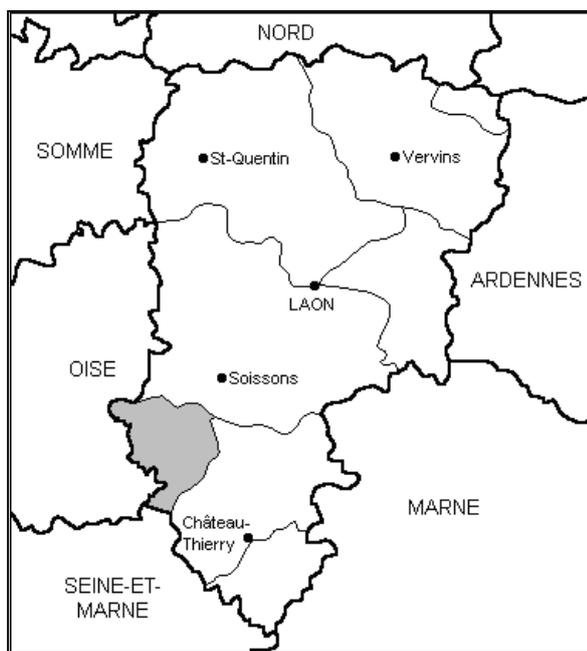
## 4.6 VALOIS

### Situation générale

Cette région départementale est la partie orientale du grand plateau situé dans l'Oise. L'altitude moyenne est voisine de 150 mètres avec des buttes témoins boisées et des vallées peu encaissées.

Les étages géologiques datent de l'ère tertiaire, la couche la plus importante étant celle des calcaires grossiers du Lutétien, surmontés des sables de Beauchamp et localement du calcaire de Saint-Ouen (Bartonien), la meulière apparaît par places et certaines zones sont argileuses. Une couverture de limons d'épaisseur variable recouvre les roches sous-jacentes.

Les précipitations annuelles moyennes sont comprises entre 550 et 650 mm. La température moyenne annuelle est de l'ordre de 10°C. Les brouillards sont fréquents.



### Étendue de la région forestière nationale

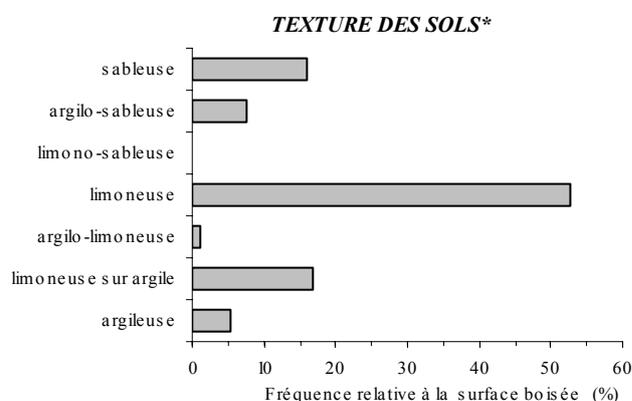
Code	Département :	Date : *	Surface (ha)			Taux de boisement (%)
			totale	boisée	formations boisées de production	
606	VALOIS					
02.6	AISNE	2003	40 153	16 987	16 823	42,3 %
60.6	OISE	2001	155 139	45 104	42 008	29,1 %
75.2	PARIS OU ILE-DE-FRANCE OUEST	2003	77 199	12 996	11 141	16,8 %
77.3	SEINE-ET-MARNE	2004	58 892	5 661	5 478	9,6 %
Ensemble de la région			331 383	80 747	75 450	24,4 %

\* année de référence des levés au sol du dernier inventaire

### Principales caractéristiquesologiques

Le substratum géologique est constitué en majorité de formations siliceuses meubles (76 %), plus rarement de formations calcaires meubles (22 %).

La texture des sols est assez variée : limoneuse (53 %), limoneuse sur argile (17 %), sableuse (16 %), argilo-sableuse (8 %) ou argileuse (5 %).



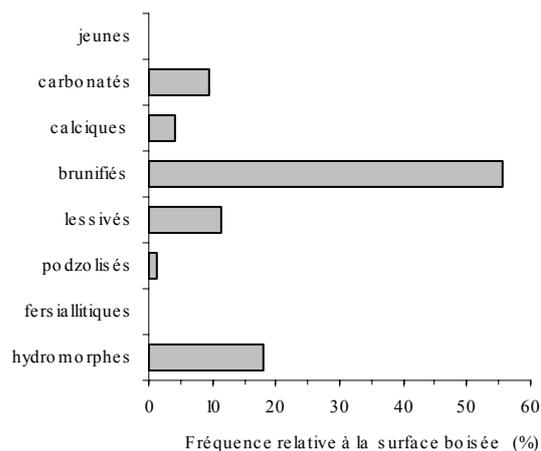
Les sols les plus fréquents sont :

- les sols brunifiés (56 % dont 35 % de type brun faiblement hydromorphe et 11 % de type brun acide) ;
- les sols hydromorphes (18 % dont 15 % de type pseudogley) ;
- les sols lessivés (11 %) ;
- les sols carbonatés (10 % dont 7 % de type brun calcaire).

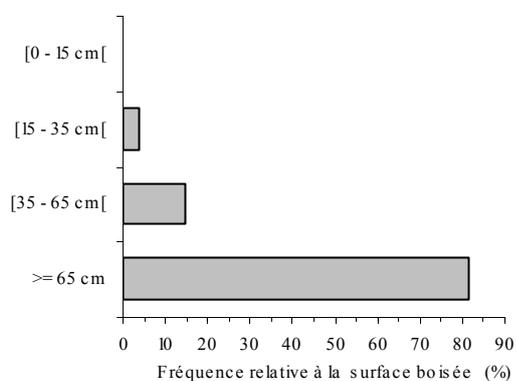
Les sols sont profonds (82 % ont plus de 64 cm de profondeur et 15 % entre 35 et 64 cm de profondeur).

65 % des sols présentent des traces d'hydromorphie

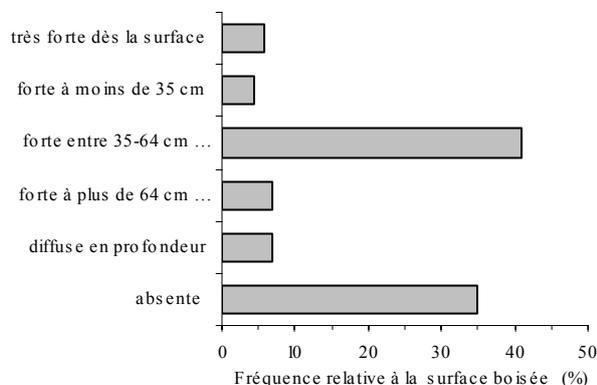
#### TYPES DE SOL\*



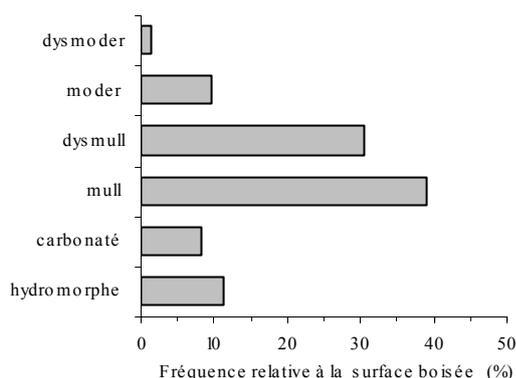
#### PROFONDEUR DES SOLS\*



#### SOLS ET HYDROMORPHIE\*



#### TYPES D'HUMUS\*



La répartition des groupes d'humus est la suivante :

69 % des humus sont de type mull (39 % de type eumull-mésomull et 30 % de type dysmull-oligomull).

11 % des humus sont de type moder (10 % de type moder-hémimoder et 1 % de type dysmoder-mor).

8 % des humus sont carbonatés et 11 % sont hydromorphes.

**Typologie de stations forestières :** La région est couverte par la pré-étude de définition des types de station forestière Valois, Vexin, Vieille France (J.-P. PARTY, T. BEAUFILS, CRPF Centre-Île-de-France, 2005)

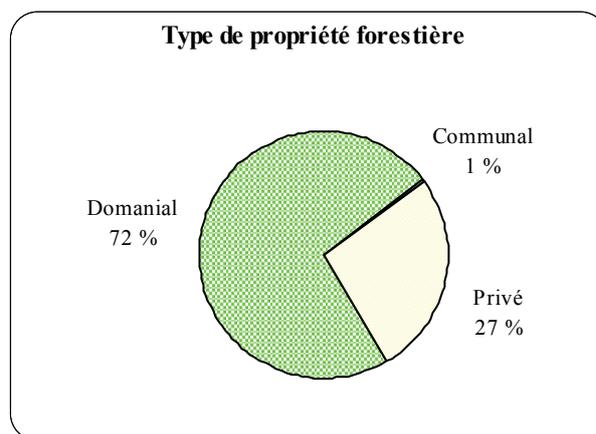
\* Voir dans le glossaire en annexe la définition des classes utilisées.

### Paysage et végétation forestière

La région « VALOIS » a un taux de boisement de 42,3 %.

Le paysage est très forestier sur l'ensemble du plateau où la forêt domaniale de Retz, (ou forêt de Villers-Cotterêts) occupe plus de 10 000 ha. Au sud, la vallée de l'Ourcq est la principale zone populicole de cette région.

Les types de peuplement sont le plus souvent des futaies dont l'essence principale est le hêtre, plus rarement le charme, les chênes pédonculé ou rouvre ou le frêne. Quelques boisements de conifères sont éparpillés parmi les peuplements feuillus.



Les forêts publiques représentent 73 % de la surface boisée.

### Répartition par essence principale et par structure des surfaces des formations boisées de production :

Essence	% de la surface boisée de production	Surface (ha)
Chênes rouvre et pédonculé	18 %	3 032 ha
Hêtre	43 %	7 230 ha
Charme	13 %	2 133 ha
Frêne	8 %	1 391 ha
Autres feuillus	14 %	2 383 ha

<i>Conifères</i>	4 %	655 ha
------------------	-----	--------

Total feuillus	96 %	16 169 ha
<i>Total conifères</i>	4 %	655 ha

<b>TOTAL REGION</b>	<b>100 %</b>	<b>16 823 ha</b>
---------------------	--------------	------------------

Détail par structure forestière			
futaie	mélange de futaie et taillis	taillis	momentanément déboisé
17 %	1 %		
43 %			
12 %	1 %		
6 %	2 %		
5 %	6 %	3 %	

4 %	*		*
-----	---	--	---

83 %	10 %	3 %	
4 %	*		*

<b>87 %</b>	<b>10 %</b>	<b>3 %</b>	<b>*</b>
-------------	-------------	------------	----------

\*: pourcentage < 0,5 %.

Tableaux à consulter : 3, 7, 12 (surface)  
12.1 (volumes et production)

## LISTES DES 10 ESPÈCES LES PLUS FRÉQUENTES (par ordre décroissant)

125 relevés

Fréquence en  
% du nombre  
de relevés

### ARBRES (33 espèces recensées)

<i>Carpinus betulus</i>	Charme	78
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre	66
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	53
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	46
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier coudrier	44
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	43
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile	36
<i>Prunus avium</i>	Merisier	30
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	29
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	22

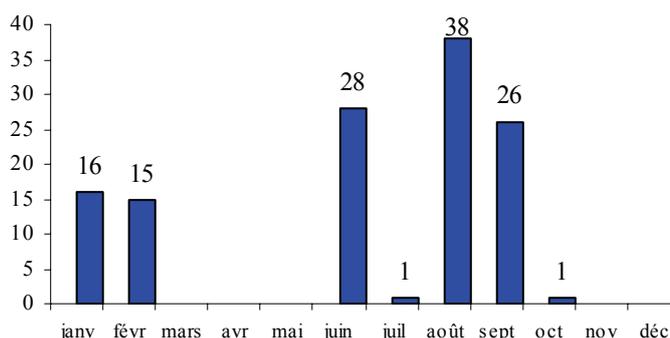
### LIGNEUX NON ARBORESCENTS (30 espèces recensées)

<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce des bois	95
<i>Hedera helix</i>	Lierre	48
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne	27
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx	26
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	25
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite vigne blanche	18
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	16
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène	13
<i>Rosa arvensis</i>	Rosier des champs	12
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier	10

### HERBACÉES ET MOUSSES (132 espèces recensées)

<i>Carex sylvatica</i>	Laîche des bois	53
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle	42
<i>Atrichum undulatum</i>	Atrichie ondulée	39
<i>Lamiastrum galeobdolon</i>	Lamier jaune	34
<i>Polytrichum formosum</i>	Polytric élégant	32
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois	29
<i>Milium effusum</i>	Millet diffus	26
<i>Pteridium aquilinum</i>	Fougère aigle	25
<i>Dryopteris carthusiana</i>	Polystic spinuleux	25
<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	25

Pour certaines espèces, herbacées en particulier, l'identification est plus ou moins sûre en fonction du stade de végétation et l'abondance peut varier selon la saison. Les relevés de l'IFN étant effectués tout au long de l'année, le graphique ci-contre précise le nombre de relevés par mois.



## 4.7 THIÉRACHE

### Situation générale

Cette région vallonnée, sillonnée par de nombreuses vallées, a une altitude augmentant vers l'est, comprise entre 50 et 250 mètres.

L'assise géologique date du Crétacé supérieur : les craies marneuses et marnes du Turonien sont recouvertes par des limons et des formations à silex.

Le climat est de type atlantique avec des influences continentales. La température moyenne annuelle est voisine de 9,5°C. Les précipitations annuelles moyennes sont comprises entre 700 et 900 mm, augmentant vers l'est. Les brouillards sont fréquents.



### Étendue de la région forestière nationale

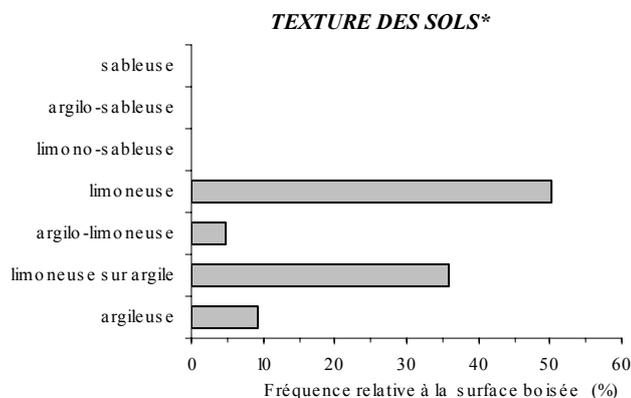
027	THIÉRACHE		Surface (ha)			Taux de boisement (%)
	Code	Département :	Date : *	totale	boisée	
02.7	AISNE	2003	122 892	11 838	11 443	9,6 %
08.2	ARDENNES	1998	13 311	2 637	2 574	19,8 %
59.6	NORD	2000	86 213	11 527	11 264	13,4 %
Ensemble de la région			222 416	26 001	25 282	11,7 %

\* année de référence des levers au sol du dernier inventaire

### Principales caractéristiques écologiques

Le substratum géologique est constitué en majorité de formations siliceuses meubles (93 %).

La texture des sols est à dominante limoneuse (50 %) ou limoneuse sur argile (36 %), localement argileuse (9 %).



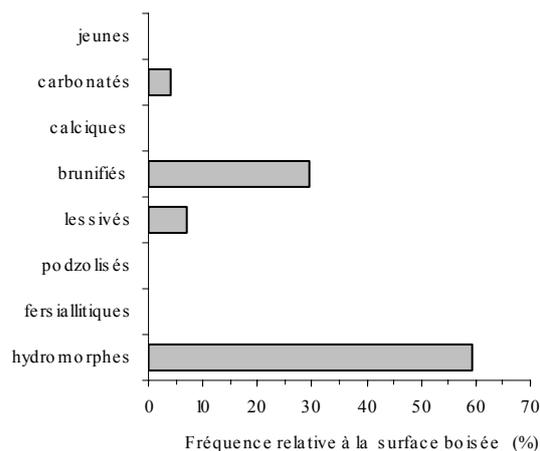
Les sols les plus fréquents sont :

- les sols hydromorphes (59 % de type pseudogley) ;
- les sols brunifiés (29 % dont 28 % de type brun faiblement hydromorphe) ;
- les sols lessivés (7 % de type lessivé hydromorphe).

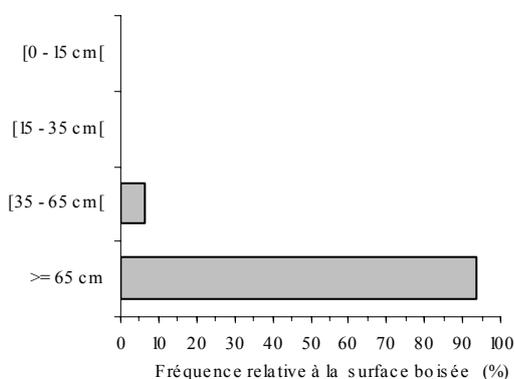
Les sols sont profonds (94 % ont plus de 64 cm de profondeur et 6 % entre 35 et 64 cm de profondeur).

98 % des sols présentent des traces d'hydromorphie.

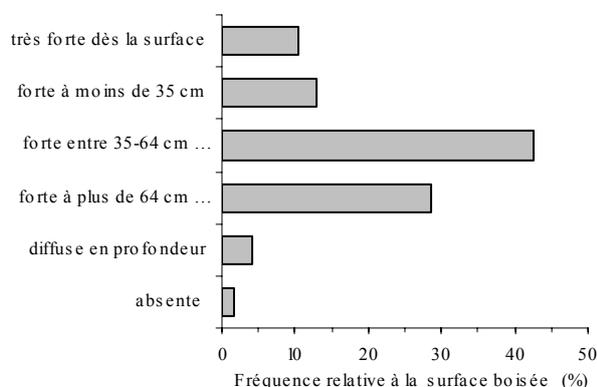
#### TYPES DE SOL\*



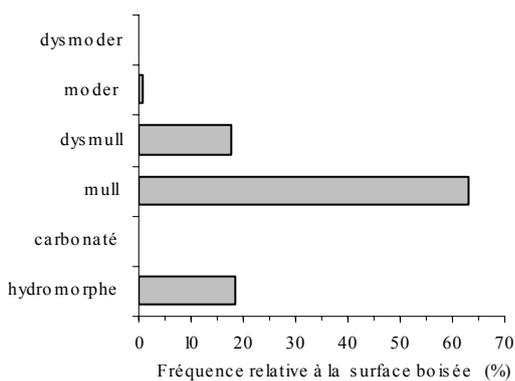
#### PROFONDEUR DES SOLS\*



#### SOLS ET HYDROMORPHIE\*



#### TYPES D'HUMUS\*



La répartition des groupes d'humus est la suivante :

81 % des humus sont de type mull (63 % de type eumull-mésomull et 18 % de type dysmull-oligomull).

1 % des humus sont de type moder-hémimoder.

18 % des humus sont hydromorphes.

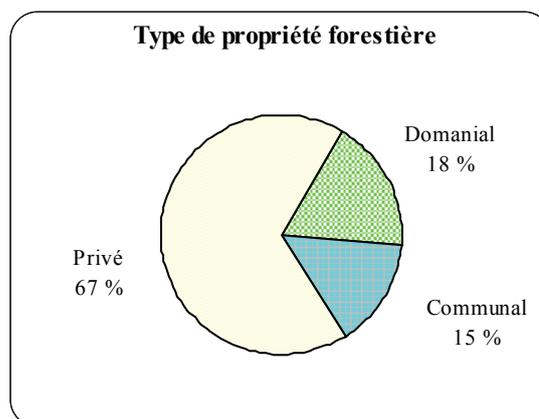
\* Voir dans le glossaire en annexe la définition des classes utilisées.

### Paysage et végétation forestière

La région « THIÉRACHE » a un taux de boisement de 9,6 %.

Le paysage vallonné et sillonné de ruisseaux de cette région bocagère est différent des régions précédentes, l'élevage est la principale activité agricole, les églises fortifiées sont nombreuses. Les vallées de l'Oise et du Thon appartiennent au bassin hydrographique de la Seine, la Sambre est rattachée à celui de la Meuse.

Les types de peuplement sont le plus souvent des futaies feuillues (frêne, chêne pédonculé) et des mélanges de futaie de feuillus mélangés et de taillis. Les peuplements de conifères sont constitués principalement d'épicéa commun, purs ou mélangés avec des feuillus.



Les forêts publiques représentent 33 % de la surface boisée.

### Répartition par essence principale et par structure des surfaces des formations boisées de production :

Essence	% de la surface boisée de production	Surface (ha)
Chênes rouvre et pédonculé	26 %	2 943 ha
Charme	7 %	805 ha
Aunes	7 %	756 ha
Grands érables	9 %	997 ha
Frêne	33 %	3 819 ha
Autres feuillus	7 %	776 ha

<i>Epicéa commun</i>	8 %	900 ha
<i>Autres conifères</i>	4 %	446 ha

Total feuillus	88 %	10 097 ha
Total conifères	12 %	1 346 ha

<b>TOTAL REGION</b>	<b>100 %</b>	<b>11 443 ha</b>
---------------------	--------------	------------------

Détail par structure forestière			
futaie	mélange de futaie et taillis	taillis	momentanément déboisé
23 %	2 %		*
7 %			
6 %	1 %		
8 %	*		
25 %	9 %		
4 %	*	3 %	

8 %			
4 %	*		

73 %	12 %	3 %	*
12 %	*		

<b>85 %</b>	<b>12 %</b>	<b>3 %</b>	<b>*</b>
-------------	-------------	------------	----------

\* : pourcentage < 0,5 %.

Tableaux à consulter : 3, 7, 12 (surfaces)  
12.1 (volumes et productions)

## LISTES DES 10 ESPÈCES LES PLUS FRÉQUENTES

(par ordre décroissant)

130 relevés

Fréquence en  
% du nombre  
de relevés

## ARBRES (30 espèces recensées)

<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	90
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	78
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	65
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	58
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier coudrier	58
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	50
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux	45
<i>Populus tremula</i>	Tremble	29
<i>Prunus avium</i>	Merisier	28
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	25

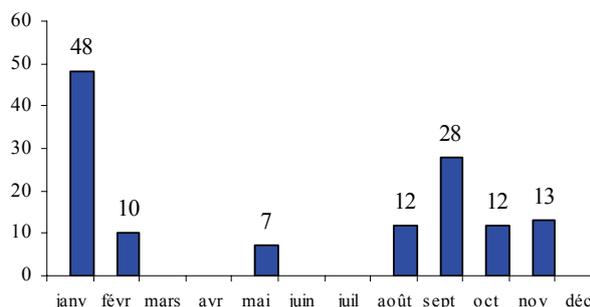
## LIGNEUX NON ARBORESCENTS (23 espèces recensées)

<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce des bois	96
<i>Hedera helix</i>	Lierre	39
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	30
<i>Sambucus racemosa</i>	Sureau à grappes	24
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	20
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx	15
<i>Rubus idaeus</i>	Framboisier	14
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne	14
<i>Crataegus laevigata</i>	Aubépine épineuse	9
<i>Viburnum opulus</i>	Viorne obier	5

## HERBACÉES ET MOUSSES (107 espèces recensées)

<i>Deschampsia cespitosa</i>	Canche cespiteuse	58
<i>Athyrium filix femina</i>	Fougère femelle	56
<i>Carex sylvatica</i>	Laîche des bois	55
<i>Atrichum undulatum</i>	Atrichie ondulée	51
Bryophytes	Mousses	50
<i>Lamium strumarium</i>	Lamier jaune	45
<i>Dryopteris dilatata</i>	Polystic dilaté	43
<i>Dryopteris carthusiana</i>	Polystic spinuleux	42
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle	33
<i>Milium effusum</i>	Millet diffus	32

Pour certaines espèces, herbacées en particulier, l'identification est plus ou moins sûre en fonction du stade de végétation et l'abondance peut varier selon la saison. Les relevés de l'IFN étant effectués tout au long de l'année, le graphique ci-contre précise le nombre de relevés par mois.



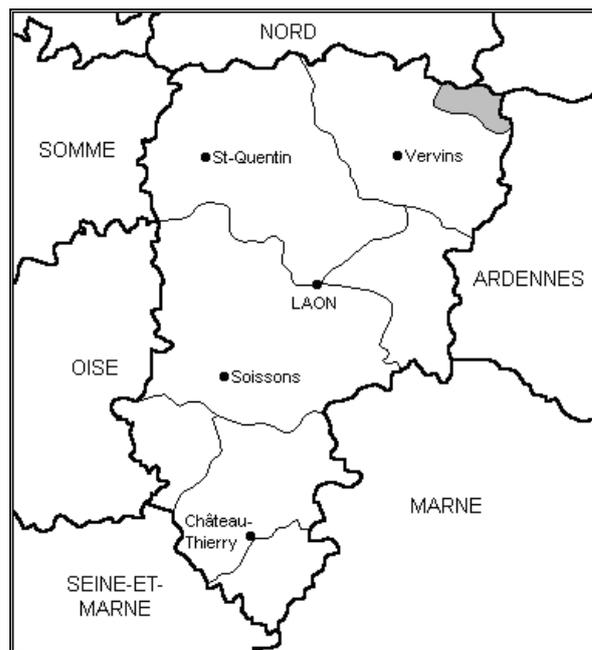
## 4.8 ARDENNE PRIMAIRE

### Situation générale

Cette petite région constitue l'extrémité occidentale du grand plateau ardennais, traversé par la vallée de l'Oise. L'altitude moyenne est voisine de 250 mètres, le point culminant du département étant dans la forêt de Saint-Michel (271 m), à l'est d'Hirson.

Les schistes et grès de l'ère primaire (Cambrien, Dévonien) sont le plus souvent recouverts de limons acides du Quaternaire.

Le climat est de type atlantique soumis à des influences continentales. La température moyenne annuelle est proche de 9°C, avec un nombre de jours de gel plus élevé que dans le reste du département. Les précipitations moyennes sont de l'ordre de 1000 mm par an, les brouillards sont fréquents.



### Étendue de la région forestière nationale

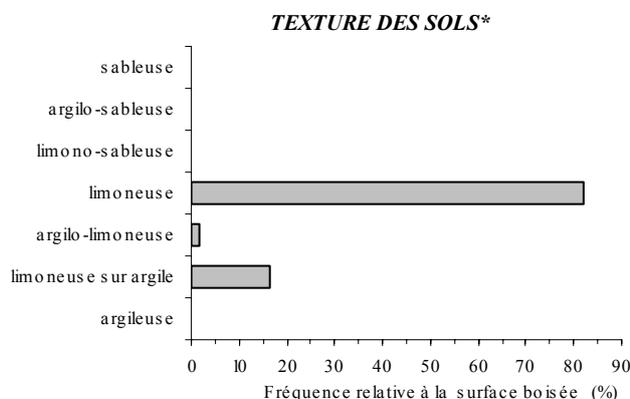
Code	Département :	Date : *	Surface (ha)			Taux de boisement (%)
			totale	boisée	formations boisées de production	
02.8	AISNE	2003	11 821	6 246	6 184	52,8 %
08.0	ARDENNES	1998	98 258	67 913	66 342	69,1 %
59.7	NORD	2000	74 900	15 782	15 343	21,1 %
Ensemble de la région			184 980	89 942	87 869	48,6 %

\* année de référence des levés au sol du dernier inventaire.

### Principales caractéristiques écologiques

Le substratum géologique est constitué en majorité de formations siliceuses meubles (89 %), localement de roches siliceuses consolidées (7 %).

La texture des sols est limoneuse (82 %) ou limoneuse sur argile (16 %).



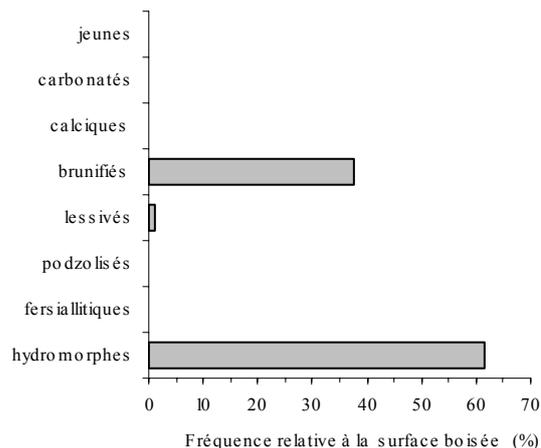
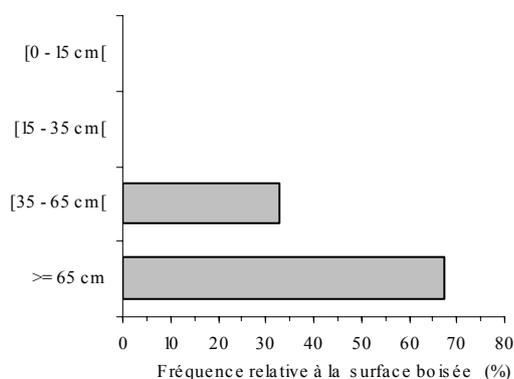
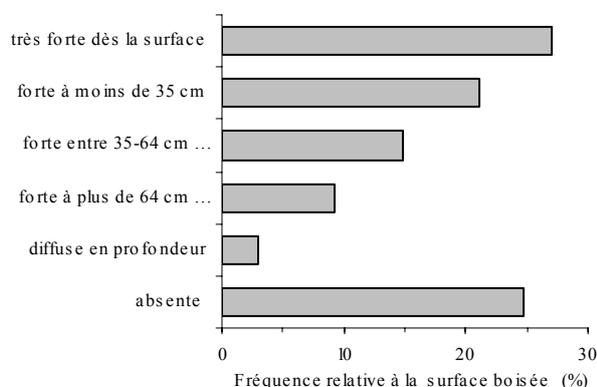
**TYPES DE SOL\***

Les sols les plus fréquents sont :

- les sols hydromorphes (61 % dont 58 % de type pseudogley) ;
- les sols brunifiés (38 % dont 19 % de type brun acide et 13 % de type brun faiblement hydromorphe).

Les sols sont profonds (67 % ont plus de 64 cm de profondeur et 33 % entre 35 et 64 cm de profondeur).

75 % des sols présentent des traces d'hydromorphie et 48 % des sols sont très hydromorphes à faible profondeur (27 % en surface et 21 % à moins de 35 cm de profondeur).

**PROFONDEUR DES SOLS\*****SOLS ET HYDROMORPHIE\*****TYPES D'HUMUS\***

La répartition des groupes d'humus est la suivante :

72 % des humus sont de type mull (52 % de type dysmull-oligomull et 20 % de type eumull-mésomull).

2 % des humus sont de type moder-hémimoder.

26 % des humus sont hydromorphes.

La végétation révèle une dominance des stations à niveaux trophiques de types acidocline (47 %) et acidophile-mésacidiphile (45 %).

**Typologie des stations forestières :** La région est couverte par le catalogue des stations *Ardenne primaire* (J.DRAPIER, IFN, 1989)

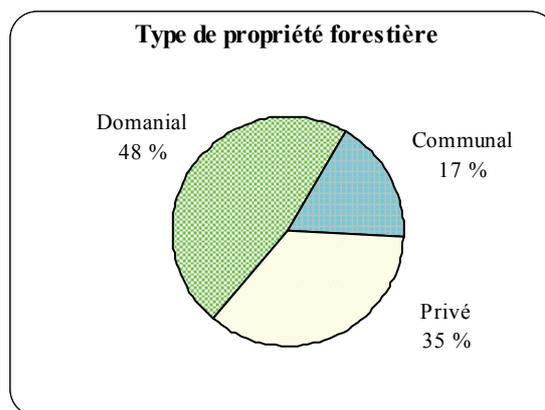
\* Voir dans le glossaire en annexe la définition des classes utilisées.

### Paysage et végétation forestière

La région « ARDENNE PRIMAIRE » a un taux de boisement de 52,8 %, le plus élevé du département mais sur une surface faible.

Le paysage de cette petite région départementale, en limite avec le département des Ardennes où est située la plus grande partie de la région forestière nationale, est formé de collines arrondies entaillées par les vallées de l'Oise et de ses affluents. Les conifères et les forêts mixtes occupent une surface importante.

Les types de peuplements cartographiés sont le plus souvent des mélanges de futaie de chêne pédonculé ou de feuillus mélangés et de taillis. Les peuplements de conifères sont des futaies d'épicéa commun ou parfois d'épicéa de Sitka.



Les forêts publiques représentent 65 % de la surface boisée.

### Répartition par essence principale et par structure des surfaces des formations boisées de production :

Essence	% de la surface boisée de production	Surface (ha)
Chêne pédonculé	9 %	221 ha
Frêne	8 %	196 ha
Bouleau	17 %	435 ha
Autres feuillus	23 %	590 ha

<i>Conifères</i>	<i>44 %</i>	<i>1 151 ha</i>
------------------	-------------	-----------------

Total feuillus	56 %	1 442 ha
Total conifères	44 %	1 151 ha

<b>TOTAL REGION</b>	<b>100 %</b>	<b>2 593 ha</b>
---------------------	--------------	-----------------

\* : pourcentage < 0,5 %.

Détail par structure forestière			
futaie	mélange de futaie et taillis	taillis	momentané-ment déboisé
	9 %		
1 %	6 %	17 %	
6 %	6 %	10 %	

38 %	7 %		
------	-----	--	--

8 %	21 %	27 %	
38 %	7 %		

<b>46 %</b>	<b>27 %</b>	<b>27 %</b>	
-------------	-------------	-------------	--

Tableaux à consulter : 3 , 7 , 12 (surfaces)  
12.1 (volumes et productions)

**LISTES DES 10 ESPÈCES LES PLUS FRÉQUENTES**

(par ordre décroissant)

80 relevés

Fréquence en  
% du nombre  
de relevés**ARBRES (23 espèces recensées)**

<i>Carpinus betulus</i>	Charme	85
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	81
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	79
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	73
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier coudrier	63
<i>Sorbus aucuparia</i>	Sorbier des oiseleurs	48
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux	34
<i>Picea abies</i>	Épicéa commun	28
<i>Populus tremula</i>	Tremble	26
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre	25

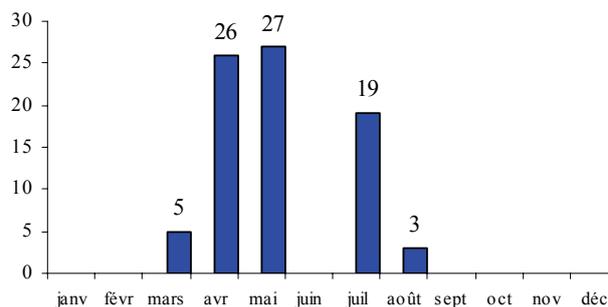
**LIGNEUX NON ARBORESCENTS (19 espèces recensées)**

<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce des bois	95
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	51
<i>Hedera helix</i>	Lierre	41
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx	33
<i>Sambucus racemosa</i>	Sureau à grappes	30
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne	18
<i>Frangula alnus</i>	Bourdaïne	16
<i>Rubus idaeus</i>	Framboisier	16
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	14
<i>Crataegus laevigata</i>	Aubépine épineuse	13

**HERBACÉES ET MOUSSES (96 espèces recensées)**

<i>Athyrium filix femina</i>	Fougère femelle	85
<i>Deschampsia cespitosa</i>	Canche cespituse	63
<i>Dryopteris dilatata</i>	Polystic dilaté	54
<i>Atrichum undulatum</i>	Atrichie ondulée	50
<i>Dryopteris carthusiana</i>	Polystic spinuleux	45
<i>Polytrichum formosum</i>	Polytric élégant	43
<i>Milium effusum</i>	Millet diffus	43
<i>Lamium galeobdolon</i>	Lamier jaune	43
<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau de Salomon multiflore	38
<i>Senecio nemorensis subsp. fuchsii</i>	Sénéçon de Fuchs	38

Pour certaines espèces, herbacées en particulier, l'identification est plus ou moins sûre en fonction du stade de végétation et l'abondance peut varier selon la saison. Les relevés de l'IFN étant effectués tout au long de l'année, le graphique ci-contre précise le nombre de relevés par mois.





## 5 Les types de peuplement de l'Aisne

Lors de la cartographie, l'Inventaire forestier national distingue différents « types de formation végétale ». Ce sont des ensembles forestiers ou semi-naturels (landes, formations pastorales), continus ou discontinus, qui présentent une certaine unité pour leur vocation et leur mise en valeur. Cette unité apparaît après une étude fine en vision stéréoscopique des photographies aériennes prises spécialement pour l'inventaire forestier du département. De nombreux contrôles au sol permettent d'améliorer la pertinence de ce classement.

Parmi les types de formation végétale étudiés, les **types de peuplement forestier** sont ceux où le taux de couvert des arbres forestiers est égal ou supérieur à 10 % (conformément à la définition des formations boisées). Les critères servant de base à la définition des types de peuplement sont :

- la structure d'ensemble, structure au sens large (structure forestière classique : futaie, taillis, mélange de futaie et taillis) ou structure spéciale (résultant notamment de la prise en compte du morcellement foncier) ;
- la composition, c'est-à-dire la nature des essences représentées, que cette définition soit faite par essence ou par groupe d'essences.

La notion de type de peuplement s'applique à des ensembles assez vastes englobant généralement la parcelle forestière classique. Il y a donc des disparités ou des irrégularités localisées dont il n'est pas tenu compte, en raison de leur caractère accessoire, dans la délimitation des types (bouquets de conifères isolés dans un ensemble constitué de feuillus par exemple). Autrement dit, dans un ensemble cartographié sous un même type, les peuplements élémentaires respectant rigoureusement la définition du type sont donc majoritaires, mais ils ne sont pas les seuls.

Il en résulte aussi que, à l'inverse de la structure forestière élémentaire qui est évaluée au sol sur 20 ares, le type de peuplement est évalué d'abord sur photographies aériennes et sur des surfaces plus importantes. Le seuil d'un élément de type de peuplement est fixé à 2,25 ha pour les peuplements à limites nettes et tranchées qui permettent de les situer avec précision sur les photographies aériennes. Les bosquets et boqueteaux (de 5 ares à 2,25 ha) n'ayant ainsi pas pu être cartographiés sont évalués par comptage de points et regroupés dans la publication avec les peuplements morcelés sous l'intitulé "Autre type de peuplement".

**Liste des types de peuplement forestier de production** tels qu'ils apparaissent sur la carte forestière au 1/200 000 et dans ce chapitre :

	Surface
• FUTAIE DE CHÊNES	3 390 ha
• FUTAIE DE HÊTRE	11 320 ha
• FUTAIE DE FEUILLUS INDIFFÉRENCIÉS	18 486 ha
• FUTAIE DE CONIFÈRES	4 203 ha
• FUTAIE MIXTE	1 947 ha
• MÉLANGE DE FUTAIE DE CHÊNES ET TAILLIS	8 629 ha
• MÉLANGE DE FUTAIE DE FEUILLUS INDIFFÉRENCIÉS ET TAILLIS	61 913 ha
• MÉLANGE DE FUTAIE DE CONIFÈRES ET TAILLIS	137 ha
• TAILLIS	1 879 ha
• PEUPEMENT LÂCHE	77 ha
• AUTRE TYPE DE PEUPEMENT	5 470 ha
<b>Total</b>	<b>117 452 ha</b>

Les surfaces momentanément déboisées (105 ha) sont incluses dans ces surfaces. Pour mémoire : les autres formations boisées (forêts de protection, espaces verts, forêts militaires, etc.) couvrent 5 939 ha.

*Tableaux à consulter : 3 et 12 (surfaces).*

Les pages suivantes donnent des résultats détaillés pour chaque type de peuplement, les volumes à l'hectare et les productions annuelles à l'hectare figurant dans les tableaux sont calculés en déduisant de la surface totale du type les surfaces momentanément déboisées.

## 5.1 FUTAIE DE CHÊNES

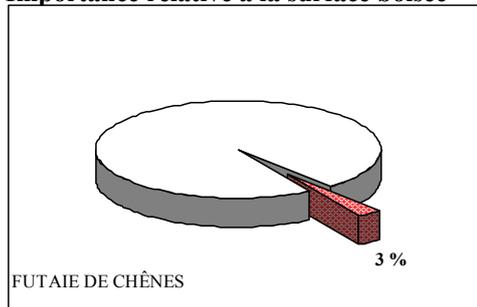
Peuplement de structure de futaie dans lequel les chênes pédonculé et rouvre occupent plus de 75 % du couvert de la futaie.

La surface des boisements et reboisements de moins de 40 ans s'élève à 1 193 hectares.

<i>Résultats de l'inventaire</i>	Total des forêts publiques		Total des forêts privées		Total des forêts de production
Surface (ha) <i>dont surfaces momentanément déboisées</i>	2 357	70 %	1 033	30 %	<b>3 390</b> 0
Volume sur pied (m <sup>3</sup> ) <i>soit en m<sup>3</sup>/ha</i>	289 300 122,7	54 %	242 000 234,4	46 %	<b>531 300</b> 156,7
Production annuelle (m <sup>3</sup> /an) * <i>soit en m<sup>3</sup>/ha/an</i>	17 980 7,63	61 %	11 360 11,00	39 %	<b>29 340</b> 8,65
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	52		8		<b>60</b>

\* voir glossaire

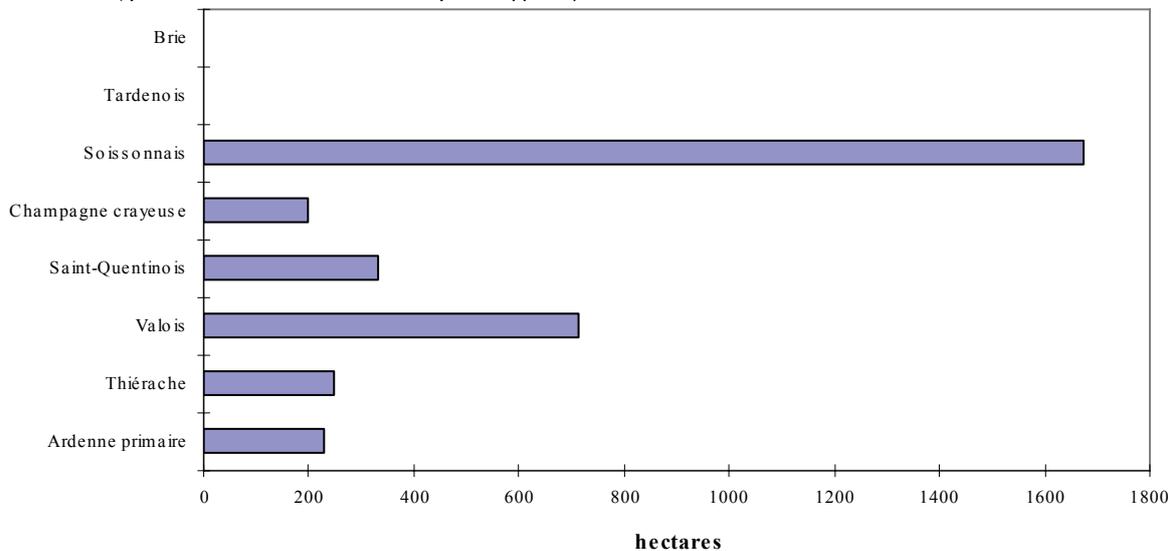
### Importance relative à la surface boisée



### Détail du volume sur pied des principales essences de la futaie

CHÊNE PÉDONCULÉ :	233 700 m <sup>3</sup>
CHÊNE ROUVRE :	68 700 m <sup>3</sup>
CHARME :	43 700 m <sup>3</sup>
HÊTRE :	42 300 m <sup>3</sup>
BOULEAU :	19 100 m <sup>3</sup>
AUTRES ESSENCES :	41 500 m <sup>3</sup>

### Répartition du type FUTAIE DE CHÊNES par région forestière



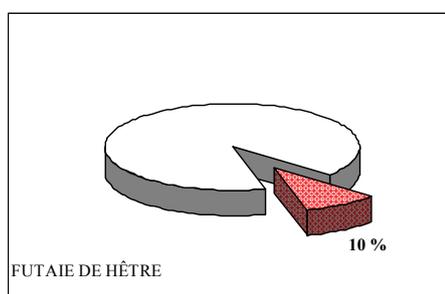
## 5.2 FUTAIE DE HÊTRE

Peuplement de structure de futaie dans lequel le hêtre occupe plus de 75 % du couvert de la futaie.  
La surface des boisements et reboisements de moins de 40 ans s'élève à 443 hectares.

<i>Résultats de l'inventaire</i>	Total des forêts publiques		Total des forêts privées		Total des forêts de production
Surface (ha) <i>dont surfaces momentanément déboisées</i>	11 067	98 %	253	2 %	<b>11 320</b> 0
Volume sur pied (m <sup>3</sup> ) <i>soit en m<sup>3</sup>/ha</i>	2 995 700 270,7	98 %	67 800 267,8	2 %	<b>3 063 500</b> 270,6
Production annuelle (m <sup>3</sup> /an) * <i>soit en m<sup>3</sup>/ha/an</i>	108 820 9,83	97 %	3 550 14,01	3 %	<b>112 370</b> 9,93
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	65		4		<b>69</b>

\* voir glossaire

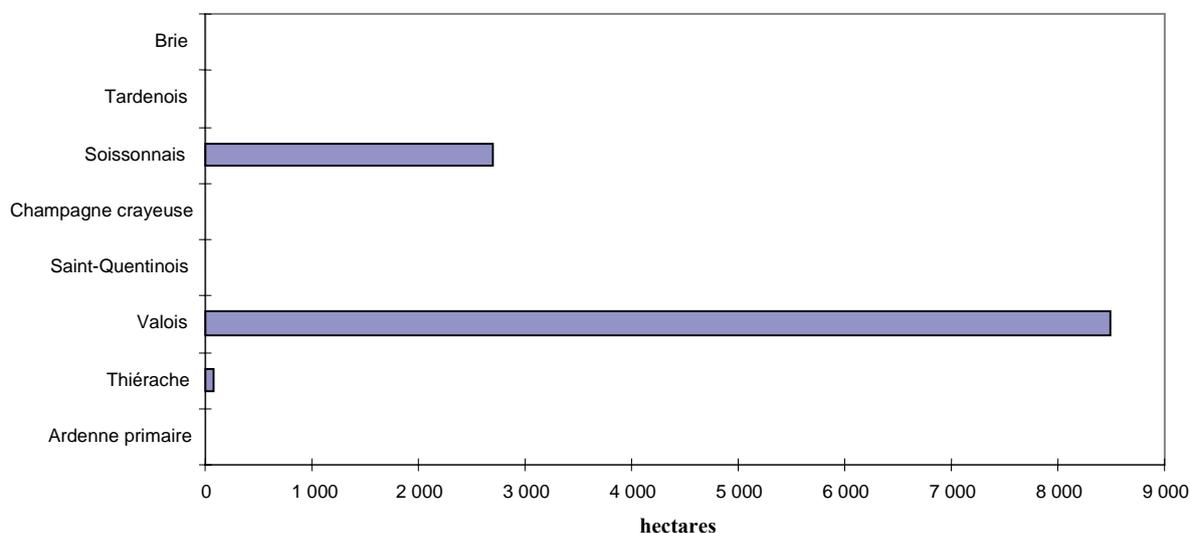
### Importance relative à la surface boisée



### Détail du volume sur pied des principales essences de la futaie

HÊTRE	: 1 739 800 m <sup>3</sup>
CHÊNE ROUVRE	: 438 700 m <sup>3</sup>
CHARME	: 378 500 m <sup>3</sup>
CHÊNE PÉDONCULÉ	: 260 400 m <sup>3</sup>
FRÊNE	: 133 400 m <sup>3</sup>
AUTRES ESSENCES	: 81 500 m <sup>3</sup>

### Répartition du type FUTAIE DE HÊTRE par région forestière



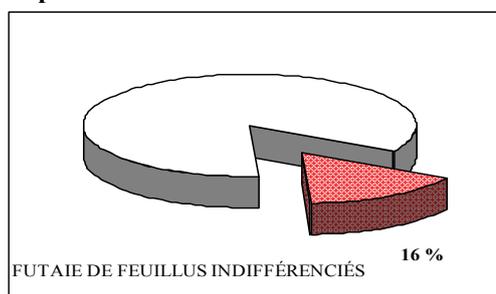
### 5.3 FUTAIE DE FEUILLUS INDIFFÉRENCIÉS

Peuplement où la part du couvert forestier occupé par des essences feuillues est supérieure à 75 % et où ni le hêtre ni les chênes n'atteignent ce seuil à eux seuls. La forme des arbres traduit un traitement en futaie déjà ancien. Il s'agit généralement de mélanges de feuillus divers, mais on rencontre également des futaies où le frêne, le chêne pédonculé ou les grands érables (plane et sycomore) sont l'essence principale, pure ou en peuplements mélangés. La surface des boisements et reboisements de moins de 40 ans s'élève à 548 hectares.

<i>Résultats de l'inventaire</i>	Total des forêts publiques		Total des forêts privées		Total des forêts de production
Surface (ha) <i>dont surfaces momentanément déboisées</i>	8 378 7	45 %	10 109 7	55 %	<b>18 486</b> 7
Volume sur pied (m <sup>3</sup> ) <i>soit en m<sup>3</sup>/ha</i>	2 077 800 248,2	52 %	1 943 000 192,2	48 %	<b>4 020 800</b> 217,6
Production annuelle (m <sup>3</sup> /an) * <i>soit en m<sup>3</sup>/ha/an</i>	79 860 9,54	44 %	99 610 9,85	56 %	<b>179 470</b> 9,71
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	100		64		<b>164</b>

\* voir glossaire

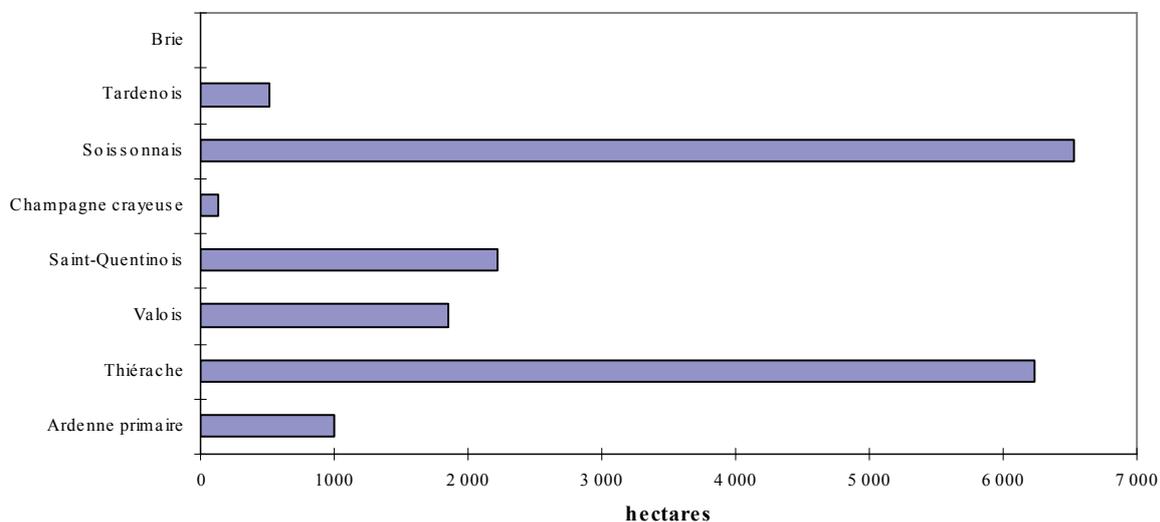
#### Importance relative à la surface boisée



#### Détail du volume sur pied des principales essences de la futaie

FRÊNE	: 790 600 m <sup>3</sup>
CHÊNE PÉDONCULÉ	: 726 300 m <sup>3</sup>
CHARME	: 355 700 m <sup>3</sup>
HÊTRE	: 309 900 m <sup>3</sup>
CHÊNE ROUVRE	: 291 300 m <sup>3</sup>
GRANDS ÉRABLES	: 290 700 m <sup>3</sup>
AUTRES ESSENCES	: 772 400 m <sup>3</sup>

#### Répartition du type FUTAIE DE FEUILLUS INDIFFÉRENCIÉS par région forestière



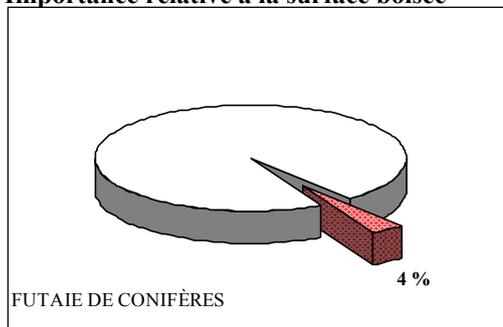
## 5.4 FUTAIE DE CONIFÈRES

Peuplement de structure de futaie où la part du couvert forestier libre relatif occupé par des essences résineuses est supérieure à 75 %. L'essence principale est le plus souvent l'épicéa commun, le douglas ou le pin sylvestre. La surface des boisements et reboisements de moins de 40 ans s'élève à 2 509 hectares.

<i>Résultats de l'inventaire</i>	Total des forêts publiques		Total des forêts privées		Total des forêts de production
Surface (ha) <i>dont surfaces momentanément déboisées</i>	2 590 26	62 %	1 613 44	38 %	<b>4 203</b> 69
Volume sur pied (m <sup>3</sup> ) <i>soit en m<sup>3</sup>/ha</i>	848 900 331,0	67 %	424 400 270,5	33 %	<b>1 273 300</b> 308,0
Production annuelle (m <sup>3</sup> /an) * <i>soit en m<sup>3</sup>/ha/an</i>	65 530 25,55	68 %	30 850 19,66	32 %	<b>96 380</b> 23,31
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	51		25		<b>76</b>

\* voir glossaire

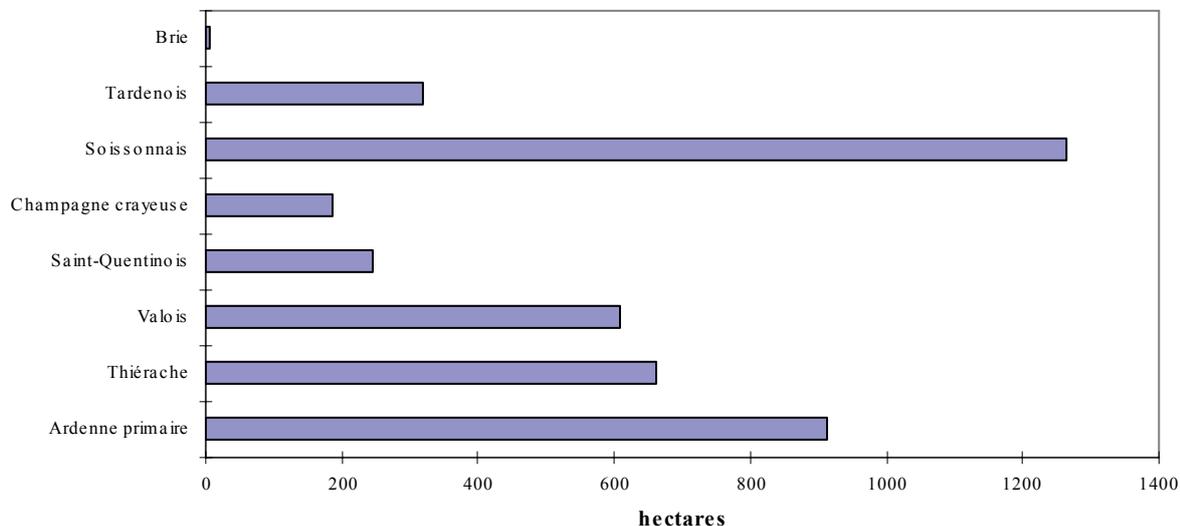
### Importance relative à la surface boisée



### Détail du volume sur pied des principales essences de la futaie

ÉPICÉA COMMUN	: 405 300 m <sup>3</sup>
DOUGLAS	: 331 500 m <sup>3</sup>
SAPIN AMÉRICAIN	: 136 100 m <sup>3</sup>
ÉPICÉA DE SITKA	: 108 400 m <sup>3</sup>
PIN LARICIO	: 108 000 m <sup>3</sup>
AUTRES ESSENCES	: 144 100 m <sup>3</sup>

### Répartition du type FUTAIE DE CONIFÈRES par région forestière



## 5.5 FUTAIE MIXTE

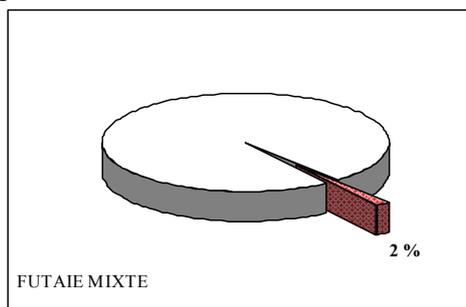
Peuplement de structure de futaie régulière ou irrégulière dans lequel la part du couvert forestier libre relatif de l'ensemble des feuillus ou des conifères est compris entre 25 et 75 %. La forme du toit traduit un traitement en futaie déjà ancien et bien organisé dans l'espace. L'essence principale peut être un feuillu (bouleau, chênes) ou un conifère (épicéa commun, douglas).

La surface des boisements et reboisements de moins de 40 ans s'élève à 839 hectares.

<i>Résultats de l'inventaire</i>	Total des forêts publiques		Total des forêts privées		Total des forêts de production
Surface (ha) <i>dont surfaces momentanément déboisées</i>	493	25 %	1 454 28	75 %	<b>1 947</b> 28
Volume sur pied (m <sup>3</sup> ) <i>soit en m<sup>3</sup>/ha</i>	114 100 231,6	23 %	388 300 272,3	77 %	<b>502 400</b> 261,8
Production annuelle (m <sup>3</sup> /an) * <i>soit en m<sup>3</sup>/ha/an</i>	7 050 14,31	21 %	25 990 18,23	79 %	<b>33 040</b> 17,22
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	29		25		<b>54</b>

\* voir glossaire

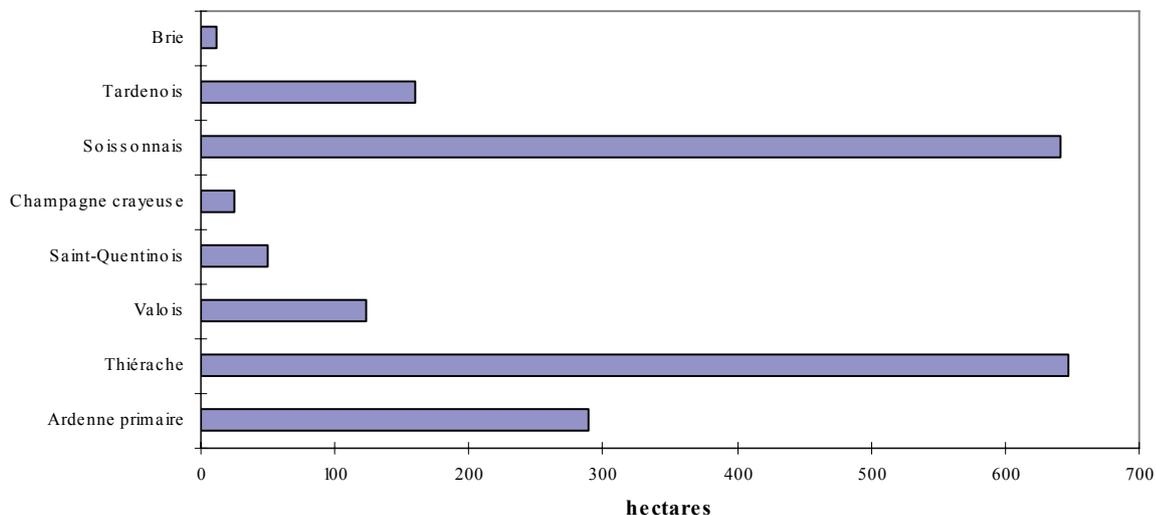
### Importance relative à la surface boisée



### Détail du volume sur pied des principales essences de la futaie

ÉPICÉA COMMUN	: 173 100 m <sup>3</sup>
CHÊNE PÉDONCULÉ	: 63 900 m <sup>3</sup>
DOUGLAS	: 38 400 m <sup>3</sup>
MÉLÈZE D'EUROPE	: 28 200 m <sup>3</sup>
FRÊNE	: 23 900 m <sup>3</sup>
AUTRES ESSENCES	: 136 800 m <sup>3</sup>

### Répartition du type FUTAIE MIXTE par région forestière



## 5.6 MÉLANGE DE FUTAIE DE CHÊNES ET TAILLIS

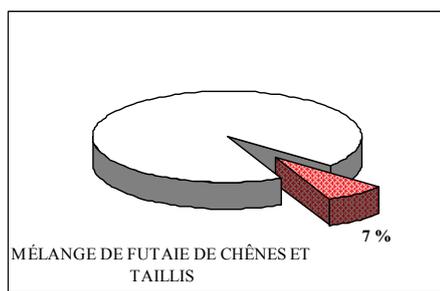
Peuplement de structure mixte de futaie et taillis dans lequel les chênes pédonculé ou rouvre occupent, à eux seuls, au moins 65 % du couvert de la seule futaie.

La surface des boisements et reboisements de moins de 40 ans s'élève à 47 hectares.

<i>Résultats de l'inventaire</i>	Total des forêts publiques		Total des forêts privées		Total des forêts de production
Surface (ha) <i>dont surfaces momentanément déboisées</i>	2 649	31 %	5 980	69 %	<b>8 629</b> 0
Volume sur pied (m <sup>3</sup> ) <i>soit en m<sup>3</sup>/ha</i>	587 500 221,8	34 %	1 117 700 186,9	66 %	<b>1 705 200</b> 197,6
Production annuelle (m <sup>3</sup> /an) * <i>soit en m<sup>3</sup>/ha/an</i>	19 900 7,51	33 %	40 730 6,81	67 %	<b>60 630</b> 7,03
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	46		41		<b>87</b>

\* voir glossaire

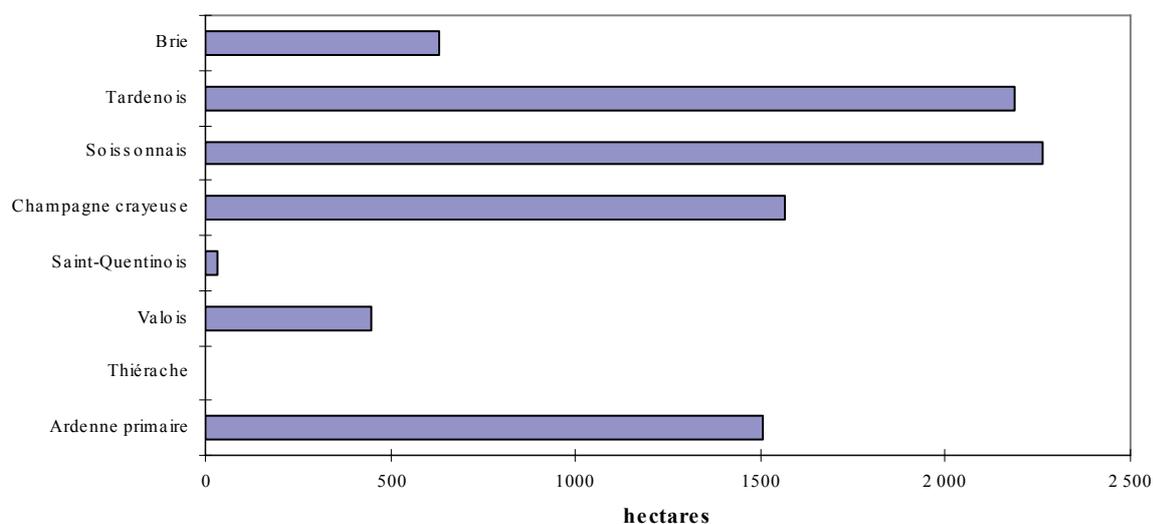
### Importance relative à la surface boisée



### Détail du volume sur pied des principales essences de la futaie

CHÊNE ROUVRE	: 553 700 m <sup>3</sup>
CHÊNE PÉDONCULÉ	: 550 100 m <sup>3</sup>
HÊTRE	: 98 000 m <sup>3</sup>
BOULEAU	: 68 800 m <sup>3</sup>
ÉPICÉA COMMUN	: 45 600 m <sup>3</sup>
AUTRES ESSENCES	: 185 600 m <sup>3</sup>

### Répartition du type MÉLANGE DE FUTAIE DE CHÊNES ET TAILLIS par région forestière



## 5.7 MÉLANGE DE FUTAIE DE FEUILLUS INDIFFÉRENCIÉS ET TAILLIS

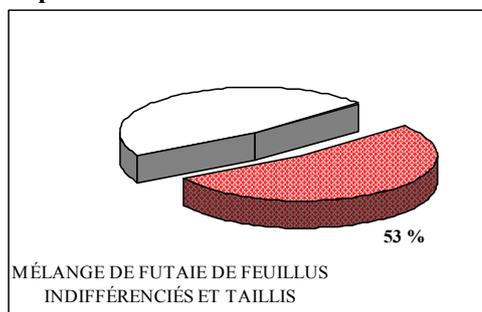
Peuplement de structure mixte de futaie et taillis dans lesquels les feuillus sont majoritaires dans la futaie et où ils occupent, à eux seuls, moins de 40 % du couvert de la seule futaie.

La surface des boisements et reboisements de moins de 40 ans s'élève à 454 hectares.

<i>Résultats de l'inventaire</i>	Total des forêts publiques		Total des forêts privées		Total des forêts de production
Surface (ha) <i>dont surfaces momentanément déboisées</i>	8 525	14 %	53 389	86 %	<b>61 913</b> 0
Volume sur pied (m <sup>3</sup> ) <i>soit en m<sup>3</sup>/ha</i>	1 642 100 192,6	15 %	9 523 100 178,4	85 %	<b>11 165 200</b> 180,3
Production annuelle (m <sup>3</sup> /an) * <i>soit en m<sup>3</sup>/ha/an</i>	71 540 8,39	13 %	488 910 9,16	87 %	<b>560 450</b> 9,05
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	98		255		<b>353</b>

\* voir glossaire

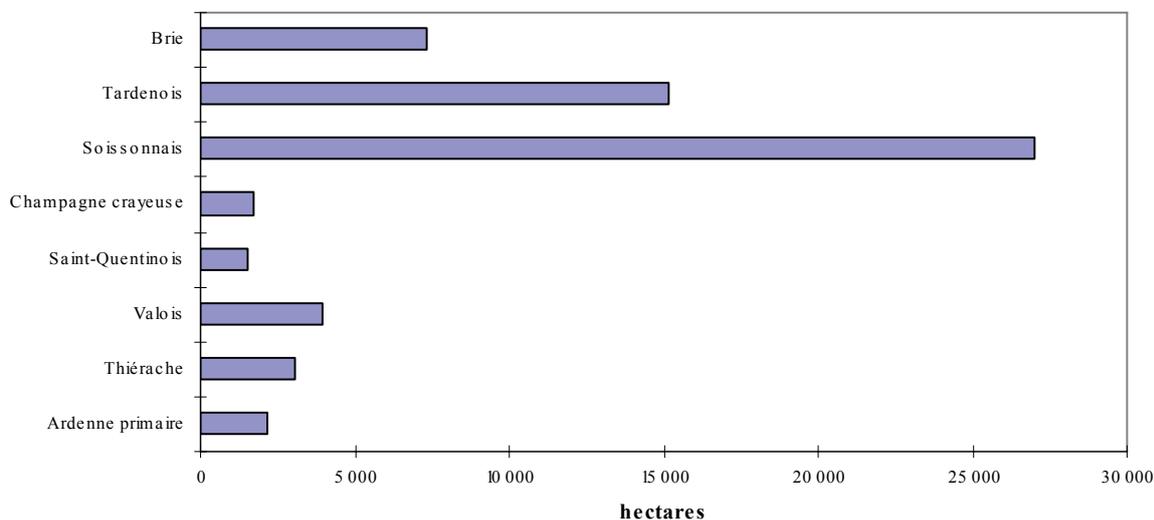
### Importance relative à la surface boisée



### Détail du volume sur pied des principales essences de la futaie

FRÊNE	: 2 189 100 m <sup>3</sup>
CHÊNE PÉDONCULÉ	: 2 142 400 m <sup>3</sup>
CHÊNE ROUVRE	: 839 200 m <sup>3</sup>
CHARME	: 543 400 m <sup>3</sup>
AUTRES ESSENCES	: 3 199 700 m <sup>3</sup>

Répartition du type MÉLANGE DE FUTAIE DE FEUILLUS INDIFFÉRENCIÉS ET TAILLIS par région forestière



## 5.8 MÉLANGE DE FUTAIE DE CONIFÈRES ET TAILLIS

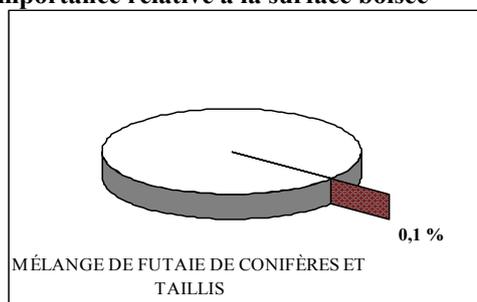
Peuplement de structure mixte de futaie et taillis dans lequel l'essence principale de la futaie est résineuse.

La surface des boisements et reboisements de moins de 40 ans s'élève à 124 hectares.

<i>Résultats de l'inventaire</i>	Total des forêts publiques		Total des forêts privées		<b>Total des forêts de production</b>
Surface (ha) <i>dont surfaces momentanément déboisées</i>	20	14 %	118	86 %	<b>137</b> 0
Volume sur pied (m <sup>3</sup> ) <i>soit en m<sup>3</sup>/ha</i>	2 300 <i>114,5</i>	14 %	14 300 <i>121,6</i>	86 %	<b>16 600</b> <i>120,6</i>
Production annuelle (m <sup>3</sup> /an) * <i>soit en m<sup>3</sup>/ha/an</i>	210 <i>10,62</i>	15 %	1 200 <i>10,23</i>	85 %	<b>1 410</b> <i>10,28</i>
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	3		3		<b>6</b>

\* voir glossaire

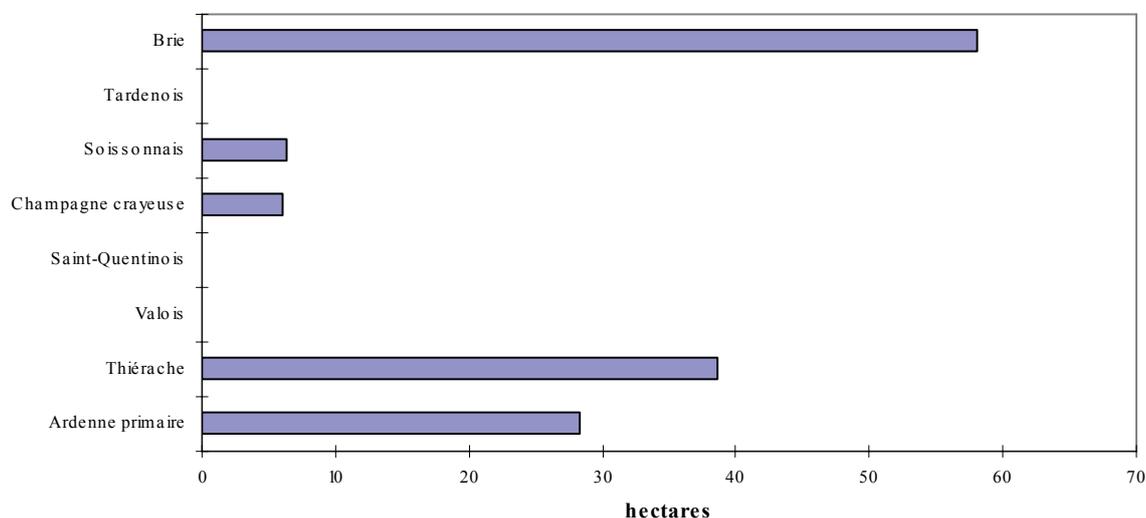
### Importance relative à la surface boisée



### Détail du volume sur pied des principales essences de la futaie

DOUGLAS	:	10 500 m <sup>3</sup>
ÉPICÉA COMMUN	:	1 800 m <sup>3</sup>
AUTRES ESSENCES	:	1 800 m <sup>3</sup>

### Répartition du type MÉLANGE DE FUTAIE DE CONIFÈRES ET TAILLIS par région forestière



## 5.9 TAILLIS

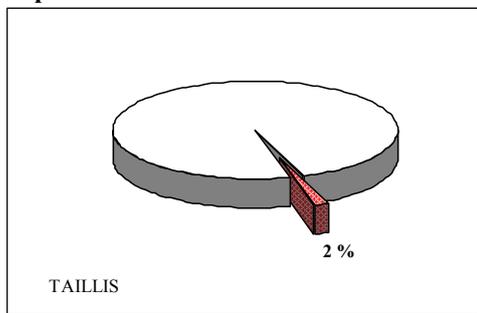
Peuplement de structure taillis dans lequel l'essence principale est feuillue.

La surface des boisements et reboisements de moins de 40 ans s'élève 16 hectares.

<i>Résultats de l'inventaire</i>	Total des forêts publiques		Total des forêts privées		Total des forêts de production
Surface (ha) <i>dont surfaces momentanément déboisées</i>	164	9 %	1 715	91 %	<b>1 879</b> 0
Volume sur pied (m <sup>3</sup> ) <i>soit en m<sup>3</sup>/ha</i>	24 900 151,9	9 %	260 500 151,9	91 %	<b>285 400</b> 151,9
Production annuelle (m <sup>3</sup> /an) * <i>soit en m<sup>3</sup>/ha/an</i>	1 830 11,14	8 %	20 070 11,70	92 %	<b>21 900</b> 11,66
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	10		17		<b>27</b>

\* voir glossaire

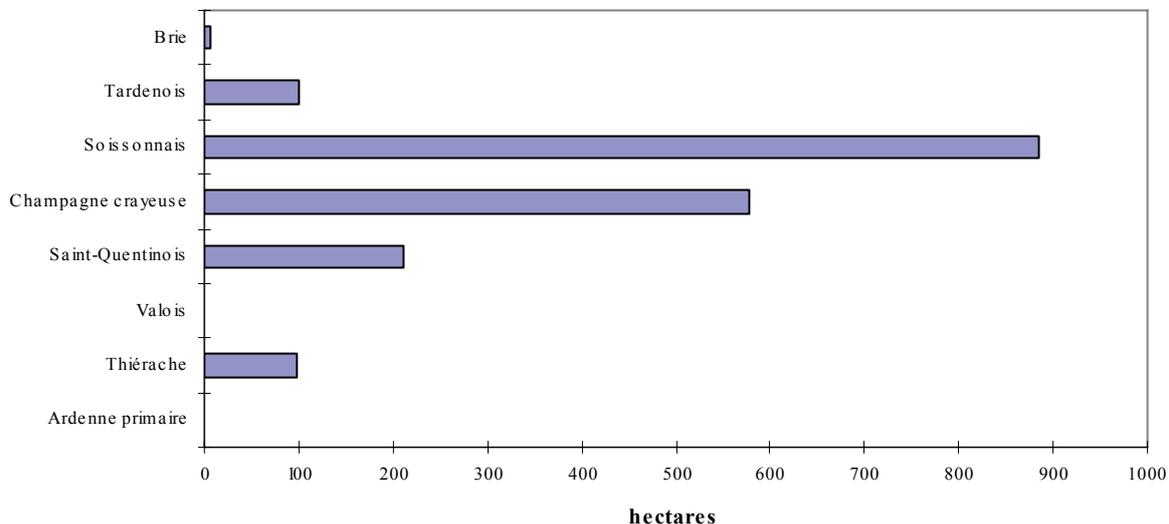
### Importance relative à la surface boisée



### Détail du volume sur pied des principales essences de la futaie

BOULEAU	:	36 200 m <sup>3</sup>
CHÊNE PÉDONCULÉ	:	31 200 m <sup>3</sup>
TREMBLE	:	15 400 m <sup>3</sup>
FRÊNE	:	13 300 m <sup>3</sup>
AUTRES ESSENCES	:	24 500 m <sup>3</sup>

### Répartition du type TAILLIS par région forestière



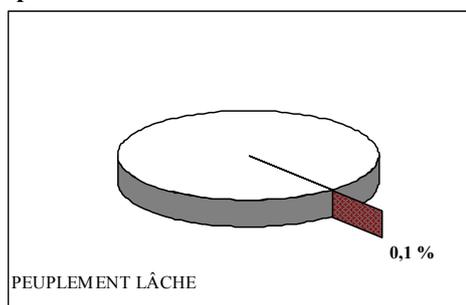
## 5.10 PEUPLEMENT LÂCHE

Peuplement de forêt ouverte ou de structure indéterminée où le couvert des arbres forestiers est supérieur à 10 % ; l'essence principale est un feuillu ou un conifère et le volume à l'hectare est faible.

<i>Résultats de l'inventaire</i>	Total des forêts publiques		Total des forêts privées		<b>Total des forêts de production</b>
Surface (ha) <i>dont surfaces momentanément déboisées</i>	0	0 %	77	100 %	77 0
Volume sur pied (m <sup>3</sup> ) <i>soit en m<sup>3</sup>/ha</i>	0	0 %	2 500 32,3	100 %	<b>2 500</b> 32,3
Production annuelle (m <sup>3</sup> /an) * <i>soit en m<sup>3</sup>/ha/an</i>	0	0 %	390 5,07	100 %	<b>390</b> 5,07
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol			3		<b>3</b>

\* voir glossaire

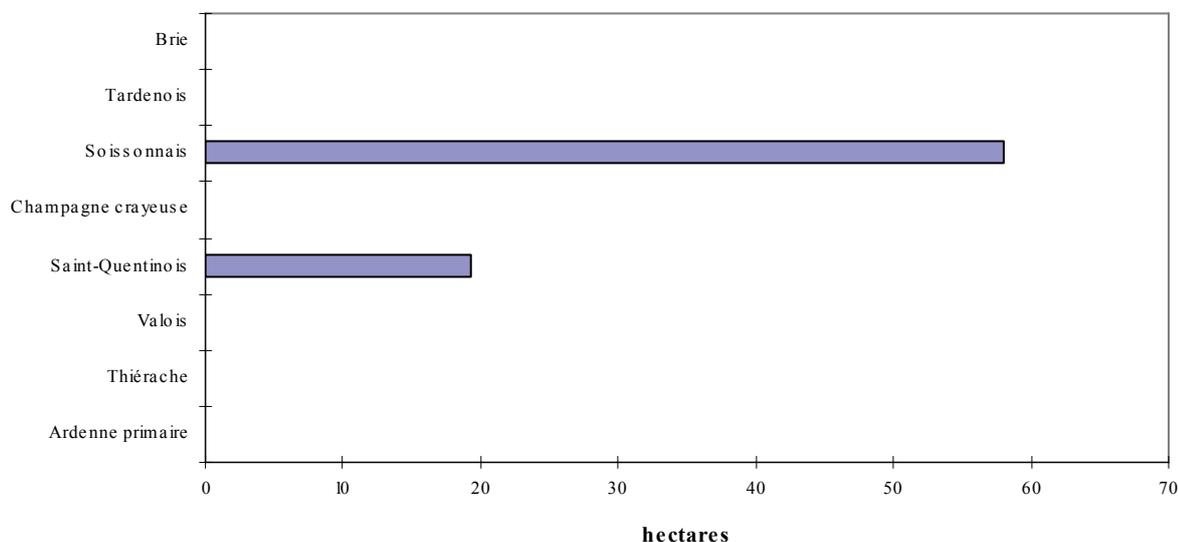
### Importance relative à la surface boisée



### Détail du volume sur pied des principales essences de la futaie

FRÊNE :	1 000 m <sup>3</sup>
AUTRES ESSENCES :	300 m <sup>3</sup>

### Répartition du type PEUPLEMENT LÂCHE par région forestière



## 5.11 AUTRE TYPE DE PEUPEMENT

Peuplement de structure indéterminée dans lequel l'essence principale de la futaie est généralement feuillue.

Il peut s'agir d'un peuplement :

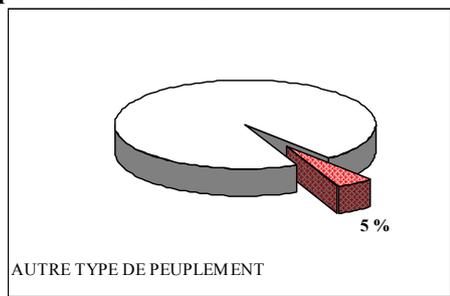
- où le parcellaire est très morcelé (boisements de terre délaissées par l'agriculture),
- en accrue
- isolés, dont la surface ne dépasse pas 4 ha.

La surface des boisements et reboisements de moins de 40 ans s'élève 121 hectares.

<i>Résultats de l'inventaire</i>	Total des forêts publiques		Total des forêts privées		Total des forêts de production
Surface (ha) <i>dont surfaces momentanément déboisées</i>	37	1 %	5 433	99 %	<b>5 470</b> 0
Volume sur pied (m <sup>3</sup> ) <i>soit en m<sup>3</sup>/ha</i>	4 300 115,7	1 %	770 800 141,9	99 %	<b>775 100</b> 141,7
Production annuelle (m <sup>3</sup> /an) * <i>soit en m<sup>3</sup>/ha/an</i>	150 4,16	0,3 %	51 100 9,41	99,7 %	<b>51 300</b> 9,38
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	5		57		<b>62</b>

\* voir glossaire

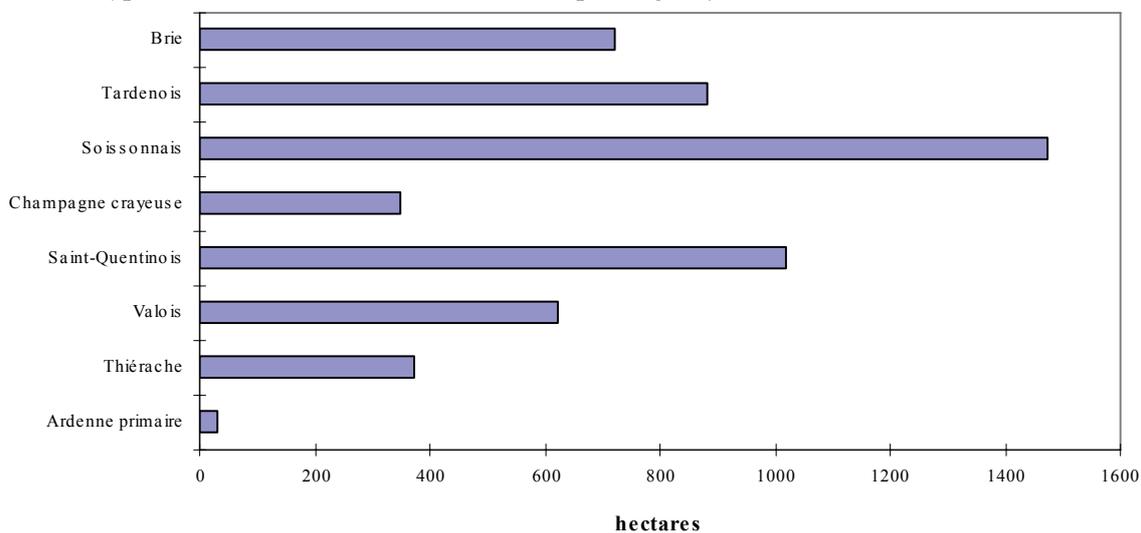
### Importance relative à la surface boisée



### Détail du volume sur pied des principales essences de la futaie

FRÊNE :	179 400 m <sup>3</sup>
CHÊNE PÉDONCULÉ :	81 400 m <sup>3</sup>
GRAND AULNE :	54 000 m <sup>3</sup>
HÊTRE :	50 800 m <sup>3</sup>
CHARME :	48 900 m <sup>3</sup>
AUTRES ESSENCES :	164 800 m <sup>3</sup>

### Répartition du type AUTRE TYPE DE PEUPEMENT par région forestière



## 6 Résultats par essence

### 6.1 Résultats généraux

#### 6.1.1 Surfaces

Le département de l'Aisne est majoritairement composé de peuplements de feuillus (94 % de la surface boisée de production). Les peuplements dominés par les chênes rouvre et pédonculé sont les plus importants. Avec 40 509 ha, ils représentent 35 % de la surface boisée totale et 37 % des peuplements de feuillus.

Les chênes pédonculé et rouvre sont regroupés dans cette publication pour tous les résultats concernant les surfaces car dans certains peuplements la distinction entre les deux espèces n'a pas pu être faite de façon certaine, ni l'évaluation de l'espèce la plus importante lorsqu'elles étaient en mélange. Il existe donc une catégorie de peuplement de chênes dits indifférenciés. Les peuplements dominés par du chêne pédonculé représentent 61 % (24 564 ha) des peuplements de chênes, ceux dominés par du chêne rouvre 21 % (8 554 ha) et ceux dominés par l'un ou l'autre 18 % (7 391 ha).

D'après les relevés floristiques, sur les 689 relevés avec l'une et/ou l'autre des deux espèces de chênes, 82 % contiennent du chêne pédonculé et 29 % du chêne rouvre. La proportion de relevés avec les deux espèces en mélange est de 11 %, avec seulement du chêne pédonculé 71 % et avec seulement du chêne rouvre 18 %.

Le frêne est la deuxième essence la plus importante du département. Les peuplements de frêne représentent plus de 30 % de la surface forestière des régions de la Brie (33 %), de la Thiérache (33 %) et du Saint-Quentinois (37 %). Ils sont par contre rares dans la Champagne crayeuse, le Valois et l'Ardenne primaire. Les peuplements de hêtre représentent 10 % de la surface forestière du département et se trouvent préférentiellement dans la région du Valois (43 % de la surface forestière de cette région).

Dans le tableau ci-dessous, les peuplements dominés par le charme correspondent aux futaies de charme, aux mélanges futaie-taillis où le charme domine dans la partie futaie et aux taillis simples de charme. L'ensemble représente 6 957 ha dont 99 % de futaies et mélanges futaie-taillis. La surface de mélanges futaie-taillis dont le taillis est dominé par le charme correspond à 7 423 ha. Parmi ces 7 423 ha, 629 ha correspondent à des mélanges dont la futaie et le taillis sont dominés par le charme. Parmi les peuplements dominés par d'autres feuillus que les chênes, le frêne, le hêtre et le charme, les plus importants en surface sont les peuplements d'érables, essentiellement sycomore, avec 3 920 ha et d'aulne glutineux avec 3 160 ha.

Les peuplements dominés par des conifères ne représentent que 6 % de la surface forestière du département, soit 6 777 ha. La proportion la plus importante de peuplements de conifères se trouve dans les régions de l'Ardenne primaire (20 %) et de la Thiérache (12 %). La Brie ne compte pratiquement aucun peuplement de conifères. Les espèces plus fréquentes sont l'épicéa commun (2 512 ha), le pin sylvestre (1 353 ha) et le douglas (1 243 ha).

*Surface de formation boisée de production où l'essence est principale (dont le couvert libre relatif est le plus important)*

*Dans le cas des mélanges de futaie et de taillis, on se réfère à l'essence principale de la futaie. Ne sont indiquées que les essences qui couvrent plus de 5 000 ha, les autres sont regroupées dans les catégories « autres feuillus » et « conifères ».*  
*Les surfaces momentanément déboisées (105 ha) sont exclues de ce tableau.*

	Brie	Tardenois	Soissonnais	Champagne crayeuse	Saint-Quentinois	Valois	Thiérache	Ardenne primaire	Total	% surf. boisée totale
<b>Chênes</b>	4 703	9 279	12 927	2 412	1 168	3 032	2 936	4 053	40 509	34,5
<b>Frêne</b>	2 851	4 294	12 712	459	2 103	1 391	3 819	198	27 826	23,7
<b>Hêtre</b>		35	3 700	28	81	7 230	182	144	11 400	9,7
<b>Charme</b>	458	717	2 492	172	66	2 133	805	113	6 957	5,9
<b>Autres feuillus</b>	710	4 487	10 059	1 466	1 998	2 383	2 348	429	23 879	20,3
<b>Conifères</b>	12	461	2 627	240	250	624	1 346	1 218	6 777	5,8
<b>Total</b>	8 733	19 273	44 516	4 777	5 665	16 792	11 436	6 155	117 348	100

La ventilation de ces surfaces par structure forestière et par catégorie de propriété est donnée dans les tableaux standard 7(S) et 7(P).

## 6.1.2 Volume des essences principales

La répartition des volumes totaux par essence et par région forestière est présentée dans le paragraphe 3.2.3. (voir le 2<sup>ème</sup> tableau).

Concernant le volume des essences dans les peuplements où elles sont prépondérantes, on peut voir dans le tableau ci-dessous que les peuplements de hêtre et de frêne contiennent respectivement 71 % et 77 % du volume sur pied de ces deux essences. Les peuplements de chênes, c'est-à-dire où le chêne pédonculé ou bien le chêne rouvre constituent l'essence principale, abritent un peu plus de la moitié de la ressource en chênes. Sur les 3,47 millions de m<sup>3</sup> de chênes situés dans des peuplements où ces chênes sont dominants, 2,45 millions de m<sup>3</sup> correspondent à du chêne pédonculé et 1,02 millions de m<sup>3</sup> à du chêne rouvre. Le charme et les autres essences feuillues se rencontrent plus fréquemment en mélange.

*Volume et volume/ha par essence dans les peuplements où elle est prépondérante et proportion de ce volume par rapport au volume total sur pied de l'essence dans le département.*

*Dans le cas des mélanges futaie-taillis la notion d'essence principale s'applique seulement à la partie futaie du peuplement. (voir aussi les tableaux standard 5 et 6)*

	Aisne 2003			France 1999
	volume (m <sup>3</sup> )	volume/ha* (m <sup>3</sup> /ha)	% volume total de l'essence	volume/ha* (m <sup>3</sup> /ha)
<b>6.1.2.1.1.1.1 Chênes</b>	3 470 900	85,7	54,5	-
<b>6.1.2.1.1.1.1.1 Frêne</b>	2 607 400	93,7	70,7	76
<b>Hêtre</b>	1 945 100	170,6	76,9	134
<b>Charme</b>	591 100	85,0	28,3	64
<b>Autres feuillus</b>	2 202 300	92,1	32,4	-
<b>Conifères</b>	1 680 400	245,4	89,7	-

\* volume/ha de l'essence dans les peuplements où celle-ci est prépondérante

## 6.2 Résultats détaillés

Sont présentés successivement pour chaque essence ou groupe d'essences les plus importants du département :

- la répartition par types de structure forestière et de catégorie de propriété de la surface des peuplements où l'essence en question est prépondérante. L'essence prépondérante ou principale d'un peuplement est celle qui a le plus fort taux de couvert libre relatif. Les surfaces des peuplements momentanément déboisés ne sont pas prises en compte dans ce tableau ;
- les volume et production de cette essence dans le département par régions forestières, la proportion du volume de l'essence dans une région par rapport au volume total sur pied de la région (les volumes totaux par région se trouvent dans le dernier tableau du chapitre 3.2.3) ;
- la structure en classes d'âge des futaies régulières et équiennes de l'essence en question.

Pour compléter ce chapitre vous pouvez vous reporter au chapitre des régions forestières (4) et à celui des types de peuplement (5).

## 6.2.1 Chênes pédonculé et rouvre

Répartition de la surface (en ha) des peuplements à chênes prépondérants en fonction de leur structure et de la catégorie de propriété.

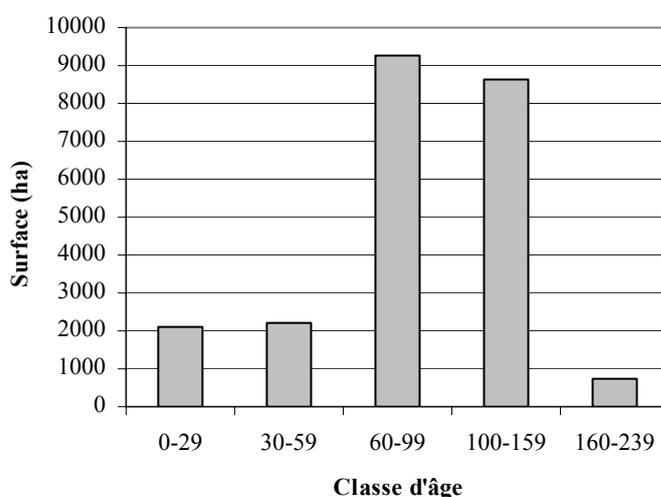
	Domanial	Communal et autre	Privé	Total
Futaie	8 381	1 763	12 788	22 932
Futaie + taillis	1 426	1 557	14 593	17 576
Taillis simple				
<b>Total</b>	<b>9 806</b>	<b>3 321</b>	<b>27 382</b>	<b>40 509</b>

Les peuplements de chênes se répartissent en 57 % de futaie et 43 % de mélange futaie-taillis. Ils représentent 35 % des peuplements du département mais 64 % des mélanges futaie-taillis situés en forêt publique et 52 % des futaies situées en forêts communales.

Régions forestières	Volume sur pied (m <sup>3</sup> )	Production brute annuelle (m <sup>3</sup> /an)	% du volume total de la région
Brie	686 789	18 251	38,7
Tardenois	1 199 813	43 458	37,9
Soissonnais	2 042 332	68 816	24,8
Champagne crayeuse	276 060	9 913	38,4
Saint-Quentinois	208 834	8 283	16,7
Valois	1 061 451	30 607	26,8
Thiérache	462 879	14 127	16,9
Ardenne primaire	430 064	8 950	28,6
<b>Total</b>	<b>6 368 222</b>	<b>202 405</b>	<b>27,3</b>

La ressource en chênes du département est concentrée dans les régions du Soissonnais, du Tardenois et du Valois (voir tableau ci-dessus). La production brute annuelle des chênes représente 3,2 % du volume sur pied.

Les classes d'âge 60-99 ans et 100-159 ans représentent 78 % des futaies de chênes du département.



Surface de futaie de chênes par classe d'âge

## 6.2.2 Frêne

*Répartition de la surface (en ha) des peuplements à frêne prépondérant en fonction de leur structure et de la catégorie de propriété.*

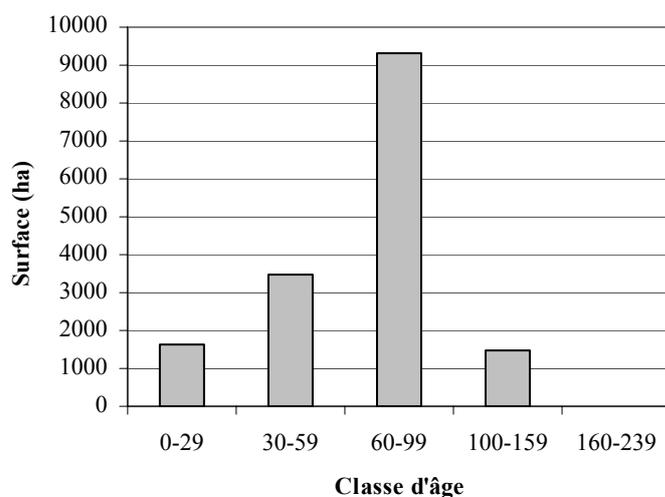
	Domanial	Communal et autre	Privé	Total
Futaie	2 924	630	12 318	15 871
Futaie + taillis		483	10 608	11 090
Taillis simple			864	864
<i>Total</i>	<i>2 924</i>	<i>1 112</i>	<i>23 790</i>	<i>27 826</i>

Les peuplements de frêne sont à 85 % privés alors que la proportion de forêt privée dans le département est de 69 %. Ils représentent 24 % des peuplements du département mais 29 % des mélanges futaie-taillis et 32 % des mélanges futaie-taillis situés en forêt privée.

Régions forestières	Volume sur pied (m <sup>3</sup> )	Production brute annuelle (m <sup>3</sup> /an)	% du volume total de la région
Brie	420 127	18 840	23,7
Tardenois	466 550	24 590	14,7
Soissonnais	1 435 621	70 727	17,4
Champagne crayeuse	42 592	3 331	5,9
Saint-Quentinois	430 006	19 755	34,4
Valois	243 955	12 891	6,2
Thiérache	572 555	26 165	20,9
Ardenne primaire	75 212	3 665	5,0
<i>Total</i>	<i>3 686 617</i>	<i>179 964</i>	<i>15,8</i>

La ressource en frêne du département est concentrée dans la région du Soissonnais. La production brute annuelle du frêne représente 4,9 % du volume sur pied.

La proportion de futaies de frêne de la classe d'âge 60-99 ans est de 59 %.



*Surface de futaie de frêne par classe d'âge*

## 6.2.3 Hêtre

Répartition de la surface (en ha) des peuplements à hêtre prépondérant en fonction de leur structure et de la catégorie de propriété.

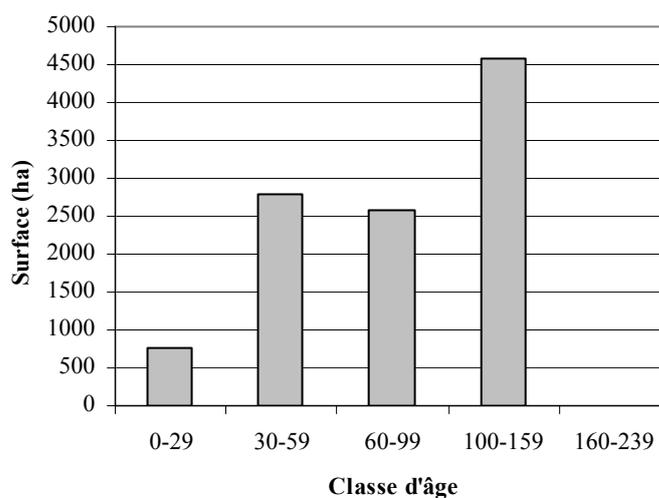
	Domanial	Communal et autre	Privé	Total
Futaie	9 198	39	1 468	10 705
Futaie + taillis	397	90	208	694
Taillis simple				
<i>Total</i>	<i>9 595</i>	<i>129</i>	<i>1 676</i>	<i>11 400</i>

Les peuplements de hêtre sont principalement des futaies situées en forêt domaniale. Un tiers des futaies domaniales du département sont des futaies de hêtre. Elles sont par contre très rares dans le domaine privé (3 % des futaies privées).

Régions forestières	Volume sur pied (m <sup>3</sup> )	Production brute annuelle (m <sup>3</sup> /an)	% du volume total de la région
Brie	35 306	1 547	2,0
Tardenois	21 699	1 064	0,7
Soissonnais	796 000	32 670	9,7
Champagne crayeuse	1 715	185	0,2
Saint-Quentinois	19 023	859	1,5
Valois	1 519 955	54 623	38,4
Thiérache	96 645	3 682	3,5
Ardenne primaire	39 498	1 818	2,6
<i>Total</i>	<i>2 529 842</i>	<i>96 448</i>	<i>10,8</i>

Le volume total sur pied de hêtre est concentré dans les régions du Valois et du Soissonnais. La production brute annuelle du hêtre représente 3,8 % du volume sur pied.

Les jeunes futaies de hêtre (moins de 30 ans) sont peu représentées et la classe la plus importante est la classe 100-159 ans (43 %).



Surface de futaie de hêtre par classe d'âge

## 6.2.4 Charme

Les peuplements évoqués ici sont les futaies de charme, les mélanges futaie-taillis où le charme domine dans la partie futaie et les taillis simples de charme.

*Répartition de la surface (en ha) des peuplements à charme prépondérant en fonction de leur structure et de la catégorie de propriété.*

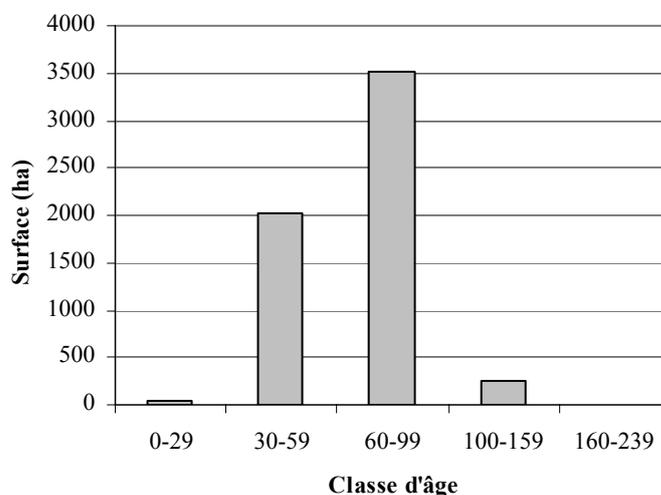
	Domaniale	Communal et autre	Privé	Total
Futaie	2 505	228	3 101	5 834
Futaie + taillis		7	1 072	1 079
Taillis simple	44			44
<i>Total</i>	<i>2 548</i>	<i>235</i>	<i>4 173</i>	<i>6 957</i>

Les peuplements dominés par le charme, si l'on exclut la partie taillis des mélanges futaie-taillis, sont principalement des futaies : 84 % des peuplements de charmes. Pour mémoire, les futaies représentent 63 % des peuplements toutes essences confondues. La surface de futaie de charme privée est plus importante que celle de la futaie domaniale mais la proportion de futaie domaniale est plus importante dans le cas des peuplements de charme comparé à l'ensemble des peuplements (36 % des peuplements de charme contre 24 % des peuplements toutes essences confondues). Les mélanges futaie-taillis avec un taillis dominé par le charme représentent 7 423 ha soit 20 % des mélanges futaie-taillis.

Régions forestières	Volume sur pied (m <sup>3</sup> )	Production brute annuelle (m <sup>3</sup> /an)	% du volume total de la région
Brie	202 584	11 388	11,4
Tardenois	243 010	14 395	7,7
Soissonnais	652 650	30 703	7,9
Champagne crayeuse	37 730	2 387	5,3
Saint-Quentinois	46 526	1 627	3,7
Valois	465 489	18 736	11,7
Thiérache	281 837	14 264	10,3
Ardenne primaire	159 269	9 113	10,6
<i>Total</i>	<i>2 089 095</i>	<i>102 613</i>	<i>9,0</i>

La ressource en charme est majoritairement située en futaie : 73 % du volume sur pied du charme. Du point de vue géographique, 31 % du volume sur pied de charme est située dans la région du Soissonnais et 22 % dans la région du Valois.

La majorité des futaies de charme (60 %) ont entre 60 et 100 ans.



*Surface de futaie de charme par classe d'âge*

## 6.2.5 Autres feuillus

Les autres feuillus désignent ici les feuillus autres que les chênes rouvre et pédonculé, le frêne, le hêtre et le charme, pouvant constituer l'essence principale d'un peuplement.

*Répartition de la surface (en ha) des peuplements dominés par d'autres feuillus en fonction de leur structure et de la catégorie de propriété.*

	Domanial	Communal et autre	Privé	Total
<i>Futaie</i>	2 405	433	9 436	12 274
<i>Futaie + taillis</i>	341	30	6 626	6 997
<i>Taillis simple</i>	124	331	4 153	4 607
<i>Total</i>	2 870	795	20 214	23 879

Les peuplements d'autres feuillus représentent 20 % de la surface forestière du département et sont essentiellement situés en forêt privée. La moitié de ces peuplements sont des futaies. La proportion de taillis simple pour ces essences est de 19 %, ce qui est important par rapport à cette proportion calculée sur l'ensemble des peuplements du département : 5 %.

Les deux essences les plus importantes sont l'érable sycomore (3 920 ha) et l'aulne glutineux (3 160 ha). L'essentiel des peuplements d'érable sont des futaies situées dans le Soissonnais, le Saint-Quentinois et la Thiérache. L'érable se rencontre aussi dans les taillis des mélanges futaie-taillis, ce type de peuplement représente environ 1 090 ha. L'aulne glutineux se rencontre dans tous les types de peuplements et est fréquent dans la région du Soissonnais. Les mélanges futaie-taillis dont le taillis est dominé par l'aulne glutineux représentent 2 630 ha (dont 1 271 ha dans le Tardenois).

La ressource en bois des autres feuillus, qu'ils soient ou non essence principale, correspond à 29,1 % de la ressource totale du département. La moitié de cette ressource se trouve dans les régions du Soissonnais et du Tardenois. La production brute annuelle des autres feuillus représente 6,4 % du volume sur pied total de ces essences. Dans les peuplements dont ils constituent l'essence principale, le volume sur pied des autres feuillus est de 2 202 302 m<sup>3</sup> soit 32 % du volume total de ces essences.

Régions forestières	Volume sur pied (m <sup>3</sup> )	Production brute annuelle (m <sup>3</sup> /an)	% du volume total de la région
Brie	418 460	30 391	23,6
Tardenois	1 122 985	76 410	35,4
Soissonnais	2 731 402	179 424	33,2
Champagne crayeuse	305 987	19 381	42,6
Saint-Quentinois	439 595	25 408	35,2
Valois	514 817	28 465	13,0
Thiérache	880 125	54 205	32,2
Ardenne primaire	379 965	19 796	25,2
<i>Total</i>	6 793 336	433 480	29,1

## 6.2.6 Conifères

*Répartition de la surface (en ha) des peuplements dominés par des conifères en fonction de leur structure et de la catégorie de propriété.*

	Domanial	Communal et autre	Privé	Total
Futaie	2 285	319	3 551	6 155
Futaie + taillis	228	78	316	623
Taillis simple				
<i>Total</i>	<i>2 513</i>	<i>397</i>	<i>3 867</i>	<i>6 777</i>

Les peuplements à conifères prépondérants représentent 6 % de la surface boisée du département. Un peu plus de la moitié des futaies de conifères appartiennent au domaine privé (58 %). Les espèces les plus importantes sont l'épicéa commun (2 512 ha), le pin sylvestre (1 353 ha) et le douglas (1 243 ha).

La première essence de conifère du département en volume sur pied est l'épicéa commun (741 412 m<sup>3</sup>) suivi du douglas (389 767 m<sup>3</sup>). Chacun représente respectivement 40 % et 21 % de la ressource totale en conifères. Les régions Thiérache et Ardenne primaire abritent 78 % de la ressource en épicéa commun. En Ardenne primaire l'épicéa commun représente près des trois quarts de la ressource en conifère de la région.

Régions forestières	Volume sur pied (m <sup>3</sup> )	Production brute annuelle (m <sup>3</sup> /an)	% du volume total de la région
Brie	10 140	646	0,6
Tardenois	113 819	7 913	3,6
Soissonnais	575 216	30 241	7,0
Champagne crayeuse	54 107	3 948	7,5
Saint-Quentinois	104 313	8 146	8,4
Valois	156 084	11 596	3,9
Thiérache	438 935	35 591	16,1
Ardenne primaire	421 404	33 682	28,0
<i>Total</i>	<i>1 874 018</i>	<i>131 763</i>	<i>8,0</i>

## 7 GLOSSAIRE

### ACCROISSEMENTS

#### Accroissement courant

Il est apprécié dans les formations boisées de production.

L'accroissement courant annuel est calculé sur la période de 5 ans précédant l'année des mesures sur le terrain. Il s'agit de volume tige bois fort sur écorce.

L'accroissement des peuplements est la somme de deux composantes :

- L'accroissement des arbres sur pied, y compris l'accroissement des arbres qui sont devenus recensables au cours de la période de 5 ans (voir RECRUTEMENT).
- L'accroissement que les arbres actuellement coupés et les chablis avaient apporté au peuplement pendant la fraction de cette période durant laquelle ils étaient encore sur pied.

#### Accroissement courant par essence (Tableaux 11)

Toutes les tiges de l'essence sont prises en compte, quelle que soit la place de l'essence dans le peuplement.

### CATÉGORIE DE DIMENSION DES BOIS

Les catégories de dimension figurant dans les publications sont définies par les circonférences à 1,30 m suivantes, correspondant à peu près aux classes de diamètre de 5 en 5 cm indiquées :

Catégories	Circonférences	Classes de diamètre (en cm)
Non recensables	moins de 24,5 cm	0 - 5
Petit bois (PB)	24,5 à 72,4 cm	10 - 15 - 20
Moyen bois (MB)	72,5 à 120,4 cm	25 - 30 - 35
Gros bois (GB)	120,5 cm et plus	40 et +

### CATÉGORIE D'UTILISATION DES BOIS (« qualités »)

Les trois catégories d'utilisation des bois mentionnées dans les publications sont les suivantes:

- Catégorie I : tranchage, déroulage, ébénisterie, menuiserie fine ;
- Catégorie II : autres sciages, menuiserie courante, charpenterie, caisserie, coffrage, traverses ;
- Catégorie III : bois d'industrie et bois de chauffage.

Ces catégories d'utilisation s'appliquent au volume de la tige arrêtée à l'une des découpes (voir la définition DÉCOUPES). Ce volume total est diminué du rebut éventuel (mais comprend l'écorce).

## CHARGE EN CAILLOUX ET PROFONDEUR DES SOLS

Combinaison de la profondeur totale du sol estimée par sondage à la tarière et de la charge en cailloux et en affleurement rocheux.

- les sols très caillouteux sont distingués par deux classes :

- très caillouteux ( $\geq 80$  %) : affleurement rocheux sur la placette  $\geq 80$  % ou charge en cailloux dans le sol  $\geq 80$  % ;
- caillouteux (60 - 70 %) : affleurement rocheux sur la placette compris entre 60 et 70 % ou charge en cailloux dans le sol compris entre 60 et 70 %.

- sinon les sols moins caillouteux sont regroupés en fonction de la profondeur de sondage en 4 classes :

- superficiel ( $\leq 14$  cm) ;
- peu profond (15 - 34 cm) ;
- moyennement profond (35 - 64 cm) ;
- profond ( $\geq 65$  cm).

## CLASSES D'ALTITUDE

L'altitude présentée en classes est estimée à partir des courbes de niveaux de la carte IGN 1/25000 ou 1/50000 (précision de 5 ou 10 m).

## COUPES RASES

Sont estimées au titre des coupes rases, les surfaces entièrement coupées depuis moins de 5 ans et de plus de 20 ares, qui ne laissent subsister sur pied qu'un couvert d'arbres recensables inférieur à 10 %, sans semis ni plantations ni rejets (ni, dans le cas des coupes de taillis, de souches vives), ni changement de destination manifeste.

Les surfaces des coupes rases sont comptabilisées en tant que surfaces boisées (il s'agit généralement de terrains momentanément déboisés et très rarement de futurs défrichements).

## COUVERT - COUVERT LIBRE

Le couvert est la surface planimétrique couverte par la projection horizontale du houppier. Le couvert libre est la surface planimétrique couverte par la projection horizontale de la partie du houppier qui n'est pas surplombée par le feuillage d'autres arbres en période de feuillaison.

## DÉCOUPES

Les données relatives aux volumes et accroissements concernent les volumes sur écorce arrêtés aux découpes suivantes :

- découpe bois fort de 7 cm de diamètre (22 cm de circonférence) pour les tiges de toutes catégories de dimension (voir § catégorie de dimensions des bois), y compris les tiges de taillis ;
- éventuellement découpe de forme pour la tige.

Dans le cas d'arbre fourchu, les deux tiges sont cubées.

## ESSENCE PRINCIPALE

C'est l'essence qui a le plus grand couvert libre dans le peuplement de 20 ares étudié au sol (25 m de rayon). Lorsque le peuplement est un mélange de futaie et taillis, seul le couvert des essences de la futaie est pris en compte, en général, mais on peut aussi y définir une essence principale du taillis.

De même, il est possible de définir des groupes d'essences, notamment le groupe des feuillus, celui des conifères, celui des chênes... ainsi des peuplements peuvent être répartis suivant une surface de feuillus et une surface

de conifères par exemple. Selon le cas on est amené à sommer par essence principale du groupe, ou bien par groupe d'essences principales.

En outre, dans les mélanges futaie-taillis, ainsi qu'il est dit plus haut, on définit DEUX essences principales, une dans chaque sous-unité. Et on peut fournir des résultats selon l'une ou l'autre de ces deux essences (voir par exemple, Tableaux 7 et 7.1. Les sous-unités sont constituées par la futaie d'une part et par le taillis d'autre part).

## FORMATIONS BOISÉES

Formations végétales qui, principalement constituées par des arbres ou arbustes appartenant à des essences forestières, satisfont aux conditions suivantes simultanément :

- être constituée soit de tiges recensables dont le couvert apparent (projection de leurs couronnes sur le sol) est d'au moins 10 % de la surface du sol, soit présenter une densité à l'hectare d'au moins 500 jeunes tiges non recensables (plants, rejets, semis) vigoureuses, bien conformées et bien réparties ; dans le cas de plantations à grand écartement régulièrement entretenues la densité est ramenée à 300 sujets à l'hectare ;

- avoir une surface d'au moins 5 ares, avec une largeur moyenne en cime d'au moins 15 m.

On distingue dans les formations boisées:

- les **bois** : massifs boisés d'au moins 4 ha avec une largeur moyenne en cime d'au moins 25 m ;
- les **boqueteaux** : petits massifs boisés de superficie comprise entre 50 ares et 4 ha avec une largeur moyenne en cime d'au moins 25 m ;
- les **bosquets** : petits massifs boisés compris entre 5 ares et 50 ares avec une largeur moyenne en cime d'au moins 25 m, et tous les massifs d'une largeur moyenne en cime comprise entre 15 m et 25 m sans condition de surface maximale.

Les bouquets d'arbres d'une superficie inférieure à 5 ares sont considérés comme des **arbres épars**.

## FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION

Les formations boisées de production doivent de plus:

- ne pas avoir essentiellement une fonction de protection ou d'agrément ;
- ni subir d'obstacle physique à une vocation de production de bois.

Les peupleraies (voir ce mot) n'en font pas partie, elles sont éventuellement évaluées séparément.

## AUTRES FORMATIONS BOISÉES

L'IFN regroupe sous ce vocable l'ensemble des formations boisées (au sens ci-dessus) dont la vocation de production de bois est secondaire ou marginale. Elles comprennent notamment les forêts inexploitable car inaccessibles ou situées sur de trop fortes pentes, les parties boisées des terrains de manoeuvre militaire, celles dont le rôle de protection au sens strict peut être important. Cette catégorie inclut également les espaces verts boisés à but esthétique, récréatif ou culturel.

## HUMUS

voir types d'humus

## LANDE

Cette catégorie groupe les landes, friches et terrains vacants non cultivés et non entretenus régulièrement pour le pâturage.

La lande peut contenir des arbres forestiers épars (ou en bouquets de surface inférieure à 5 ares) à condition, si ces arbres sont recensables, que le couvert boisé local reste inférieur à 10 % ou, s'ils ne sont pas recensables, que leur densité à l'hectare reste inférieure à 500 tiges à l'hectare ou 300 tiges à l'hectare en cas de plantation à grand écartement.

## LIGNEUX HORS FORÊT

Ce sont les formations ligneuses non prises en compte dans l'inventaire des forêts et des peupleraies, à l'exception des vergers, vignes, noyeraies et truffières. Les formations en cause sont des formations linéaires – haies et alignements – et des arbres épars. Les formations situées en bordure de voie à grande circulation (autoroute, route nationale et départementale, chemin de fer non désaffecté), ou situées en limite, ou dans, une propriété close ne sont pas prises en compte.

L'IFN distingue 5 types de ligneux hors forêt : 4 types de formations linéaires plus les arbres épars.

Types de LHF	Définition
Alignement de peupliers	Formation linéaire constituée de peupliers cultivés, dont la largeur est inférieure à 25 m et la longueur supérieure ou égale à 25 m et présentant une certaine régularité des diamètres et des distances entre arbres (écarts inférieurs à $\frac{1}{4}$ pour au moins $\frac{3}{4}$ des arbres). Les espacements entre arbres doivent être supérieurs ou égaux à 1 m.
Autre alignement	Idem ci-dessus mais alignement constitué d'arbres forestiers autres que des peupliers cultivés.
Haie arborée	Formation linéaire constituée d'arbres forestiers sur au moins $\frac{1}{3}$ de sa longueur, dont la largeur est inférieure à 25 m et la longueur supérieure ou égale à 25 m. La haie ne doit pas présenter d'interruption supérieure à 10 m, ni de régularité, ni d'espacement inférieur à 1 m.
Haie non arborée	Formation linéaire constituée d'arbres forestiers sur moins de $\frac{1}{3}$ de sa longueur, dont la largeur est inférieure à 25 m et la longueur supérieure ou égale à 25 m. La haie ne doit pas présenter d'interruption supérieure à 10 m, ni de régularité, ni d'espacement inférieur à 1 m.
Arbres épars	Arbres forestiers dont le couvert total représente au plus 5 ares sur la placette d'inventaire de 20 ares (cercle de 25 m de rayon)

## PEUPLERAIE

Peuplement artificiel composé de peupliers cultivés, plantés à espacements réguliers, où ces peupliers se trouvent à l'état pur ou nettement prépondérant, avec une densité de plantation supérieure à 100 à l'hectare (et une densité de peupliers vivants supérieure à 50 par hectare).

En outre, les peupleraies doivent avoir une surface d'au moins 5 ares avec une largeur moyenne en cime d'au moins 15 m.

Les surfaces et volumes les concernant, ne sont pas comprises dans les résultats relatifs aux formations boisées de production car elles ne présentent pas le même caractère de pérennité. Elles font partie des « formations arborées ».

## POSITION TOPOGRAPHIQUE

Position topographique locale la plus représentative de la placette, appréciée sur le terrain. La dénomination « terrain plat » correspond aux situations à pente  $\leq 5\%$  par opposition aux « versants » à pente  $> 5\%$ . Les positions basses comportent les bas de versant, les vallées, les vallons et les dépressions. Les positions hautes rassemblent les hauts de versant et les sommets.

## PRODUCTION

La production brute d'un peuplement est la somme de son accroissement courant et du recrutement annuel (voir définition de ces termes). Cette notion est très différente de celle de possibilité de récolte.

Pour obtenir la production nette, il faut déduire le volume de la mortalité annuelle de la production brute.

## RECENSABILITÉ

voir CATÉGORIE DE DIMENSION DES BOIS.

## RECRUTEMENT ANNUEL

C'est le volume des arbres qui deviennent recensables dans l'année, au moment où ils passent le seuil de 24,5 cm de circonférence à 1,30 m. Il est estimé par la moyenne du recrutement de la période de 5 ans précédant l'année des mesures sur le terrain (notion proche de celle de « passage à la futaie »).

## SOLS

voir types de sols et rubriques suivantes.

## SOLS ET HYDROMORPHIE

Combinaison du type de sol et des profondeurs d'apparition de l'hydromorphie: horizon de pseudogley ( $\geq 25$  % de taches rouilles et de décoloration) ou tâches d'oxydation diffuse (moins de 25 % de tâches).

- très forte dès la surface: sol de type gley, stagnogley ou tourbe ou horizon de pseudogley à moins de 15 cm de profondeur ;
- forte à moins de 35 cm : horizon de pseudogley à moins de 35 cm de profondeur ;
- forte entre 35-64 cm ou diffuse à moins de 35 cm : horizon de pseudogley entre 35 et 64 cm ou tâches d'oxydation diffuses à moins de 35 cm de profondeur ;
- forte à plus de 64 cm ou diffuse entre 35-64 cm : horizon de pseudogley à plus de 64 cm ou tâches d'oxydation diffuses entre 35 et 64 cm de profondeur ;
- diffuse en profondeur : tâches d'oxydation diffuses à plus de 65 cm de profondeur ;
- absente : pas de tâches d'hydromorphie visible.

## SOLS ET RESERVE UTILE

L'indice de réserve utile en eau du sol (mm) est calculé à partir de la texture, de la charge en cailloux et de la profondeur des horizons du sol (BAIZE, JABIOL, 1995).

## STRUCTURE FORESTIÈRE ÉLÉMENTAIRE

C'est la constatation objective des effets du traitement - ou de l'absence de traitement - appliqué aux peuplements tels qu'ils se traduisent aux environs immédiats (sur une surface de l'ordre de 20 ares) du point d'inventaire à la date du sondage.

On distingue **les structures forestières élémentaires** suivantes:

- **futaie régulière** ;
- **futaie irrégulière** ;
- **mélange de futaie et taillis** (y compris les taillis-sous-futaie) ;
- **taillis**.

## STRUCTURE FORESTIÈRE D'ENSEMBLE

C'est un critère servant à apprécier le **type de peuplement cartographié**, qui concerne des surfaces beaucoup plus importantes que la structure forestière élémentaire. Le type de peuplement forestier est néanmoins décrit suivant la même terminologie que la structure forestière élémentaire.

En raison de la différence d'échelle d'appréciation, il n'y a pas égalité des surfaces relevant d'une structure élémentaire et d'une structure d'ensemble de même dénomination.

C'est pourquoi, par exemple, un type de peuplement appelé « futaie » peut ne présenter que 75 % de sa surface sous la structure élémentaire futaie, les 25 % restants se partageant entre d'autres structures élémentaires traduisant des disparités locales du type de peuplement. Ceci explique aussi, à l'inverse, que la surface totale de la structure élémentaire « futaie » ne soit pas égale à celle des types de peuplement « futaie ».

### **SURFACE PAR ESSENCE**

C'est la surface des peuplements où l'essence est principale. De même que pour les structures, il n'y a pas concordance entre la surface d'une essence principale et la surface du type de peuplement cartographié pour cette même essence.

### **TERRAIN IMPRODUCTIF**

Cette catégorie regroupe les surfaces sans production végétale. Il s'agit soit de terrains « improductifs » par destination (routes, chemins, voies ferrées, terrains urbanisés, etc.), soit de terrains improductifs naturels (plages, dunes, rochers, marais, etc.).

## TEXTURE DES SOLS

Donnée résultant de la combinaison des textures des horizons du sol : les appellations argileuse, sableuse ou limoneuse correspondent à des combinaisons où cet élément domine (respectivement A ou Al; S-Sl ou Sa; L-Ls ou La), les appellations limono-sableuse, argilo-sableuse et argilo-limoneuse sont employées pour les mélanges, l'appellation limon/argile est utilisée pour les situations où un horizon à texture à dominante limoneuse recouvre un horizon à texture à dominante argileuse.

		Texture de l'horizon inférieur								
		S	Sl	Sa	Ls	La-Las	L	As-Asl	Al	A
Texture de l'horizon supérieur	absent	sableuse		limoneuse			argilo-sableuse		argileuse	
	S	sableuse		limono-sableuse			argilo-sableuse			
	Sl	sableuse		limono-sableuse			argilo-sableuse			
	Sa	sableuse		limono-sableuse			argilo-sableuse			
	Ls	limono-sableuse		limoneuse			limon/argile			
	L	limono-sableuse		limoneuse			limon/argile			
La-Las	limono-sableuse		limoneuse			limon/argile				
Al	argilo-sableuse		argilo-limoneuse			argilo-sableuse		argilo-limoneuse		
A	argilo-sableuse		argilo-limoneuse			argilo-sableuse		argileuse		
As-Asl	argilo-sableuse		argilo-limoneuse			argilo-sableuse		argileuse		

## TYPES D'HUMUS

Regroupement des types d'humus (JABIOL & al, 1995)

- dysmoder : humus à horizon OH  $\geq$  1 cm - horizon A1 à structure particulière (dysmoder et mor).
- moder : humus à horizon OH nette  $\leq$  1 cm,- horizon A1 à structure particulière (eumoder et hémimoder).
- dysmull : humus à horizon Oln, Olv continues assez épaisses, horizon OF - horizon A1 à structure finement grumeleuse (dysmull, oligomull et amphimull).
- mull : humus à horizon Oln plus ou moins présente - horizon A1 à structure nettement grumeleuse (eumull et mésomull).
- carbonaté : humus à horizon A1 carbonaté (effervescence à HCl).
- hydromorphe : humus à horizon A1 marqué par l'hydromorphie, souvent épais et très humifère (hydromull, hydromoder, hydromor, anmoor et tourbe).

## TYPE DE PEUPEMENT

Voir STRUCTURE FORESTIÈRE D'ENSEMBLE et les généralités du chapitre concernant les types de peuplement.

## TYPES DE SOLS

Regroupement des types de sol en référence à la classification française des sols et au référentiel pédologique (DUCHAUFOR, 1995).

- sols jeunes : sols à profil A/C (A1/C) - arénosol, régosol, anthroposol, ranker, lithosol, andosol, sol colluvial.
- sols carbonatés : sols à profil Aca/C ou A-Aca/Sca/C (A1ca/C ou A1/Bca/C) - carbonatation sur au moins la moitié du profil - sol humocalcaire, rendzine et sol brun calcaire.
- sols calciques : sols à profil Aci/C ou A-Aci/Sci/C (A1/C ou A1/B/C) - roche mère calcaire, réservoir de calcium dans le profil - sol humocalcaire, rendzine brunifiée et sol brun calcique, rendzine dolomitique.

- sols brunifiés : sols à profil A/S/C (A1/(B)/C) - sol brun, sol brun acide, sols brun ocreux, sol brun colluvial, sol brun hydromorphe, sol brun faiblement lessivé.
- sols lessivés : sols à profil A/E/BT/C (A1/A2/Bt/C) à deux textures superposées ( L-Ls/A ou L-Ls/A1 ou La-Las/A ), souvent complexes - sol brun lessivé, sol lessivé, sol lessivé acide, sol lessivé podzolique, sol lessivé hydromorphe.
- sols podzolisés : sols à profil A/E/BP/C (A1/A2/BhBs/C) - horizon E (A2) appauvri et BP (BhBs) d'accumulation des oxydes de fer caractéristiques - sol ocre podzolique, sol podzolique, podzol, sol podzolique hydromorphe.
- sols fersiallitiques : sols à profil A/(E)/BT/C (A1/(A2)/Bt/C) - rubéfaction, climat méditerranéen - sol brun fersiallitique, sol rouge fersiallitique, sol fersiallitique désaturé.
- sols hydromorphes : sols à profil A/g/C ou A/Gr-Go/C (A1/A2g/Bg/C ou A/G/C) - taches d'hydromorphie dues à un engorgement temporaire ou permanent - pseudogley, gley, tourbe, stagnogley, planosol, pélosol.

## VOLUME

Il s'agit du « **volume tige bois fort sur écorce** », c'est-à-dire du volume géométrique sur écorce de la tige principale de l'arbre de 10 cm du sol à la découpe (voir DÉCOUPES), à l'exclusion des branches.

Tous les volumes et accroissements sont exprimés en **mètre cube**.

Pour alléger certains tableaux on recourt parfois au millier ou à la centaine de m<sup>3</sup>.

## VOLUME PAR ESSENCE

Toutes les tiges de l'essence sont prises en compte, quelle que soit leur place dans le peuplement.

## 8 BIBLIOGRAPHIE

- Drapier (J.), Cluzeau (C.), *La base de données écologiques de l'IFN. In : Actes du séminaire IFN 2000 « Collecte et utilisation des données forestières »*, Revue forestière française, vol. LIII, n° 3-4, 2001, p. 365-371.
- Inventaire forestier national, *Inventaire forestier départemental de l'Aisne, 2<sup>ème</sup> inventaire 1991*, ed. IFN, 1997, 113 pages.
- Inventaire forestier national, *Carte forestière du département de l'Aisne, 3<sup>ème</sup> inventaire 1999 (1/200 000)*, ed. IFN, 2005.
- Ministère de l'Agriculture et de la Pêche – Direction de l'espace rural et de la forêt, *Les indicateurs de gestion durable des forêts françaises*, édition 2000, 2000, 129 p.
- Rameau (J.C.), Mansion (D.), Dumé (G.), *Flore forestière française (tome 1) « Plaines et collines »*, IDF, DERF, ENGREF eds, 1989, 1783 p.
- Rameau (J.C.), Mansion (D.), Dumé (G.), *Flore forestière française (tome 2) « Montagnes »*, IDF, DERF, ENGREF eds, 1993, 2421 p.



## 9 TABLEAUX STANDARD

Dans les tableaux standard chaque résultat a été arrondi à l'unité retenue. Les nombres présentés dans un tableau sont arrondis à la valeur la plus proche, indépendamment les uns des autres. Il se peut donc qu'un total donné ne soit pas égal au total des valeurs élémentaires.

Guide :

Résultats :	totaux	par type de peuplement	par région forestière	par propriété	par essence
<b>surfaces</b>	T1 T2 T3	T12 T13.0 et T13.1 T13.2 T15	T4.1 (landes) T7 et T7.1 T8 et T8.1 T12	T2 T7 et T7.1 T9 T12 T13.0 et T13.1 T13.2 T15 T16 T17	T7 et T7.1 T8.1 et T8.2 T9 ( <i>F et C</i> ) T16 ( <i>F et C</i> ) T16 ( <i>F et C</i> ) T18
<b>volumes</b>	T5 et 6 T14	T12.1 T13.0, T13.1 et T13.3 T15.1	T12.1	T10 T10 taillis T12.1 T13.3 T15.1	T10 T10 taillis T14 ( <i>F et C</i> ) T18
<b>accroissements</b>	T5 et 6	T13.0, T13.1 et T13.3		T11 T11 taillis T13.3	T11 T11 taillis T18
<b>recrutements</b>		T13.0, T13.1 et T13.3		T11.1 T11.1 taillis T13.3	T11.1 T11.1 taillis
<b>production brute</b>		T12.1 T13.0 et T13.1	T12.1	T12.1	

T = tableau ; *F et C* = résultats feuillus et conifères (pas de détail par essence)

Pour tout renseignement sur ces résultats ou pour d'autres demandes :

**Inventaire forestier national**  
**Échelon de Nancy**  
 14, rue Girardet - CS 4216  
 54042 Nancy cedex  
  
 tél : 03 83 30 99 30  
 fax : 03 83 30 99 37  
 mél : [nancy@ifn.fr](mailto:nancy@ifn.fr)

**Site Internet**  
[http : // www.ifn.fr](http://www.ifn.fr)

**Inventaire forestier national**  
**Direction de la Valorisation**  
 Château des Barres  
 45290 Nogent-sur-Vernisson  
  
 tél : 02 38 28 18 00  
 fax : 02 38 28 18 28  
 mél : [dv@ifn.fr](mailto:dv@ifn.fr)

## 02 - Tableau 1

## Répartition du territoire selon la couverture du sol

Couverture du sol	Surface	
	(ha)	(%)
Formations boisées	123 392	16,6
Landes	5 924	0,8
Terrains agricoles	538 016	72,5
Eaux	5 791	0,8
Terrains sans production végétale	68 680	9,3
<b>TOTAL</b>	<b>741 802</b>	<b>100,0</b>

## 02 - Tableau 2

**Répartition du territoire selon la couverture du sol, l'utilisation  
du sol et la classe juridique de propriété**

Couverture et utilisation du sol	Terrains relevant du régime forestier (= Publics)		Terrains ne relevant pas du régime forestier (= Privés) (ha)	Total (ha)
	Domaniaux (ha)	Communaux et assimilés (ha)		
<b>A . Terrains non boisés</b>				
. Terrains agricoles (1)	486	695	536 835	538 016
. Landes (1)	7	162	5 755	5 924
. Eaux		18	5 773	5 791
. Sans production végétale	612	164	67 904	68 680
TOTAL PAR CATÉGORIE				
DE PROPRIÉTÉ - A -	1 105	1 039	616 266	618 410
<b>B . Terrains boisés</b>				
<u>Formations boisées de production</u>				
. Bois	30 257	6 022	74 927	111 206
. Boqueteaux			5 811	5 811
. Bosquets			436	436
TOTAL	30 257	6 022	81 173	117 452
<u>Autres formations boisées</u>	39	63	5 838	5 939
TOTAL PAR CATÉGORIE				
DE PROPRIÉTÉ - B -	30 296	6 085	87 011	123 392
<b>TOTAL A + B</b>	<b>31 401</b>	<b>7 124</b>	<b>703 277</b>	<b>741 802</b>
	<b>38 525</b>			
<b>Taux de boisement B / (A+B)</b>				<b>16,63%</b>

(1) Sont comprises dans les terrains agricoles et dans les landes les formations arborées suivantes :

- a) en surface : 9 900 ha de peupleraies
- b) en longueur : km de haies boisées
- km d'alignements (dont de peuplier).

## 02 - Tableau 3

## Répartition du territoire par grande catégorie d'utilisation du sol et taux de boisement des régions forestières

## Toutes propriétés

Région forestière	Surface totale (ha)	Terrains agricoles (ha)	Landes (ha)	Eaux et terrains sans production végétale (ha)	Formations boisées			Taux de boisement (%)
					de production (ha)	autres (ha)	totales (ha)	
Brie	36 895	25 675	62	2 393	8 733	31	8 765	23,76
Tardenois	91 205	62 944	966	7 202	19 298	795	20 093	22,03
Soissonnais	194 291	121 700	2 275	25 094	44 516	707	45 223	23,28
Champagne crayeuse	66 259	48 432	665	10 062	4 777	2 323	7 100	10,72
Saint-Quentinois	178 285	152 585	1 210	17 350	5 677	1 463	7 141	4,01
Valois	40 153	19 830	342	2 994	16 823	163	16 987	42,31
Thiérache	122 892	102 399	373	8 283	11 443	394	11 838	9,63
Ardenne primaire	11 821	4 451	31	1 093	6 184	63	6 246	52,84
<b>TOTAL</b>	<b>741 802</b>	<b>538 016</b>	<b>5 924</b>	<b>74 471</b>	<b>117 452</b>	<b>5 939</b>	<b>123 392</b>	<b>16,63</b>

02 - Tableau 4.1

Landes

Surface par type cartographié et par région forestière

Toutes propriétés

Région forestière	Brie	Tardenois	Soissonnais	Champagne crayeuse	Saint- Quentinois	Valois	Thiérache	Ardenne primaire	TOTAL
Type cartographié (regroupé)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)
Forêt fermée			686	45	248	93			1 071
Forêt ouverte de production	31	61	15	17	76		65		266
Autre forêt ouverte					9				9
Lande non agricole		69	179	518	107	62	31		966
Lande agricole					32				32
Peupleraie cultivée			176		31				207
Autre type	31	836	1 219	86	707	187	277	31	3 373
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>	<b>966</b>	<b>2 275</b>	<b>665</b>	<b>1 210</b>	<b>342</b>	<b>373</b>	<b>31</b>	<b>5 924</b>

## 02 - Tableau 4.2

## Landes

## Surface par nature du terrain et par région forestière

## Toutes propriétés

Région forestière	Brie	Tardenois	Soissonnais	Champagne crayeuse	Saint- Quentinois	Valois	Thiérache	Ardenne primaire	TOTAL
Nature du terrain	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)
<b>Pente inférieure à 30 %</b>									
. Sol meuble (à profondeur $\geq$ 50 cm)		873	1 621	276	951	249	278	31	<b>4 280</b>
. Sol tourbeux		62	313	389	228	62	31		<b>1 084</b>
. Sol rocheux par place	62		93				33		<b>187</b>
<b>Pente supérieure à 30 %</b>									
. Sol meuble (toutes profondeurs)			186		31	31	31		<b>280</b>
. Sol rocheux par place		31	62						<b>93</b>
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>	<b>966</b>	<b>2 275</b>	<b>665</b>	<b>1 210</b>	<b>342</b>	<b>373</b>	<b>31</b>	<b>5 924</b>

**02 - Tableau 4.3**

**Landes**

**Surface par type écologique et par région forestière**

**Toutes propriétés**

<b>Région forestière</b>	Brie	Tardenois	Soissonnais	Champagne crayeuse	Saint- Quentinois	Valois	Thiérache	Ardenne primaire	<b>TOTAL</b>
<b>Type écologique</b>	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	<b>(ha)</b>
Lande arbustive calcaire	31	715	862	137	354	202	126		<b>2 426</b>
Pelouse calcaire	31		385		35	47	31		<b>530</b>
Lande arbustive neutre		189	680	41	192		184	31	<b>1 318</b>
Pelouse neutre			35		19				<b>55</b>
Zone humide ou tourbière		62	313	487	609	93	31		<b>1 595</b>
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>	<b>966</b>	<b>2 275</b>	<b>665</b>	<b>1 210</b>	<b>342</b>	<b>373</b>	<b>31</b>	<b>5 924</b>

## 02 - Tableaux 5 et 6

**Formations boisées de production et formations arborées  
Volume et accroissement courant annuel par essence  
Toutes propriétés**

Essence forestière	Formations boisées de production		Peupleraies	Alignements	Volume total (1 000 m <sup>3</sup> )
	Volume sur pied (1 000 m <sup>3</sup> )	Accroissement (1) (100 m <sup>3</sup> /an)	Volume sur pied (2) (1 000 m <sup>3</sup> )	Volume sur pied (2) (1 000 m <sup>3</sup> )	
Chêne pédonculé (identifié)	4 135,5	1 283,0			4 135,5
Chêne rouvre (identifié)	2 232,8	699,5			2 232,8
Hêtre	2 529,8	953,0			2 529,8
Châtaignier	605,6	328,5			605,6
Charme	2 089,1	945,5			2 089,1
Bouleau	1 173,4	610,0			1 173,4
Grands aulnes	939,3	512,5			939,3
Robinier	412,8	243,5			412,8
Grands érables	814,8	467,5			814,8
Frêne	3 686,6	1 728,5			3 686,6
Orme	65,2	41,5			65,2
Peupliers de clones cultivés	55,8	48,0	1 232,7		1 288,5
Tilleuls	431,6	198,0			431,6
Petits érables	142,4	62,0			142,4
Cerisiers - Merisier	444,0	234,0			444,0
Tremble	993,8	714,5			993,8
Saules	256,9	213,0			256,9
Noisetier	218,2	103,5			218,2
Peupliers non cultivés	226,4	150,5			226,4
Autres feuillus	13,3	5,5			13,3
<b>TOTAL FEUILLUS</b>	<b>21 467,1</b>	<b>9 542,0</b>	<b>1 232,7</b>		<b>22 699,8</b>

**02 - Tableaux 5 et 6 (fin)**

**Formations boisées de production et formations arborées**

**Volume et accroissement courant annuel par essence**

**Toutes propriétés**

Essence forestière	Formations boisées de production		Peupleraies	Alignements	Volume total (1 000 m <sup>3</sup> )
	Volume sur pied (1 000 m <sup>3</sup> )	Accroissement (1) (100 m <sup>3</sup> /an)	Volume sur pied (2) (1 000 m <sup>3</sup> )	Volume sur pied (2) (1 000 m <sup>3</sup> )	
TOTAL FEUILLUS	21 467,1	9 542,0	1 232,7		<b>22 699,8</b>
Pin sylvestre	198,6	83,5			<b>198,6</b>
Pin laricio	229,8	110,0			<b>229,8</b>
Autres pins	22,2	10,5			<b>22,2</b>
Épicéa commun	741,4	599,0			<b>741,4</b>
Mélèze d'Europe	28,9	14,5			<b>28,9</b>
Douglas	389,8	294,0			<b>389,8</b>
Sapin américain	150,7	112,0			<b>150,7</b>
Épicéa de Sitka	112,8	86,0			<b>112,8</b>
TOTAL CONIFÈRES	1 874,0	1 310,0			<b>1 874,0</b>
<b>TOTAL TOUTES ESSENCES</b>	<b>23 341,1</b>	<b>10 852,0</b>	<b>1 232,7</b>		<b>24 573,8</b>

(1) Il s'agit de l'accroissement courant annuel sur écorce calculés sur les 5 dernières années précédant l'année des mesures sur le terrain (c'est-à-dire sur la période 1998 - 2002).

(2) Il s'agit du volume des arbres de toutes formes (forme de futaie, de taillis ou émonde).

Les accroissements correspondants à ces arbres n'ont pas été mesurés. Seul l'accroissement rapporté à l'âge a été calculé ;

Il s'élève à : 72 500 m<sup>3</sup>/an dans les peupleraies proprement dites

m<sup>3</sup>/an dans les alignements de peupliers

**02 - Tableau 7 (S)**  
**Formations boisées de production**  
**Surface par essence principale et par région forestière**  
**Propriété publique (= relevant du régime forestier)**

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Brie (ha)	Tardenois (ha)	Soissonnais (ha)	Champagne crayeuse (ha)	Saint- Quentinois (ha)	Valois (ha)	Thiérache (ha)	Ardenne primaire (ha)	<b>TOTAL (ha)</b>
FUTAIE	Chênes rouvre et pédonculé	168	284	3 434	163	649	2 375	1 359	1 712	<b>10 144</b>
	Hêtre			1 941	16	81	6 979	175	46	<b>9 237</b>
	Châtaignier			545						<b>545</b>
	Charme		28	819	129	58	1 387	313		<b>2 733</b>
	Grands érables			255		295	33	298		<b>880</b>
	Frêne		127	1 669		286	562	710	198	<b>3 553</b>
	Tilleuls				386	176		97		<b>660</b>
	Autres feuillus		34	315	63	105	120	117		<b>753</b>
	<b>Total feuillus</b>	<b>168</b>	<b>474</b>	<b>8 977</b>	<b>758</b>	<b>1 649</b>	<b>11 455</b>	<b>3 069</b>	<b>1 956</b>	<b>28 506</b>
	Pin sylvestre			75	15		150			<b>239</b>
Pin laricio			203	19		198			<b>419</b>	
Épicéa commun	6		153	47	198	8	272	671	<b>1 355</b>	
Douglas		26	121	86		208			<b>439</b>	
Autres conifères	6		13			8	124		<b>151</b>	
<b>Total conifères</b>	<b>12</b>	<b>26</b>	<b>564</b>	<b>166</b>	<b>198</b>	<b>572</b>	<b>396</b>	<b>671</b>	<b>2 604</b>	
<b>TOTAL FUTAIE</b>	<b>179</b>	<b>499</b>	<b>9 541</b>	<b>924</b>	<b>1 847</b>	<b>12 027</b>	<b>3 465</b>	<b>2 627</b>	<b>31 110</b>	

**02 - Tableau 7 (S) (suite et fin)**  
**Formations boisées de production**  
**Surface par essence principale et par région forestière**  
**Propriété publique (= relevant du régime forestier)**

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Brie (ha)	Tardenois (ha)	Soissonnais (ha)	Champagne crayeuse (ha)	Saint- Quentinois (ha)	Valois (ha)	Thiérache (ha)	Ardenne primaire (ha)	<b>TOTAL (ha)</b>
MÉLANGE FUTAIE- TAILLIS (1)	Chênes rouvre et pédonculé	193	784	323	262	65	34	125	1 198	<b>2 983</b>
	Hêtre			468	11			7		<b>487</b>
	Bouleau						179			<b>179</b>
	Frêne	117	263			7		96		<b>483</b>
	Autres feuillus	38		44	103	8		8		<b>199</b>
	Total feuillus	348	1 047	835	376	79	213	236	1 198	<b>4 331</b>
	Douglas		26		27					<b>53</b>
	Épicéa de Sitka							28	167	<b>194</b>
	Autres conifères			8	15	8	21		9	<b>59</b>
	Total conifères		26	8	42	8	21	28	176	<b>306</b>
	<b>TOTAL MÉLANGE FUTAIE-TAILLIS</b>	<b>348</b>	<b>1 073</b>	<b>842</b>	<b>418</b>	<b>87</b>	<b>234</b>	<b>264</b>	<b>1 373</b>	<b>4 638</b>
TAILLIS	Bouleau		26	68			53			<b>147</b>
	Tremble		229	41		8				<b>278</b>
	Autres feuillus				74					<b>74</b>
	<b>TOTAL TAILLIS</b>		<b>255</b>	<b>109</b>	<b>74</b>	<b>8</b>	<b>53</b>			<b>498</b>
MOMENTANÉ- MENT DÉBOISÉ (2)	Chêne pédonculé							7		<b>7</b>
	Douglas		26							<b>26</b>
	<b>TOTAL MOMENTANÉMENT DÉBOISÉ</b>		<b>26</b>					<b>7</b>		<b>33</b>
	<b>TOTAL PAR RÉGION FORESTIÈRE</b>	<b>527</b>	<b>1 852</b>	<b>10 492</b>	<b>1 415</b>	<b>1 942</b>	<b>12 314</b>	<b>3 736</b>	<b>4 000</b>	<b>36 279</b>

(1) Seules les essences principales de la futaie sont prises en compte ici, les essences principales du taillis étant étudiées dans le tableau 7.1.

(2) Il s'agit des coupes rases depuis moins de 5 ans non suivies de régénération (naturelles ou artificielles).

**02 - Tableau 7 (P)**  
**Formations boisées de production**  
**Surface par essence principale et par région forestière**  
**Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)**

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Brie (ha)	Tardenois (ha)	Soissonnais (ha)	Champagne crayeuse (ha)	Saint- Quentinois (ha)	Valois (ha)	Thiérache (ha)	Ardenne primaire (ha)	<b>TOTAL (ha)</b>	
FUTAIE	Chênes rouvre et pédonculé	2 145	2 732	4 627	315	384	493	1 329	763	<b>12 788</b>	
	Hêtre			1 217			251			<b>1 468</b>	
	Châtaignier		222	742			183			<b>1 147</b>	
	Charme	451	524	958			563	492	113	<b>3 101</b>	
	Bouleau		524	420	111				113	<b>1 168</b>	
	Grands aulnes			304			60	528	28	<b>920</b>	
	Robinier	451					183			<b>634</b>	
	Grands érables			837		534	214	667	190	<b>2 442</b>	
	Frêne	1 548	1 251	5 333	202	1 343	515	2 126		<b>12 318</b>	
	Tilleuls			645	169			188		<b>1 003</b>	
	Cerisiers - Merisier			262	242					<b>505</b>	
	Tremble				485		64			<b>549</b>	
	Peupliers non cultivés	229		242		142				<b>613</b>	
	Autres feuillus			222	36		165	31		<b>454</b>	
		<b>Total feuillus</b>	<b>4 824</b>	<b>5 737</b>	<b>16 089</b>	<b>797</b>	<b>2 567</b>	<b>2 559</b>	<b>5 330</b>	<b>1 208</b>	<b>39 111</b>
		Pin sylvestre		35	812						<b>846</b>
		Pin laricio		31	242			31			<b>304</b>
	Épicéa commun			102		31		628	372	<b>1 134</b>	
	Douglas		264	457				31		<b>752</b>	
	Autres conifères		81	125	33	13		263		<b>515</b>	
	<b>Total conifères</b>		<b>410</b>	<b>1 738</b>	<b>33</b>	<b>44</b>	<b>31</b>	<b>923</b>	<b>372</b>	<b>3 551</b>	
	<b>TOTAL FUTAIE</b>	<b>4 824</b>	<b>6 147</b>	<b>17 827</b>	<b>830</b>	<b>2 611</b>	<b>2 590</b>	<b>6 253</b>	<b>1 580</b>	<b>42 662</b>	

02 - Tableau 7 (P) (suite)

Formations boisées de production

Surface par essence principale et par région forestière

Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Brie (ha)	Tardenois (ha)	Soissonnais (ha)	Champagne crayeuse (ha)	Saint- Quentinois (ha)	Valois (ha)	Thiérache (ha)	Ardenne primaire (ha)	TOTAL (ha)	
MÉLANGE FUTAIE- TAILLIS (1)	Chênes rouvre et pédonculé	2 197	5 479	4 543	1 672	70	130	124	379	14 593	
	Hêtre		35	74					98	208	
	Châtaignier		262	464			183			909	
	Charme		165	715		8	183			1 072	
	Grands aulnes		262	315			313	124		1 014	
	Robinier		222				183			405	
	Grands érables			397				33	98	527	
	Frêne	1 185	2 390	5 300	257	275	313	887		10 608	
	Cerisiers - Merisier		605	464	111	212				1 392	
	Tremble		293	400	98	70				862	
	Peupliers non cultivés			222	379					601	
	Autres feuillus			484	105	142		183		915	
	Total feuillus		3 382	10 419	13 157	2 279	637	1 491	1 166	575	33 107
	Pin sylvestre				251						251
Pin noir d'Autriche				65						65	
Autres conifères											
Total conifères				316						316	
TOTAL MÉLANGE FUTAIE-TAILLIS		3 382	10 419	13 474	2 279	637	1 491	1 166	575	33 423	

(1) Seules les essences principales de la futaie sont prises en compte ici, les essences principales du taillis étant étudiées dans le tableau 7.1.

## 02 - Tableau 7 (P) (fin)

## Formations boisées de production

## Surface par essence principale et par région forestière

## Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Brie (ha)	Tardenois (ha)	Soissonnais (ha)	Champagne crayeuse (ha)	Saint- Quentinois (ha)	Valois (ha)	Thiérache (ha)	Ardenne primaire (ha)	<b>TOTAL (ha)</b>
TAILLIS	Bouleau		35	274	111			49		<b>468</b>
	Grands aulnes		262	409		94	215			<b>980</b>
	Robinier			648						<b>648</b>
	Frêne		262	409		192				<b>864</b>
	Tremble			397	31			239		<b>667</b>
	Saules		36	132	111	19	183			<b>482</b>
	Peupliers non cultivés		31	242		32				<b>305</b>
	Autres feuillus		253	211		138				<b>602</b>
TOTAL TAILLIS			880	2 723	253	475	398	288		<b>5 017</b>
MOMENTANÉ- MENT DÉBOISÉ (1)	Bouleau								28	<b>28</b>
	Épicéa commun					13	31			<b>44</b>
TOTAL MOMENTANÉMENT DÉBOISÉ						13	31		28	<b>72</b>
<b>TOTAL PAR RÉGION FORESTIÈRE</b>		<b>8 207</b>	<b>17 446</b>	<b>34 024</b>	<b>3 362</b>	<b>3 735</b>	<b>4 509</b>	<b>7 707</b>	<b>2 183</b>	<b>81 173</b>

(1) Il s'agit des coupes rases depuis moins de 5 ans non suivies de régénération (naturelles ou artificielles).

02 - Tableau 7.1

Formations boisées de production

Surface des taillis de mélanges futaie-taillis par catégorie de propriété, par essence principale et par région forestière

Catégorie de propriété	Essence principale du taillis	Brie (ha)	Tardenois (ha)	Soissonnais (ha)	Champagne crayeuse (ha)	Saint- Quentinois (ha)	Valois (ha)	Thiérache (ha)	Ardenne primaire (ha)	TOTAL (ha)
Publique (= relevant du régime forestier)	Charme	168	257	395	50				604	1 473
	Bouleau	7	289	128	27	16	200	31	382	1 081
	Grands aulnes			50				121	217	388
	Frêne		263		25	7		8		302
	Tilleuls			165	267					432
	Tremble		263	31	8					302
	Noisetier	55		74	41		34	96		300
Autres feuillus	117					65	7	171	359	
Total catégorie de propriété		348	1 073	842	418	87	234	264	1 373	4 638
Privée (= ne relevant pas du régime forestier)	Châtaignier	229		312						541
	Charme	1 622	1 920	1 505	421		130	156	196	5 950
	Bouleau	229	2 445	442	221	79				3 416
	Grands aulnes		1 271	315			313	343		2 242
	Robinier		1 008	72			313			1 394
	Grands érables	229		494					190	912
	Frêne	229	411	1 581		275				2 496
	Tilleuls			221	186					407
	Cerisiers - Merisier	229	262							491
	Tremble	615	1 383	928	129	70	183	479		3 789
	Saules			464						464
	Noisetier		1 529	7 066	1 169	212	550	188	190	10 904
Autres feuillus		189	74		153				417	
Total catégorie de propriété		3 382	10 419	13 474	2 279	637	1 491	1 166	575	33 423
<b>TOTAL TOUTES PROPRIÉTÉS</b>		<b>3 730</b>	<b>11 492</b>	<b>14 316</b>	<b>2 697</b>	<b>724</b>	<b>1 724</b>	<b>1 430</b>	<b>1 949</b>	<b>38 061</b>

N.B. : Ces surfaces ne sont pas à ajouter à celles du Tableau 7, car elles ont déjà été prises en compte au titre des futaies des mélanges futaie-taillis.

## 02 - Tableau 8

**Formations boisées de production**  
**Surface des boisements, des reboisements et des conversions feuillues par région forestière**

RÉGION FORESTIÈRE	Propriétés publiques			Propriétés privées		
	Boisements artificiels (1) (ha)	Reboisements artificiels (2) (ha)	Conversions feuillues (3) (ha)	Boisements artificiels (1) (ha)	Reboisements artificiels (2) (ha)	Conversions feuillues (3) (ha)
Brie		6	30		58	680
Tardenois		32	257		321	1 008
Soissonnais		1 233	213	72	490	
Champagne crayeuse	8	226	87			
Saint-Quentinois		466		40	44	
Valois		977			95	
Thiérache		416		149	621	
Ardenne primaire		784	211		254	
<b>TOTAL</b>	<b>8 (4)</b>	<b>4 140 (5)</b>	<b>798</b>	<b>261 (4)</b>	<b>1 883 (5)</b>	<b>1 688</b>

(1) Plantations de moins de 40 ans entraînant une extension de la surface boisée.

(2) Plantations de moins de 40 ans n'entraînant pas d'extension de la surface boisée.

(3) Il s'agit ici :

- soit du stade préparatoire à la conversion des mélanges futaie-taillis et des taillis (par vieillissement et enrichissement des réserves, disparition du taillis).
- soit d'un stade plus avancé marqué par la présence d'une régénération occupant plus de 25 % du couvert du peuplement.

La conversion est considérée comme terminée lorsque les peuplements sont justiciables d'un classement en futaie.

(4) Dont 188 hectares depuis le précédent inventaire (1991). Toutes propriétés confondues.

(5) Dont 1 315 hectares depuis le précédent inventaire. Toutes propriétés confondues.

**02 - Tableau 8.1**  
**Formations boisées de production**  
**Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et reboisements par région forestière**  
**- Toutes propriétés -**

Région forestière	Surface reboisée (1) (ha)	Essences introduites (ou groupe d'essences)	Surface couverte en % de la surface reboisée de moins de 40 ans	
			ensemble des reboisements	reboisements de 12 ans ou moins
Brie	64	Chênes rouvre et pédonculé	91	91
		Épicéa commun	9	
Tardenois	353	Hêtre	10	10
		Autres feuillus	2	
		Pin laricio	9	
		Épicéa commun	6	
		Douglas	66	3
		Sapin américain	7	7
Soissonnais	1 794	Chênes rouvre et pédonculé	21	13
		Chêne rouge d'Amérique	3	3
		Hêtre	26	15
		Grands aulnes	2	2
		Autres feuillus	2	2
		Pin laricio	9	
		Mélèze d'Europe	7	2
		Douglas	21	2
		Autres conifères	9	
Champagne crayeuse	234	Chênes rouvre et pédonculé	8	8
		Hêtre	12	5
		Robinier	8	8
		Épicéa commun	20	3
		Douglas	40	
		Autres conifères	12	
Saint-Quentinois	549	Chênes rouvre et pédonculé	35	13
		Hêtre	10	1
		Grands érables	3	3
		Noyer	3	3
		Autres feuillus	5	2
		Pin noir d'Autriche	1	
		Épicéa commun	43	
Valois	1 072	Chênes rouvre et pédonculé	43	18
		Hêtre	13	
		Cerisiers - Merisier	«	
		Pin sylvestre	4	4
		Pin laricio	19	1
		Douglas	19	
		Autres conifères	2	

(1) Il s'agit de la sommation des surfaces des « Boisements artificiels » et « Reboisements artificiels » du tableau 8.  
N.B. : Le symbole ' « ' signifie une présence inférieure à 0,50 %.

**02 - Tableau 8.1 (suite et fin)**  
**Formations boisées de production**

**Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et reboisements par région forestière**

**- Toutes propriétés -**

Région forestière	Surface reboisée (1) (ha)	Essences introduites (ou groupe d'essences)	Surface couverte en % de la surface reboisée de moins de 40 ans	
			ensemble des reboisements	reboisements de 12 ans ou moins
Thiérache	1 186	Chênes rouvre et pédonculé	17	11
		Hêtre	6	1
		Grands érables	2	2
		Frêne	2	
		Autres feuillus	3	1
		Épicéa commun	53	
		Sapin américain	3	
		Épicéa de Sitka	11	2
		Autres conifères	3	
Ardenne primaire	1 039	Chênes rouvre et pédonculé	13	6
		Autres feuillus	4	1
		Épicéa commun	80	
		Épicéa de Sitka	3	
Toutes régions forestières	6 292	Chênes rouvre et pédonculé	23	12
		Chêne rouge d'Amérique	1	1
		Hêtre	13	5
		Grands aulnes	1	1
		Grands érables	1	1
		Frêne	1	
		Cerisiers - Merisier	1	«
		Autres feuillus	1 (a)	1 (b)
		Pin sylvestre	2	1
		Pin laricio	7	«
		Épicéa commun	29	«
		Mélèze d'Europe	2	1
		Douglas	15	1
		Sapin américain	1	«
		Épicéa de Sitka	2	«
Autres conifères	« (a)	(b)		

(1) Il s'agit de la sommation des surfaces des « Boisements artificiels » et « Reboisements artificiels » du tableau 8.

N.B. : Le symbole ' « ' signifie une présence inférieure à 0,50 %.

Détail des essences groupées :

Autres feuillus :		(a)	(b)
. Châtaignier		28,25 %	28,25 %
. Robinier		39,42 %	39,42 %
. Noyer		32,33 %	32,33 %
Autres conifères :			
. Pin noir d'Autriche		22,91 %	
. Pin Weymouth		77,09 %	

## 02 - Tableau 8.2

## Formations boisées de production

**Surface par classe d'âge des essences introduites  
dans les boisements et reboisements de moins de 40 ans  
Toutes propriétés**

Essence	Surface (1) ha	Surface par classe d'âge en % de la surface par essence							
		0 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	35 - 39 ans
Chênes rouvre et pédonculé	1 446	7	28	23	19	1	5		17
Chêne rouge d'Amérique	55		100						
Hêtre	833	38	2		7	1		36	16
Grands aulnes	43	92			8				
Grands érables	59	27	61		6				6
Frêne	40				100				
Cerisiers - Merisier	51		26	23	27		24		
Autres feuillus	48	32	28	40					
Pin sylvestre	122		31		17	5			47
Pin laricio	427		2	7	11	26	26	28	
Épicéa commun	1 837	1			9	12	20	38	20
Mélèze d'Europe	128	25				2	73		
Douglas	952	1	3		10	5	26	39	16
Sapin américain	66	38						62	
Épicéa de Sitka	167		12					63	25
Autres conifères	16					77	23		
<b>TOTAL</b>	<b>6 292</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>15</b>	<b>26</b>	<b>16</b>

(1) Il s'agit de la surface totale des boisements et des reboisements figurant au Tableau 8.

## 02 - Tableau 9

## Formations boisées de production

## Surface par structure forestière élémentaire, par groupe d'essences principales et par classe juridique de propriété

Structure forestière élémentaire	Peuplements de feuillus (1)			Peuplements de conifères (1)			<b>TOTAL (ha)</b>
	Domaniaux (ha)	Communaux (ha)	Privés (ha)	Domaniaux (ha)	Communaux (ha)	Privés (ha)	
Futaie régulière	25 412	3 094	38 890	2 285	319	3 551	<b>73 551</b>
Futaie irrégulière			221				<b>221</b>
Mélange futaie-taillis (2)	2 164	2 168	33 107	228	78	316	<b>38 061</b>
Taillis	168	331	5 017				<b>5 515</b>
Momentanément déboisé (3)		7	28		26	44	<b>105</b>
<b>TOTAL PAR PROPRIÉTÉ</b>	<b>27 744</b>	<b>5 600</b>	<b>77 263</b>	<b>2 513</b>	<b>423</b>	<b>3 911</b>	<b>117 452</b>
<b>TOTAL FEUILLUS - CONIFÈRES</b>	<b>110 606</b>			<b>6 847</b>			

(1) La distinction entre les peuplements de feuillus et les peuplements de conifères est faite par l'essence principale sur le point de sondage.

(2) Seule l'essence principale de la futaie est prise en compte pour la distinction entre les peuplements de feuillus et les peuplements de conifères.

(3) Il s'agit des coupes rases depuis moins de 5 ans non suivies de régénération (naturelles ou artificielles).

**02 - Tableau 10**  
**Formations boisées de production**

**Volume par essence et par classe juridique de propriété**

Essence	Propriété			Total par essence (m <sup>3</sup> )
	Domaniale (m <sup>3</sup> )	Communale (m <sup>3</sup> )	Privée (m <sup>3</sup> )	
Chêne pédonculé (identifié)	1 153 300	274 300	2 707 800	4 135 500
Chêne rouvre (identifié)	905 200	132 600	1 195 000	2 232 800
Hêtre	2 169 200	36 500	324 100	2 529 800
Châtaignier	50 700	8 900	546 000	605 600
Charme	811 800	110 700	1 166 600	2 089 100
Bouleau	204 700	90 700	878 000	1 173 400
Grands aulnes	170 800	54 700	713 800	939 300
Robinier	1 300	2 600	408 800	412 800
Grands érables	196 300	79 500	539 000	814 800
Frêne	604 600	155 000	2 927 100	3 686 600
Tilleuls	156 100	19 900	255 600	431 600
Petits érables	5 500	4 000	132 900	142 400
Cerisiers - Merisier	63 700	33 200	347 100	444 000
Tremble	50 900	57 000	885 900	993 800
Saules	8 300	18 200	230 500	256 900
Noisetier	10 100	2 600	205 500	218 200
Peupliers non cultivés		9 200	217 300	226 400
Autres feuillus	7 900	800	125 500	134 200 (1)
<b>TOTAL FEUILLUS</b>	<b>6 570 300</b>	<b>1 090 400</b>	<b>13 806 400</b>	<b>21 467 100</b>
Pin sylvestre	31 200	7 600	159 700	198 600
Pin laricio	124 300		105 400	229 800
Autres pins	100	3 600	18 500	22 200 (2)
Épicéa commun	272 400	96 800	372 200	741 400
Mélèze d'Europe			28 900	28 900
Douglas	192 700	8 400	188 700	389 800
Sapin américain	80 500		70 200	150 700
Épicéa de Sitka	103 000	5 300	4 400	112 800
<b>TOTAL CONIFÈRES</b>	<b>804 300</b>	<b>121 700</b>	<b>948 000</b>	<b>1 874 000</b>
<b>TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION INVENTORIÉES</b>	<b>7 374 700</b>	<b>1 212 100</b>	<b>14 754 400</b>	<b>23 341 100</b>

(1) Dont ormes 48,6 % , peupliers cultivés 41,5 % , divers fruitiers 6,7 % et noyer 2,8 %.

(2) Dont pin noir d'Autriche 94,9 % et pin Weymouth 5,1 %.

**02 - Tableau 10 Taillis (1)**  
**Formations boisées de production**

**Volume des tiges de taillis par essence et par classe juridique de propriété**

Essence	Propriété			Total par essence (m <sup>3</sup> )
	Domaniale (m <sup>3</sup> )	Communale (m <sup>3</sup> )	Privée (m <sup>3</sup> )	
Chêne pédonculé (identifié)	400	900	22 800	24 100
Chêne rouvre (identifié)	200	700	20 700	21 600
Hêtre	7 200	1 200	11 600	20 000
Châtaignier	1 400	100	110 400	111 900
Charme	111 200	40 200	528 000	679 400
Bouleau	99 900	49 100	383 000	532 000
Grands aulnes	54 000	18 000	289 700	361 700
Robinier		2 600	201 000	203 700
Grands érables	25 200	9 200	124 100	158 500
Frêne	4 200	13 200	313 200	330 600
Orme			59 100	59 100
Tilleuls	20 300	16 500	24 600	61 400
Cerisiers - Merisier	200	6 200	74 200	80 600
Tremble	13 400	39 400	348 300	401 100
Saules	2 700	14 300	131 500	148 500
Noisetier	10 100	2 600	204 900	217 600
Autres feuillus	6 500	3 700	72 800	83 000 (2)
<b>TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION INVENTORIÉES</b>	<b>356 900</b>	<b>218 100</b>	<b>2 919 800</b>	<b>3 494 800</b>

(1) Ces volumes, concernant les seules tiges de taillis des essences citées, sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 10.

(2) Dont peupliers non cultivés 50,1 % , petits érables 41,2 % et divers fruitiers 8,7 %.

## 02 - Tableau 11

**Formations boisées de production**  
**Accroissement courant annuel par essence et par classe juridique de propriété**

Essence	Propriété			Total par essence (m <sup>3</sup> /an)
	Domaniale (m <sup>3</sup> /an)	Communale (m <sup>3</sup> /an)	Privée (m <sup>3</sup> /an)	
Chêne pédonculé (identifié)	33 750	7 550	87 000	128 300
Chêne rouvre (identifié)	26 300	5 100	38 550	69 950
Hêtre	77 950	1 450	15 950	95 300
Châtaignier	3 350	450	29 100	32 850
Charme	32 350	5 400	56 750	94 550
Bouleau	11 000	5 800	44 200	61 000
Grands aulnes	7 250	2 400	41 600	51 250
Robinier	150	200	24 000	24 350
Grands érables	10 100	4 050	32 600	46 750
Frêne	24 900	7 500	140 450	172 850
Tilleuls	7 400	1 000	11 400	19 800
Petits érables	300	150	5 750	6 200
Cerisiers - Merisier	2 650	1 500	19 250	23 400
Tremble	2 750	4 150	64 500	71 450
Saules	500	1 200	19 600	21 300
Noisetier	250	150	9 950	10 350
Peupliers non cultivés		600	14 450	15 050
Autres feuillus	400	100	9 000	9 500 (1)
<b>TOTAL FEUILLUS</b>	<b>241 350</b>	<b>48 700</b>	<b>664 100</b>	<b>954 200</b>
Pin sylvestre	1 500	550	6 300	8 350
Pin laricio	7 900		3 100	11 000
Autres pins		150	900	1 050 (2)
Épicéa commun	22 450	7 050	30 400	59 900
Mélèze d'Europe			1 450	1 450
Douglas	14 850	750	13 850	29 400
Sapin américain	6 400		4 800	11 200
Épicéa de Sitka	7 600	650	350	8 600
<b>TOTAL CONIFÈRES</b>	<b>60 700</b>	<b>9 100</b>	<b>61 200</b>	<b>131 000</b>
<b>TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION INVENTORIÉES</b>	<b>302 050</b>	<b>57 850</b>	<b>725 300</b>	<b>1 085 200</b>

(1) Dont peupliers cultivés 50,6 % , ormes 43,9 % et divers fruitiers 4,1 %.

(2) Dont pin noir d'Autriche 92,4 % et pin Weymouth 7,6 %.

N.B. : Le noyer n'a pas fait l'objet de mesures d'accroissement annuel.

**02 - Tableau 11 Taillis (1)**  
**Formations boisées de production**

**Accroissement courant annuel des tiges de taillis par essence et par classe juridique de propriété**

Essence	Propriété			Total par essence (m <sup>3</sup> /an)
	Domaniale (m <sup>3</sup> /an)	Communale (m <sup>3</sup> /an)	Privée (m <sup>3</sup> /an)	
Chêne pédonculé (identifié)	50	«	700	750
Chêne rouvre (identifié)	«	«	1 000	1 050
Hêtre	650	50	850	1 550
Châtaignier	50	«	7 750	7 800
Charme	4 950	2 450	26 150	33 500
Bouleau	6 050	3 300	23 450	32 800
Grands aulnes	3 050	1 000	20 450	24 500
Robinier		200	14 850	15 050
Grands érables	2 000	750	8 500	11 250
Frêne	200	950	22 700	23 850
Orme	«		3 800	3 800
Tilleuls	1 250	850	2 200	4 300
Cerisiers - Merisier	«	350	5 000	5 400
Tremble	1 050	3 300	31 500	35 900
Saules	200	1 000	12 300	13 450
Noisetier	250	150	9 950	10 350
Autres feuillus	300	350	5 400	6 050 (2)
<b>TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION INVENTORIÉES</b>	<b>20 000</b>	<b>14 700</b>	<b>196 600</b>	<b>231 300</b>

(1) Ces accroissements, concernant les seules tiges de taillis des essences citées, sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 11.

(2) Dont peupliers non cultivés 69,2 % , petits érables 25,5 % et divers fruitiers 5,3 %.

N.B : Le symbole ' « ' signifie un accroissement courant annuel non nul mais inférieur à 25 m<sup>3</sup>/an.

## 02 - Tableau 11.1

## Formations boisées de production

## Recrutement courant annuel par essence et par classe juridique de propriété

Essence	Propriété			Total par essence (m <sup>3</sup> /an)
	Domaniale (m <sup>3</sup> /an)	Communale (m <sup>3</sup> /an)	Privée (m <sup>3</sup> /an)	
Chêne pédonculé (identifié)	1 650	300	1 200	3 150
Chêne rouvre (identifié)	700	50	150	900
Hêtre	750	«	400	1 150
Châtaignier			650	650
Charme	2 100	1 100	4 850	8 100
Bouleau	700	450	3 950	5 100
Grands aulnes	100	50	5 750	5 900
Robinier	100	150	3 450	3 700
Grands érables	600	200	3 150	3 950
Frêne	300	750	6 100	7 100
Tilleuls	550	50	850	1 450
Petits érables			350	350
Cerisiers - Merisier	«	100	850	1 000
Tremble	50	350	2 750	3 150
Saules	«	700	3 200	3 950
Noisetier	350	200	8 400	8 900
Peupliers non cultivés		150	750	850
Autres feuillus	50	50	1 300	1 350 (1)
<b>TOTAL FEUILLUS</b>	<b>7 950</b>	<b>4 650</b>	<b>48 100</b>	<b>60 700</b>
Pin sylvestre	50	«		50
Pin laricio	50		50	100
Autres pins			50	50 (2)
Épicéa commun	150	«	50	200
Mélèze d'Europe				0
Douglas	50	50	250	350
Sapin américain				0
Épicéa de Sitka				0
<b>TOTAL CONIFÈRES</b>	<b>250</b>	<b>100</b>	<b>400</b>	<b>750</b>
<b>TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION INVENTORIÉES</b>	<b>8 200</b>	<b>4 750</b>	<b>48 500</b>	<b>61 500</b>

(1) Dont ormes 88,1 % et divers fruitiers 8,9 %.

(2) Entièrement en pin noir d'Autriche.

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un recrutement courant annuel non nul mais inférieur à 25 m<sup>3</sup>/an.

**02 - Tableau 11.1 Taillis (1)**  
**Formations boisées de production**

**Recrutement courant annuel des tiges de taillis par essence et par classe juridique de propriété**

Essence	Propriété			Total par essence (m <sup>3</sup> /an)
	Domaniale (m <sup>3</sup> /an)	Communale (m <sup>3</sup> /an)	Privée (m <sup>3</sup> /an)	
Chêne pédonculé (identifié)	«		450	450
Chêne rouvre (identifié)			100	100
Hêtre				0
Châtaignier			600	600
Charme	1 450	1 000	4 350	6 850
Bouleau	700	450	3 950	5 100
Grands aulnes	100	50	5 650	5 750
Robinier		150	3 350	3 500
Grands érables	150	150	1 600	1 850
Frêne	«	700	2 850	3 550
Orme			1 150	1 150
Tilleuls	450	50	600	1 100
Cerisiers - Merisier	«	100	250	350
Tremble	50	350	2 750	3 150
Saules	«	600	1 900	2 500
Noisetier	350	200	8 400	8 900
Autres feuillus	50	150	1 150	1 350 (2)
<b>TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION INVENTORIÉES</b>	<b>3 300</b>	<b>3 900</b>	<b>39 100</b>	<b>46 300</b>

(1) Ces recrutements en volume, concernant les seules tiges de taillis des essences citées, sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 11.1.

(2) Dont peupliers non cultivés 64,2 % , petits érables 26,6 % et divers fruitiers 9,2 %.

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un recrutement courant annuel non nul mais inférieur à 25 m<sup>3</sup>/an.

## 02 - Tableau 12

## Formations boisées de production

## Surface des peuplements par type de peuplement et par région forestière

S) Propriété publique (= relevant du régime forestier) P) Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Région forestière	Brie	Tardenois	Soissonnais	Champagne crayeuse	Saint- Quentinois	Valois	Thiérache	Ardenne primaire	TOTAL
Type de peuplement	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)
S) Futaie de chênes			675	197	331	713	214	228	2 357
Futaie de hêtre			2 572	25	23	8 369	77		11 067
Futaie de feuillus indifférenciés		14	2 601	33	1 063	1 615	2 512	540	8 378
Futaie de conifères	6	77	492	153	220	547	325	772	2 590
Futaie mixte	12	26	111	24	16	123	146	35	493
Mélange de futaie de chênes et taillis	222	69	271	354	32	229		1 472	2 649
Mélange de futaie de feuillus indifférenciés et taillis	280	1 599	3 691	601	249	718	434	954	8 525
Mélange de futaie de conifères et taillis			6	6			7		20
Taillis	7	69	64	24					164
Peuplement lâche									0
Autre			8		8		21		37
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ</b>	<b>527</b>	<b>1 852</b>	<b>10 492</b>	<b>1 415</b>	<b>1 942</b>	<b>12 314</b>	<b>3 736</b>	<b>4 000</b>	<b>36 279</b>
P) Futaie de chênes			998				34		1 033
Futaie de hêtre			125			128			253
Futaie de feuillus indifférenciés		506	3 931	98	1 160	231	3 729	453	10 109
Futaie de conifères		243	773	33	25	62	335	141	1 613
Futaie mixte		135	530		34		501	254	1 454
Mélange de futaie de chênes et taillis	408	2 119	1 992	1 213		217		33	5 980
Mélange de futaie de feuillus indifférenciés et taillis	7 020	13 529	23 330	1 115	1 275	3 249	2 629	1 242	53 389
Mélange de futaie de conifères et taillis	58						31	28	118
Taillis		31	822	554	211		98		1 715
Peuplement lâche			58		19				77
Autre	720	882	1 464	350	1 012	623	351	31	5 433
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ</b>	<b>8 207</b>	<b>17 446</b>	<b>34 024</b>	<b>3 362</b>	<b>3 735</b>	<b>4 509</b>	<b>7 707</b>	<b>2 183</b>	<b>81 173</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>8 733</b>	<b>19 298</b>	<b>44 516</b>	<b>4 777</b>	<b>5 677</b>	<b>16 823</b>	<b>11 443</b>	<b>6 184</b>	<b>117 452</b>

## 02 - Tableau 12.1 (S)

## Formations boisées de production

## Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et par région forestière

## Propriété publique (= relevant du régime forestier)

Région forestière	Volume (m <sup>3</sup> )			Production brute (m <sup>3</sup> /an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
<b>Futaie de chênes</b>			<b>Surface : 2 357 ha</b>			
Soissonnais	82 200		82 200	4 700		4 700
Champagne crayeuse	22 200		22 200	1 350		1 350
Saint-Quentinois	31 200	2 600	33 800	3 350	250	3 600
Valois	118 700		118 700	5 450		5 450
Thiérache	19 400		19 400	1 300		1 300
Ardenne primaire	13 000		13 000	1 600		1 600
<b>Total</b>	<b>286 700</b>	<b>2 600</b>	<b>289 300</b>	<b>17 750</b>	<b>250</b>	<b>18 000</b>
<b>Futaie de hêtre</b>			<b>Surface : 11 067 ha</b>			
Soissonnais	717 500		717 500	28 450		28 450
Champagne crayeuse	1 700		1 700	200		200
Saint-Quentinois	2 500		2 500	50		50
Valois	2 252 100	9 500	2 261 600	78 300	650	79 000
Thiérache	12 300		12 300	1 100		1 100
<b>Total</b>	<b>2 986 200</b>	<b>9 500</b>	<b>2 995 700</b>	<b>108 150</b>	<b>650</b>	<b>108 800</b>
<b>Futaie de feuillus indifférenciés</b>			<b>Surface : 8 378 ha</b>			
Tardenois	300		300	50		50
Soissonnais	581 400	2 300	583 800	20 850	150	21 000
Champagne crayeuse	3 000		3 000	150		150
Saint-Quentinois	285 900	2 200	288 100	11 150	200	11 350
Valois	433 600		433 600	17 400		17 400
Thiérache	657 000	1 900	658 900	25 800	200	26 000
Ardenne primaire	110 100		110 100	4 000		4 000
<b>Total</b>	<b>2 071 300</b>	<b>6 500</b>	<b>2 077 800</b>	<b>79 350</b>	<b>500</b>	<b>79 850</b>
<b>Futaie de conifères</b>			<b>Surface : 2 590 ha</b>			
Brie	600	900	1 500	50	50	100
Tardenois	2 400	2 500	4 900	300	250	500
Soissonnais	5 100	177 000	182 100	600	11 100	11 700
Champagne crayeuse	5 000	30 200	35 300	400	2 650	3 050
Saint-Quentinois	11 100	74 800	85 900	450	6 450	6 900
Valois	7 100	140 100	147 200	650	10 300	10 950
Thiérache	9 800	130 500	140 300	500	10 650	11 150
Ardenne primaire	19 900	231 800	251 700	1 300	19 800	21 150
<b>Total</b>	<b>61 100</b>	<b>787 700</b>	<b>848 900</b>	<b>4 250</b>	<b>61 250</b>	<b>65 550</b>

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant annuel et du recrutement courant annuel.

## 02 - Tableau 12.1 (S) (suite)

## Formations boisées de production

## Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et par région forestière

## Propriété publique (= relevant du régime forestier)

Région forestière	Volume (m <sup>3</sup> )			Production brute (m <sup>3</sup> /an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
<b>Futaie mixte</b>			<b>Surface : 493 ha</b>			
Brie	800	2 200	3 000	50	150	200
Tardenois	1 900	5 500	7 400	150	500	650
Soissonnais	10 700	13 700	24 400	500	400	900
Champagne crayeuse	600	3 100	3 700	100	250	300
Saint-Quentinois	1 900	400	2 300	200	50	250
Valois	8 900	2 800	11 700	450	200	700
Thiérache	18 800	30 800	49 600	750	2 450	3 250
Ardenne primaire	4 500	7 500	12 000	150	650	800
<b>Total</b>	<b>48 100</b>	<b>66 000</b>	<b>114 100</b>	<b>2 400</b>	<b>4 650</b>	<b>7 050</b>
<b>Mélange de futaie de chênes et taillis</b>			<b>Surface : 2 649 ha</b>			
Brie	56 000		56 000	1 900		1 900
Tardenois	10 200		10 200	350		350
Soissonnais	44 600		44 600	1 950		1 950
Champagne crayeuse	48 500		48 500	1 950		1 950
Saint-Quentinois	11 000		11 000	400		400
Valois	42 100		42 100	1 000		1 000
Ardenne primaire	352 100	22 900	375 100	11 200	1 200	12 400
<b>Total</b>	<b>564 600</b>	<b>22 900</b>	<b>587 500</b>	<b>18 700</b>	<b>1 200</b>	<b>19 900</b>
<b>Mélange de futaie de feuillus indifférenciés et taillis</b>			<b>Surface : 8 525 ha</b>			
Brie	45 800		45 800	2 600		2 600
Tardenois	253 200	300	253 500	14 950	50	15 000
Soissonnais	751 800		751 800	28 500		28 500
Champagne crayeuse	103 000	800	103 900	5 150	50	5 200
Saint-Quentinois	74 600	3 500	78 100	2 850	250	3 050
Valois	104 700		104 700	3 450	«	3 450
Thiérache	80 100		80 100	4 350		4 350
Ardenne primaire	201 600	22 700	224 300	8 500	900	9 400
<b>Total</b>	<b>1 614 800</b>	<b>27 300</b>	<b>1 642 100</b>	<b>70 300</b>	<b>1 250</b>	<b>71 550</b>

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant annuel et du recrutement courant annuel.

N.B. : Le symbole '«' signifie une production brute annuelle non nulle mais inférieure à 25 m<sup>3</sup>/an.

## 02 - Tableau 12.1 (S) (fin)

## Formations boisées de production

## Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et par région forestière

## Propriété publique (= relevant du régime forestier)

Région forestière	Volume (m <sup>3</sup> )			Production brute (m <sup>3</sup> /an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
<b>Mélange de futaie de conifères et taillis</b>			<b>Surface : 20 ha</b>			
Soissonnais	200		200	50		50
Champagne crayeuse	300	1 200	1 400	«	100	150
Thiérache	200	400	600	«	50	50
<b>Total</b>	<b>700</b>	<b>1 600</b>	<b>2 300</b>	<b>50</b>	<b>150</b>	<b>200</b>
<b>Taillis</b>			<b>Surface : 164 ha</b>			
Brie	1 300		1 300	50		50
Tardenois	9 300		9 300	550		550
Soissonnais	12 400	500	12 900	950	50	1 050
Champagne crayeuse		1 400	1 400		150	150
<b>Total</b>	<b>23 000</b>	<b>1 900</b>	<b>24 900</b>	<b>1 600</b>	<b>250</b>	<b>1 850</b>
<b>Autre</b>			<b>Surface : 37 ha</b>			
Soissonnais	1 100		1 100	50		50
Saint-Quentinois	(Volume non recensable)					
Thiérache	3 200		3 200	100		100
<b>Total</b>	<b>4 300</b>		<b>4 300</b>	<b>150</b>		<b>150</b>
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ</b>	<b>7 660 700</b>	<b>926 000</b>	<b>8 586 800</b>	<b>302 700</b>	<b>70 150</b>	<b>372 850</b>

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant annuel et du recrutement courant annuel.

N.B. : Le symbole '«' signifie une production brute annuelle non nulle mais inférieure à 25 m<sup>3</sup>/an.

## 02 - Tableau 12.1 (P)

## Formations boisées de production

## Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et par région forestière

## Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Région forestière	Volume (m <sup>3</sup> )			Production brute (m <sup>3</sup> /an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
<b>Futaie de chênes</b>			<b>Surface : 1 033 ha</b>			
Soissonnais	229 700		229 700	10 900		10 900
Thiérache	12 300		12 300	450		450
<b>Total</b>	<b>242 000</b>		<b>242 000</b>	<b>11 350</b>		<b>11 350</b>
<b>Futaie de hêtre</b>			<b>Surface : 253 ha</b>			
Soissonnais	33 400		33 400	1 300		1 300
Valois	34 400		34 400	2 250		2 250
<b>Total</b>	<b>67 800</b>		<b>67 800</b>	<b>3 550</b>		<b>3 550</b>
<b>Futaie de feuillus indifférenciés</b>			<b>Surface : 10 109 ha</b>			
Tardenois	71 000		71 000	5 200		5 200
Soissonnais	495 000	39 500	534 600	30 650	2 050	32 700
Champagne crayeuse	31 300		31 300	950		950
Saint-Quentinois	321 400		321 400	10 900		10 900
Valois	35 500		35 500	1 350		1 350
Thiérache	818 400	14 800	833 200	42 700	850	43 550
Ardenne primaire	116 100		116 100	4 950		4 950
<b>Total</b>	<b>1 888 700</b>	<b>54 300</b>	<b>1 943 000</b>	<b>96 700</b>	<b>2 900</b>	<b>99 600</b>
<b>Futaie de conifères</b>			<b>Surface : 1 613 ha</b>			
Tardenois	2 700	44 300	47 000	100	4 150	4 250
Soissonnais	41 100	111 700	152 700	1 700	7 500	9 200
Champagne crayeuse	1 100	8 800	9 800	50	400	500
Saint-Quentinois	200	500	700	«	50	50
Valois	400	3 700	4 200	50	400	400
Thiérache	12 400	141 200	153 700	800	11 150	11 950
Ardenne primaire	5 200	51 100	56 300	200	4 300	4 500
<b>Total</b>	<b>63 100</b>	<b>361 300</b>	<b>424 400</b>	<b>2 950</b>	<b>27 900</b>	<b>30 850</b>

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant annuel et du recrutement courant annuel.

N.B. : Le symbole ' « ' signifie une production brute annuelle non nulle mais inférieure à 25 m<sup>3</sup>/an.

## 02 - Tableau 12.1 (P) (suite)

## Formations boisées de production

## Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et par région forestière

## Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Région forestière	Volume (m <sup>3</sup> )			Production brute (m <sup>3</sup> /an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
<b>Futaie mixte</b>			<b>Surface : 1 454 ha</b>			
Tardenois	5 200	40 800	46 100	200	2 200	2 400
Soissonnais	45 400	53 600	99 000	2 250	2 700	4 950
Saint-Quentinois	3 400		3 400	200		200
Thiérache	94 500	69 900	164 400	5 000	6 900	11 900
Ardenne primaire	13 900	61 500	75 400	1 000	5 550	6 500
<b>Total</b>	<b>162 500</b>	<b>225 800</b>	<b>388 300</b>	<b>8 650</b>	<b>17 350</b>	<b>26 000</b>
<b>Mélange de futaie de chênes et taillis</b>			<b>Surface : 5 980 ha</b>			
Brie	131 100		131 100	3 550		3 550
Tardenois	264 000	14 000	278 000	10 000	200	10 200
Soissonnais	459 500		459 500	16 900		16 900
Champagne crayeuse	168 400	8 500	176 900	7 150	350	7 500
Valois	49 500		49 500	1 400		1 400
Ardenne primaire		22 600	22 600	«	1 200	1 200
<b>Total</b>	<b>1 072 500</b>	<b>45 100</b>	<b>1 117 700</b>	<b>39 050</b>	<b>1 700</b>	<b>40 750</b>
<b>Mélange de futaie de feuillus indifférenciés et taillis</b>			<b>Surface : 53 389 ha</b>			
Brie	1 453 400	7 100	1 460 500	67 650	450	68 100
Tardenois	2 286 400	6 300	2 292 700	116 950	600	117 500
Soissonnais	3 893 900	176 500	4 070 400	210 800	6 200	217 000
Champagne crayeuse	160 300		160 300	9 450		9 450
Saint-Quentinois	232 000	15 400	247 500	13 500	500	14 000
Valois	557 100		557 100	26 550		26 550
Thiérache	487 800	12 500	500 300	25 400	900	26 250
Ardenne primaire	234 300		234 300	10 000		10 000
<b>Total</b>	<b>9 305 200</b>	<b>217 800</b>	<b>9 523 100</b>	<b>480 250</b>	<b>8 650</b>	<b>488 900</b>
<b>Mélange de futaie de conifères et taillis</b>			<b>Surface : 118 ha</b>			
Brie	(Volume non recensable)					
Thiérache	2 000	10 000	12 000	200	850	1 000
Ardenne primaire	1 000	1 300	2 300	50	150	200
<b>Total</b>	<b>3 000</b>	<b>11 300</b>	<b>14 300</b>	<b>250</b>	<b>950</b>	<b>1 200</b>

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant annuel et du recrutement courant annuel.

N.B. : Le symbole '«' signifie une production brute annuelle non nulle mais inférieure à 25 m<sup>3</sup>/an.

## 02 - Tableau 12.1 (P) (fin)

## Formations boisées de production

## Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et par région forestière

## Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Région forestière	Volume (m³)			Production brute (m³/an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
<b>Taillis</b>			<b>Surface : 1 715 ha</b>			
Tardenois	7 100		7 100	450		450
Soissonnais	101 400		101 400	7 500		7 500
Champagne crayeuse	74 400		74 400	5 350		5 350
Saint-Quentinois	59 400		59 400	5 000		5 000
Thiérache	18 200		18 200	1 800		1 800
<b>Total</b>	<b>260 500</b>		<b>260 500</b>	<b>20 050</b>		<b>20 050</b>
<b>Peuplement lâche</b>			<b>Surface : 77 ha</b>			
Soissonnais	1 800		1 800	300		300
Saint-Quentinois	700		700	50		50
<b>Total</b>	<b>2 500</b>		<b>2 500</b>	<b>400</b>		<b>400</b>
<b>Autre</b>			<b>Surface : 5 433 ha</b>			
Brie	74 200		74 200	4 500		4 500
Tardenois	140 400		140 400	10 700		10 700
Soissonnais	149 700	400	150 100	13 500	50	13 550
Champagne crayeuse	44 300		44 300	2 950		2 950
Saint-Quentinois	108 700	5 000	113 700	7 800	450	8 200
Valois	161 300		161 300	7 000		7 000
Thiérache	47 600	26 900	74 500	2 200	1 600	3 850
Ardenne primaire	12 400		12 400	400		400
<b>Total</b>	<b>738 600</b>	<b>32 200</b>	<b>770 800</b>	<b>49 050</b>	<b>2 100</b>	<b>51 150</b>
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ</b>	<b>13 806 400</b>	<b>948 000</b>	<b>14 754 400</b>	<b>712 200</b>	<b>61 600</b>	<b>773 800</b>

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant annuel et du recrutement courant annuel.

## 02 - Tableau 13.0

## Formations boisées de production

## Volume, accroissement courant, recrutement courant, production brute et mortalité par type de peuplement

## S) Propriété publique (= relevant du régime forestier) P) Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (m <sup>3</sup> )	Accroissement annuel (m <sup>3</sup> /an)	Recrutement annuel (m <sup>3</sup> /an)	Production brute (1) (m <sup>3</sup> /an)	Mortalité annuelle (m <sup>3</sup> /an) (2)
S) Futaie de chênes	2 357	289 300	15 450	2 500	18 000	50
Futaie de hêtre	11 067	2 995 700	108 050	800	108 800	900
Futaie de feuillus indifférenciés	8 378	2 077 800	76 750	3 100	79 850	1 650
Futaie de conifères	2 590	848 900	64 600	950	65 550	800
Futaie mixte	493	114 100	6 750	300	7 050	550
Mélange de futaie de chênes et taillis	2 649	587 500	19 250	650	19 900	6 550
Mélange de futaie de feuillus indifférenciés et taillis	8 525	1 642 100	67 000	4 550	71 550	950
Mélange de futaie de conifères et taillis	20	2 300	200	«	200	
Taillis	164	24 900	1 750	100	1 850	«
Autre	37	4 300	150	«	150	
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ</b>	<b>36 279</b>	<b>8 586 800</b>	<b>359 900</b>	<b>12 950</b>	<b>372 850</b>	<b>11 500</b>

(1) La production brute annuelle est la somme de l'accroissement courant annuel sur écorce et du recrutement courant annuel.

(2) Il s'agit d'une partie seulement de la mortalité : celle concernant les arbres n'ayant pas fait l'objet d'une exploitation au moment des mesures sur le terrain.

Les arbres morts et exploités dans les 5 années précédant l'inventaire échappent à cette estimation mais sont compris dans le volume récolté.

N.B. : Le symbole '«' signifie un recrutement annuel (ou une mortalité annuelle) non nul(le) mais inférieur(e) à 25 m<sup>3</sup>/an.

02 - Tableau 13.0

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant, recrutement courant, production brute et mortalité par type de peuplement

S) Propriété publique (= relevant du régime forestier) P) Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (m <sup>3</sup> )	Accroissement annuel (m <sup>3</sup> /an)	Recrutement annuel (m <sup>3</sup> /an)	Production brute (1) (m <sup>3</sup> /an)	Mortalité annuelle (m <sup>3</sup> /an) (2)
P) Futaie de chênes	1 033	242 000	10 500	850	11 350	150
Futaie de hêtre	253	67 800	3 500	50	3 550	«
Futaie de feuillus indifférenciés	10 109	1 943 000	94 700	4 900	99 600	1 300
Futaie de conifères	1 613	424 400	30 450	400	30 850	150
Futaie mixte	1 454	388 300	25 200	800	26 000	200
Mélange de futaie de chênes et taillis	5 980	1 117 700	39 250	1 450	40 750	700
Mélange de futaie de feuillus indifférenciés et taillis	53 389	9 523 100	458 000	30 900	488 900	8 650
Mélange de futaie de conifères et taillis	118	14 300	1 150	50	1 200	150
Taillis	1 715	260 500	18 150	1 900	20 050	600
Peuplement lâche	77	2 500	350	«	400	
Autre	5 433	770 800	43 950	7 150	51 150	750
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ</b>	<b>81 173</b>	<b>14 754 400</b>	<b>725 300</b>	<b>48 500</b>	<b>773 800</b>	<b>12 650</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>117 452</b>	<b>23 341 100</b>	<b>1 085 200</b>	<b>61 500</b>	<b>1 146 650</b>	<b>24 150</b>

(1) La production brute annuelle est la somme de l'accroissement courant annuel sur écorce et du recrutement courant annuel.

(2) Il s'agit d'une partie seulement de la mortalité : celle concernant les arbres n'ayant pas fait l'objet d'une exploitation au moment des mesures sur le terrain.

Les arbres morts et exploités dans les 5 années précédant l'inventaire échappent à cette estimation mais sont compris dans le volume récolté.

N.B. : Le symbole '«' signifie un recrutement annuel (ou une mortalité annuelle) non nul(le) mais inférieur(e) à 25 m<sup>3</sup>/an.

## 02 - Tableau 13.1 (S)

## Formations boisées de production

## Volume, accroissement courant, recrutement courant, production brute et mortalité à l'hectare par type de peuplement

## Propriété relevant du régime forestier

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (m <sup>3</sup> /ha)	Accroissement annuel (m <sup>3</sup> /ha/an)	Recrutement annuel (m <sup>3</sup> /ha/an)	Production brute (1) (m <sup>3</sup> /ha/an)	Mortalité annuelle (m <sup>3</sup> /ha/an) (2)
Futaie de chênes	2 357	122,7	6,55	1,05	7,65	0,05
Futaie de hêtre	11 067	270,7	9,75	0,05	9,85	0,10
Futaie de feuillus indifférenciés	8 378	248,0	9,15	0,35	9,55	0,20
Futaie de conifères	2 590	327,7	24,95	0,35	25,30	0,30
Futaie mixte	493	231,5	13,70	0,60	14,30	1,15
Mélange de futaie de chênes et taillis	2 649	221,8	7,25	0,25	7,50	2,45
Mélange de futaie de feuillus indifférenciés et taillis	8 525	192,6	7,85	0,55	8,40	0,10
Mélange de futaie de conifères et taillis	20	114,5	10,35	0,30	10,60	
Taillis	164	151,9	10,65	0,50	11,15	0,05
Autre	37	115,7	4,05	0,15	4,15	
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ</b>	<b>36 279</b>	<b>236,7</b>	<b>9,90</b>	<b>0,35</b>	<b>10,30</b>	<b>0,30</b>

(1) La production brute à l'hectare est la somme de l'accroissement courant à l'hectare (sur écorce) et du recrutement courant annuel à l'hectare.

(2) Il s'agit d'une partie seulement de la mortalité : celle concernant les arbres n'ayant pas fait l'objet d'une exploitation au moment des mesures sur le terrain.

Les arbres morts et exploités dans les 5 années précédant l'inventaire échappent à cette estimation mais sont compris dans le volume récolté.

02 - Tableau 13.1 (P)

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant, recrutement courant, production brute et mortalité à l'hectare par type de peuplement

Propriété privée

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (m <sup>3</sup> /ha)	Accroissement annuel (m <sup>3</sup> /ha/an)	Recrutement annuel (m <sup>3</sup> /ha/an)	Production brute (1) (m <sup>3</sup> /ha/an)	Mortalité annuelle (m <sup>3</sup> /ha/an) (2)
Futaie de chênes	1 033	234,4	10,20	0,80	11,00	0,15
Futaie de hêtre	253	267,8	13,90	0,10	14,00	0,05
Futaie de feuillus indifférenciés	10 109	192,2	9,35	0,50	9,85	0,15
Futaie de conifères	1 613	263,2	18,85	0,25	19,15	0,10
Futaie mixte	1 454	267,0	17,30	0,55	17,85	0,10
Mélange de futaie de chênes et taillis	5 980	186,9	6,55	0,25	6,80	0,10
Mélange de futaie de feuillus indifférenciés et taillis	53 389	178,4	8,60	0,60	9,15	0,15
Mélange de futaie de conifères et taillis	118	121,6	9,90	0,35	10,25	1,15
Taillis	1 715	151,9	10,60	1,10	11,70	0,35
Peuplement lâche	77	32,3	4,85	0,25	5,05	
Autre	5 433	141,9	8,10	1,30	9,40	0,15
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ</b>	<b>81 173</b>	<b>181,8</b>	<b>8,95</b>	<b>0,60</b>	<b>9,55</b>	<b>0,15</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>117 452</b>	<b>198,7</b>	<b>9,25</b>	<b>0,50</b>	<b>9,75</b>	<b>0,20</b>

(1) La production brute à l'hectare est la somme de l'accroissement courant à l'hectare (sur écorce) et du recrutement courant annuel à l'hectare.

(2) Il s'agit d'une partie seulement de la mortalité : celle concernant les arbres n'ayant pas fait l'objet d'une exploitation au moment des mesures sur le terrain.

Les arbres morts et exploités dans les 5 années précédant l'inventaire échappent à cette estimation mais sont compris dans le volume récolté.

**02 - Tableau 13.2 (S)**  
**Formations boisées de production**  
**Volume, accroissement courant et recrutement courant par type de peuplement et par catégorie d'essence**  
**Propriété relevant du régime forestier**

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (1 000 m <sup>3</sup> )			Accroissement (100 m <sup>3</sup> /an)			Recrutement (100 m <sup>3</sup> /an)		
		feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères
Futaie de chênes	2 357	259,7	27,0	2,6	134,5	18,0	2,5	21,5	4,0	
Futaie de hêtre	11 067	2 970,5	15,7	9,5	1 064,0	9,5	6,5	7,5	0,5	
Futaie de feuillus indifférenciés	8 378	1 923,1	148,2	6,5	678,0	84,0	5,0	14,0	17,0	
Futaie de conifères	2 590	35,1	26,0	787,7	18,0	18,0	610,0	1,5	5,0	3,0
Futaie mixte	493	38,9	9,2	66,0	14,5	6,5	46,5	0,5	2,5	«
Mélange de futaie de chênes et taillis	2 649	440,1	124,5	22,9	120,0	60,5	12,0	«	6,5	
Mélange de futaie de feuillus indifférenciés et taillis	8 525	1 407,9	206,9	27,3	520,5	137,0	12,0	9,0	36,0	0,5
Mélange de futaie de conifères et taillis	20	0,4	0,2	1,6	0,5	«	1,5		«	
Taillis	164	6,7	16,3	1,9	2,5	13,0	2,5		1,0	«
Autre	37	3,3	0,9		1,0	0,5			«	
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ</b>	<b>36 279</b>	<b>7 085,7</b>	<b>575,0</b>	<b>926,0</b>	<b>2 554,0</b>	<b>347,0</b>	<b>698,0</b>	<b>54,0</b>	<b>72,0</b>	<b>3,5</b>

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un accroissement annuel, ou un recrutement annuel, non nul mais inférieur à 25 m<sup>3</sup>/an.

02 - Tableau 13.2 (P)

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant et recrutement courant par type de peuplement et par catégorie d'essence

Propriété privée

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (1 000 m <sup>3</sup> )			Accroissement (100 m <sup>3</sup> /an)			Recrutement (100 m <sup>3</sup> /an)		
		feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères
Futaie de chênes	1 033	186,7	55,3		70,5	34,5		2,5	6,0	
Futaie de hêtre	253	52,4	15,4		27,0	8,0			0,5	
Futaie de feuillus indifférenciés	10 109	1 552,9	335,8	54,3	665,0	253,5	28,5	8,5	39,5	0,5
Futaie de conifères	1 613	49,1	14,0	361,3	19,5	7,5	277,5	«	2,0	2,0
Futaie mixte	1 454	133,6	29,0	225,8	63,0	15,5	173,0	3,0	4,5	0,5
Mélange de futaie de chênes et taillis	5 980	993,5	79,0	45,1	330,0	45,5	17,0	5,5	9,0	
Mélange de futaie de feuillus indifférenciés et taillis	53 389	7 260,8	2 044,4	217,8	3 155,0	1 339,0	85,5	64,5	244,0	1,0
Mélange de futaie de conifères et taillis	118	0,6	2,3	11,3	0,5	1,5	9,5		0,5	
Taillis	1 715	112,0	148,5		60,0	121,5		2,5	16,5	
Peuplement lâche	77	1,3	1,2		1,5	2,5		«	«	
Autre	5 433	543,6	194,9	32,2	282,5	136,5	20,5	3,0	68,5	0,5
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ</b>	<b>81 173</b>	<b>10 886,6</b>	<b>2 919,8</b>	<b>948,0</b>	<b>4 675,0</b>	<b>1 966,0</b>	<b>612,0</b>	<b>90,0</b>	<b>391,0</b>	<b>4,0</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>117 452</b>	<b>17 972,3</b>	<b>3 494,8</b>	<b>1 874,0</b>	<b>7 229,0</b>	<b>2 313,0</b>	<b>1 310,0</b>	<b>144,0</b>	<b>463,0</b>	<b>7,5</b>

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un accroissement annuel, ou un recrutement annuel, non nul mais inférieur à 25 m<sup>3</sup>/an.

## 02 - Tableau 13.3 (S)

## Formations boisées de production

## Volume, accroissement courant et recrutement courant à l'hectare par type de peuplement et par catégorie d'essence

## Propriété relevant du régime forestier

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (m <sup>3</sup> /ha)			Accroissement (m <sup>3</sup> /ha/an)			Recrutement (m <sup>3</sup> /ha/an)		
		feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères
Futaie de chênes	2 357	110,2	11,5	1,1	5,70	0,75	0,10	0,90	0,15	
Futaie de hêtre	11 067	268,4	1,4	0,9	9,60	0,10	0,05	0,05	«	
Futaie de feuillus indifférenciés	8 378	229,6	17,7	0,8	8,10	1,00	0,05	0,15	0,20	
Futaie de conifères	2 590	13,6	10,0	304,1	0,70	0,70	23,55	0,05	0,20	0,10
Futaie mixte	493	79,0	18,6	134,0	3,00	1,30	9,40	0,15	0,45	«
Mélange de futaie de chênes et taillis	2 649	166,2	47,0	8,7	4,55	2,30	0,45	«	0,25	
Mélange de futaie de feuillus indifférenciés et taillis	8 525	165,2	24,3	3,2	6,10	1,60	0,15	0,10	0,40	«
Mélange de futaie de conifères et taillis	20	21,3	11,9	81,3	1,85	1,10	7,35		0,30	
Taillis	164	40,6	99,5	11,7	1,50	7,75	1,40		0,45	0,05
Autre	37	90,3	25,4		2,90	1,10			0,15	
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ</b>	<b>36 279</b>	<b>195,3</b>	<b>15,8</b>	<b>25,5</b>	<b>7,05</b>	<b>0,95</b>	<b>1,90</b>	<b>0,15</b>	<b>0,20</b>	<b>«</b>

N.B. : Le symbole '«' signifie un recrutement annuel à l'hectare non nul mais inférieur à 0,025 m<sup>3</sup>/ha/an.

02 - Tableau 13.3 (P)

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant et recrutement courant à l'hectare par type de peuplement et par catégorie d'essence

Propriété privée

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (m³/ha)			Accroissement (m³/ha/an)			Recrutement (m³/ha/an)		
		feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères
Futaie de chênes	1 033	180,8	53,5		6,85	3,35		0,25	0,60	
Futaie de hêtre	253	207,0	60,8		10,65	3,25			0,10	
Futaie de feuillus indifférenciés	10 109	153,6	33,2	5,4	6,60	2,50	0,30	0,10	0,40	«
Futaie de conifères	1 613	30,5	8,7	224,0	1,20	0,45	17,20	«	0,15	0,10
Futaie mixte	1 454	91,8	19,9	155,3	4,35	1,05	11,90	0,20	0,30	«
Mélange de futaie de chênes et taillis	5 980	166,1	13,2	7,5	5,50	0,75	0,30	0,10	0,15	
Mélange de futaie de feuillus indifférenciés et taillis	53 389	136,0	38,3	4,1	5,90	2,50	0,15	0,10	0,45	«
Mélange de futaie de conifères et taillis	118	5,5	19,8	96,4	0,35	1,35	8,20		0,35	
Taillis	1 715	65,3	86,6		3,50	7,05		0,15	0,95	
Peuplement lâche	77	16,3	16,0		1,90	2,90		0,10	0,15	
Autre	5 433	100,1	35,9	5,9	5,20	2,50	0,40	0,05	1,25	«
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ</b>	81 173	134,1	36,0	11,7	5,75	2,40	0,75	0,10	0,50	«
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>117 452</b>	<b>153,0</b>	<b>29,8</b>	<b>16,0</b>	<b>6,15</b>	<b>1,95</b>	<b>1,10</b>	<b>0,10</b>	<b>0,40</b>	<b>«</b>

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un recrutement annuel à l'hectare non nul mais inférieur à 0,025 m³/ha/an.

## 02 - Tableau 14

## Formations boisées de production

## Répartition des volumes des feuillus et des conifères

## par catégorie de dimension (1) et catégorie d'utilisation (2)

## Toutes propriétés

Essences	Catégorie de dimension	Volume total (m <sup>3</sup> )	Proportion des différentes catégories d'utilisation		
			Catégorie 1 (%)	Catégorie 2 (%)	Catégorie 3 (%)
Feuillus de futaie	Petits bois	2 093 100	0,1	4,4	95,5
	Moyens bois	5 754 300	1,3	66,0	32,7
	Gros bois	10 124 800	8,5	77,4	14,1
	<b>TOTAL</b>	<b>17 972 300</b>	<b>5,2</b>	<b>65,3</b>	<b>29,5</b>
Feuillus de taillis	Petits bois	3 224 300		1,2	98,8
	Moyens bois	261 500		52,2	47,8
	Gros bois	9 000		77,3	22,7
	<b>TOTAL</b>	<b>3 494 800</b>		<b>5,2</b>	<b>94,8</b>
Conifères	Petits bois	307 400		5,1	94,9
	Moyens bois	947 500	0,6	71,2	28,2
	Gros bois	619 100	5,2	82,7	12,1
	<b>TOTAL</b>	<b>1 874 000</b>	<b>2,0</b>	<b>64,2</b>	<b>33,8</b>

N.B. : Le volume des arbres têtards a été ajouté à celui des feuillus de futaie.

Le symbole ' « ' signifie un pourcentage non nul mais inférieur à 0,05 %.

(1) Définition des catégories de dimension des bois :

- Petits bois : Tiges dont la circonférence à 1,30 m du sol est  $\geq 24,5$  cm et  $< 72,5$  cm
- Moyens bois : Tiges dont la circonférence à 1,30 m du sol est  $\geq 72,5$  cm et  $< 120,5$  cm
- Gros bois : Tiges dont la circonférence à 1,30 m du sol est  $\geq 120,5$  cm

(2) Définition des catégories d'utilisation des bois :

- Catégorie 1 : Bois d'oeuvre de grande qualité : tranchage, déroulage, ébénisterie, menuiserie fine
- Catégorie 2 : Autres bois d'oeuvre : autres sciages, menuiserie courante, charpente, caisserie, coffrages, traverses
- Catégorie 3 : Bois d'industrie et bois de chauffage (rebut exclu)

**02 - Tableau 15 (S)**

**Formations boisées de production**

**Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement**

**Propriété relevant du régime forestier**

Conditions d'exploitation  Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures			Débardage avec création de nouvelles infrastructures	TOTAL  (ha)
	Moins de 200 m (ha)	200 à 500 m (ha)	Plus de 500 m (ha)	Toutes distances (ha)	
Futaie de chênes	730	1 440	187		<b>2 357</b>
Futaie de hêtre	3 680	4 739	2 100		<b>10 520</b>
Futaie de feuillus indifférenciés	4 262	2 903	1 031		<b>8 196</b>
Futaie de conifères	1 271	1 130	189		<b>2 590</b>
Futaie mixte	243	163	87		<b>493</b>
Mélange de futaie de chênes et taillis	1 599	693	311		<b>2 603</b>
Mélange de futaie de feuillus indifférenciés et taillis	7	39			<b>46</b>
Mélange de futaie de conifères et taillis	3 049	3 620	1 855		<b>8 525</b>
Mélange de futaie de conifères et taillis	13	6			<b>20</b>
Taillis	47	48	69		<b>164</b>
Autre	25	4	8		<b>37</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14 919</b>	<b>14 747</b>	<b>5 838</b>	<b>0</b>	<b>35 504</b>
	7	253	516	0	775

N.B. : Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en deux lignes :

- la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % autour du point de sondage ;
- la deuxième à des pentes supérieures à 30 %.

**02 - Tableau 15 (P)**  
**Formations boisées de production**  
**Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement**  
**Propriété privée**

Conditions d'exploitation	Débardage sans création de nouvelles infrastructures			Débardage avec création de nouvelles infrastructures	TOTAL (ha)
	Moins de 200 m (ha)	200 à 500 m (ha)	Plus de 500 m (ha)	Toutes distances (ha)	
Type de peuplement					
Futaie de chênes	356	322	355		<b>1 033</b>
Futaie de hêtre	189	64			<b>253</b>
Futaie de feuillus indifférenciés	4 366	3 889	1 045		<b>9 300</b>
Futaie de conifères	303	506			<b>809</b>
Futaie mixte	617	679	317		<b>1 613</b>
Mélange de futaie de chênes et taillis	610	333	325		<b>1 268</b>
Mélange de futaie de feuillus indifférenciés et taillis	1 613	1 655	2 367		<b>5 635</b>
Mélange de futaie de conifères et taillis	15 582	14 510	15 382		<b>45 473</b>
Taillis	4 071	2 885	959		<b>7 916</b>
Peuplement lâche	60	58			<b>118</b>
Autre	308	483	698		<b>1 490</b>
	70	154			<b>225</b>
	48				<b>48</b>
	29				<b>29</b>
	2 496	1 355	1 206		<b>5 057</b>
	158	187	31		<b>376</b>
<b>TOTAL</b>	<b>26 245</b>	<b>23 347</b>	<b>21 695</b>	<b>0</b>	<b>71 287</b>
	<b>4 631</b>	<b>4 113</b>	<b>1 142</b>	<b>0</b>	<b>9 886</b>

N.B. : Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en deux lignes :

- la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % autour du point de sondage ;
- la deuxième à des pentes supérieures à 30 %.

**02 - Tableau 15.1 (S)**  
**Formations boisées de production**  
**Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement**  
**Propriété relevant du régime forestier**

Conditions d'exploitation	Débardage sans création de nouvelles infrastructures					
	Moins de 200 m		200 à 500 m		Plus de 500 m	
	Volume total (m <sup>3</sup> )	Dont qualités 1 + 2 (m <sup>3</sup> )	Volume total (m <sup>3</sup> )	Dont qualités 1 + 2 (m <sup>3</sup> )	Volume total (m <sup>3</sup> )	Dont qualités 1 + 2 (m <sup>3</sup> )
Type de peuplement						
Futaie de chênes	50 600	12 900	162 100	66 500	76 500	60 300
Futaie de hêtre	1 175 900	900 400	1 217 000	932 600	463 100	281 700
Futaie de feuillus indifférenciés	1 051 900	760 800	772 000	522 900	235 500	151 000
Futaie de conifères	451 000	299 500	350 200	205 500	47 600	22 100
Futaie mixte	55 200	38 200	47 100	31 200	11 800	6 200
Mélange de futaie de chênes et taillis	380 400	239 400	145 700	72 700	49 100	33 800
Mélange de futaie de feuillus indifférenciés et taillis	657 200	416 400	684 700	436 600	300 200	192 800
Mélange de futaie de conifères et taillis	2 000	1 200	200			
Taillis	4 100	1 100	11 600	2 200	9 300	4 300
Autre	3 200	2 600			1 100	300
<b>TOTAL</b>	<b>3 831 700</b>	<b>2 672 400</b>	<b>3 390 600</b>	<b>2 270 400</b>	<b>1 194 300</b>	<b>752 600</b>
	<i>2 100</i>	<i>800</i>	<i>29 500</i>	<i>15 600</i>	<i>138 600</i>	<i>74 900</i>

N.B. : Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en deux lignes :  
- la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % autour du point de sondage ;  
- la deuxième à des pentes supérieures à 30 %.

**02 - Tableau 15.1 (P)**  
**Formations boisées de production**  
**Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement**  
**Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)**

Conditions d'exploitation	Débardage sans création de nouvelles infrastructures					
	Moins de 200 m		200 à 500 m		Plus de 500 m	
	Volume total (m <sup>3</sup> )	Dont qualités 1 + 2 (m <sup>3</sup> )	Volume total (m <sup>3</sup> )	Dont qualités 1 + 2 (m <sup>3</sup> )	Volume total (m <sup>3</sup> )	Dont qualités 1 + 2 (m <sup>3</sup> )
Type de peuplement						
Futaie de chênes	85 500	53 200	75 100	46 100	81 400	47 000
Futaie de hêtre	51 100	27 800	16 700	6 200		
Futaie de feuillus indifférenciés	882 600	543 200	786 800	547 400	174 400	65 900
	<i>19 400</i>	<i>3 100</i>	<i>79 800</i>	<i>44 600</i>		
Futaie de conifères	130 900	84 000	234 000	179 200	59 500	28 900
Futaie mixte	154 800	85 300	118 400	78 500	79 200	44 600
			<i>35 900</i>	<i>15 200</i>		
Mélange de futaie de chênes et taillis	305 100	206 200	357 600	223 200	398 900	289 800
			<i>28 200</i>	<i>23 200</i>	<i>27 900</i>	<i>24 700</i>
Mélange de futaie de feuillus indifférenciés et taillis	2 945 400	1 555 400	2 545 300	1 440 300	2 874 800	1 648 700
	<i>649 100</i>	<i>324 400</i>	<i>364 200</i>	<i>160 900</i>	<i>144 200</i>	<i>83 400</i>
Mélange de futaie de conifères et taillis	14 300	6 300				
Taillis	39 800	13 700	58 000	19 600	126 200	28 600
	<i>20 700</i>		<i>15 800</i>	<i>6 800</i>		
Peuplement lâche	1 700	500				
	<i>800</i>					
Autre	413 700	174 400	154 700	56 000	137 400	71 700
	<i>30 800</i>	<i>19 300</i>	<i>21 900</i>	<i>12 000</i>	<i>12 400</i>	<i>8 500</i>
<b>TOTAL</b>	<b>5 024 900</b>	<b>2 749 900</b>	<b>4 346 600</b>	<b>2 596 400</b>	<b>3 931 800</b>	<b>2 225 300</b>
	<i>720 800</i>	<i>346 700</i>	<i>545 800</i>	<i>262 700</i>	<i>184 500</i>	<i>116 700</i>

N.B. Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en deux lignes :

- la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % autour du point de sondage ;
- la deuxième à des pentes supérieures à 30 %.

02 - Tableau 16

Formations boisées de production

Surface des peuplements par densité de couvert des peuplements

S) Propriété relevant du régime forestier P) Propriété privée

Peuplements	Densité de couvert des peuplements					TOTAL (ha)
	Non recensables (1) (ha)	10 % à 24 % (2) (ha)	25 % à 49 % (2) (ha)	50 % à 74 % (2) (ha)	75 % et plus (2) (ha)	
S) Peuplements de feuillus (3)	1 288		447	2 722	28 886	<b>33 343</b>
Peuplements de conifères (3)	34		6	96	2 800	<b>2 936</b>
TOTAL	1 322		453	2 819	31 686	<b>36 279</b>
P) Peuplements de feuillus (3)	2 073	217	2 125	7 223	65 625	<b>77 263</b>
Peuplements de conifères (3)	146		35	250	3 480	<b>3 911</b>
TOTAL	2 219	217	2 160	7 473	69 104	<b>81 173</b>
<b>TOTAL TOUTES PROPRIÉTÉS</b>	<b>3 541</b>	<b>217</b>	<b>2 613</b>	<b>10 292</b>	<b>100 790</b>	<b>117 452</b>

(1) Peuplements en coupe rase ou formés principalement par des arbres non recensables, le couvert des arbres recensables étant inférieur à 10 % (diamètre de recensabilité : 7,50 cm à 1,30 m).

(2) Peuplements dans lesquels le couvert des arbres recensables est supérieur à 10 %, le couvert total des peuplements comprenant également le couvert libre des arbres non recensables.

(3) La distinction entre les peuplements de feuillus et les peuplements de conifères est faite par l'essence principale sur le point de sondage.

## 02 - Tableau 17

## Formations boisées de production

## Surface des peuplements par classe de volume à l'hectare

## S) Propriété relevant du régime forestier P) Propriété privée

Peuplements	Classe de volume à l'hectare							
	Moins de 20 m <sup>3</sup> (2)		20 à 50 m <sup>3</sup>	50 à 150 m <sup>3</sup>	150 à 250 m <sup>3</sup>	250 à 400 m <sup>3</sup>	Plus de 400 m <sup>3</sup>	TOTAL
	Surface totale	dont surface des peuplements non recensables						
(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	
S) Peuplements de feuillus (1)	2 047	1 288	1 228	6 803	9 181	10 622	3 462	<b>33 343</b>
Peuplements de conifères (1)	80	34	19	155	806	983	892	<b>2 936</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 128</b>	<b>1 322</b>	<b>1 247</b>	<b>6 958</b>	<b>9 987</b>	<b>11 605</b>	<b>4 354</b>	<b>36 279</b>
P) Peuplements de feuillus (1)	3 242	2 073	2 809	26 791	27 469	13 838	3 114	<b>77 263</b>
Peuplements de conifères (1)	174	146	64	824	894	947	1 008	<b>3 911</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 416</b>	<b>2 219</b>	<b>2 873</b>	<b>27 614</b>	<b>28 363</b>	<b>14 785</b>	<b>4 122</b>	<b>81 173</b>
<b>TOTAL TOUTES PROPRIÉTÉS</b>	<b>5 544</b>	<b>3 541</b>	<b>4 120</b>	<b>34 573</b>	<b>38 350</b>	<b>26 390</b>	<b>8 476</b>	<b>117 452</b>

(1) La distinction entre les peuplements de feuillus et les peuplements de conifères est faite par l'essence principale sur le point de sondage.

(2) Sont inclus dans cette catégorie, quel que soit leur volume à l'hectare, les peuplements en phase terminale de régénération (où quelques gros bois de couvert total inférieur à 10 % peuvent subsister sur semis). Leur surface est estimée à 112 ha.

02 - Tableau 18.1

Peupleraies cultivées

Surface, volume et accroissement (1) par classe d'âge de plantation et par clone

	Classe d'âge	0 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	30 ans et plus	TOTAL
	Clone dominant								
Surface (ha)	Robusta		32	48	201	507	243	237	<b>1 269</b>
	I 214			3	31	115	189	29	<b>368</b>
	Autre clone euraméricain	433	436	502	501	280	261	386	<b>2 800</b>
	Interaméricain	855	2 040	1 925	199	32		10	<b>5 062</b>
	Autres clones	12	68	119	121		81		<b>402</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 300</b>	<b>2 577</b>	<b>2 598</b>	<b>1 053</b>	<b>935</b>	<b>775</b>	<b>662</b>	<b>9 900</b>
Volume total (m <sup>3</sup> )	Robusta		1 700	3 300	47 300	112 900	69 400	88 200	<b>322 800</b>
	I 214			1 000	1 900	29 100	41 400	10 700	<b>84 100</b>
	Autre clone euraméricain	300	10 300	56 500	95 500	46 800	49 400	142 800	<b>401 600</b>
	Interaméricain	1 100	57 100	227 300	35 200	7 900		2 700	<b>331 300</b>
	Autres clones	«	5 800	24 300	32 200		30 600		<b>92 900</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 400</b>	<b>74 900</b>	<b>312 400</b>	<b>212 100</b>	<b>196 700</b>	<b>190 800</b>	<b>244 400</b>	<b>1 232 700</b>
Accroissement (m <sup>3</sup> /an)	Robusta		200	250	2 800	5 200	2 700	2 650	<b>13 800</b>
	I 214			50	100	1 400	1 550	350	<b>3 450</b>
	Autre clone euraméricain	100	1 350	4 750	5 700	2 150	1 800	4 050	<b>19 900</b>
	Interaméricain	250	7 350	19 250	2 200	350		100	<b>29 500</b>
	Autres clones	«	650	2 000	2 000		1 200		<b>5 850</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>350</b>	<b>9 550</b>	<b>26 300</b>	<b>12 800</b>	<b>9 100</b>	<b>7 250</b>	<b>7 150</b>	<b>72 500</b>

(1) Accroissement calculé depuis la plantation.

Le symbole '«' signifie un volume non nul mais inférieur à 50 m<sup>3</sup>, ou un accroissement moyen annuel non nul mais inférieur à 25 m<sup>3</sup>/an.

## 02 - Tableau 18.2

## Peupleraies cultivées

## Volume, accroissement moyen et densité des peupleraies à l'hectare par classe d'âge de plantation et par clone

	Classe d'âge	0 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	30 ans et plus	Tous âges
	Clone dominant								
Volume à l'hectare (m <sup>3</sup> /ha)	Robusta		52,8	68,4	235,8	222,5	285,5	372,6	<b>254,5</b>
	I 214			306,2	61,6	252,7	219,0	373,0	<b>228,9</b>
	Autre clone euraméricain	0,7	23,6	112,6	190,7	167,2	189,0	369,6	<b>143,5</b>
	Interaméricain	1,3	28,0	118,0	176,9	243,6		271,1	<b>65,5</b>
	Autres clones	1,3	85,1	204,1	266,4		375,6		<b>231,3</b>
	<b>TOUS CLONES</b>	<b>1,1</b>	<b>29,1</b>	<b>120,2</b>	<b>201,6</b>	<b>210,4</b>	<b>246,2</b>	<b>369,3</b>	<b>124,5</b>
Accroissement à l'hectare (m <sup>3</sup> /ha/an)	Robusta		6,6	5,6	13,8	10,3	11,2	11,1	<b>10,9</b>
	I 214			21,9	3,8	12,0	8,2	12,1	<b>9,4</b>
	Autre clone euraméricain	0,2	3,1	9,5	11,4	7,6	7,0	10,5	<b>7,1</b>
	Interaméricain	0,3	3,6	10,0	11,2	10,6		9,0	<b>5,8</b>
	Autres clones	0,4	9,3	16,8	16,6		14,6		<b>14,5</b>
	<b>TOUS CLONES</b>	<b>0,3</b>	<b>3,7</b>	<b>10,1</b>	<b>12,2</b>	<b>9,7</b>	<b>9,4</b>	<b>10,8</b>	<b>7,3</b>
Nombre de peupliers plantés à l'hectare	Robusta		209	197	193	184	209	181	<b>191</b>
	I 214			237	122	179	179	171	<b>174</b>
	Autre clone euraméricain	199	197	190	202	192	191	208	<b>197</b>
	Interaméricain	193	189	188	191	333		156	<b>190</b>
	Autres clones	378	183	260	178		196		<b>219</b>
	<b>TOUS CLONES</b>	<b>197</b>	<b>190</b>	<b>192</b>	<b>193</b>	<b>191</b>	<b>194</b>	<b>196</b>	<b>193</b>
Nombre de peupliers vivants à l'hectare	Robusta		209	170	177	171	190	155	<b>174</b>
	I 214			237	98	151	148	162	<b>146</b>
	Autre clone euraméricain	189	182	167	172	163	171	140	<b>170</b>
	Interaméricain	176	172	175	160	333		143	<b>175</b>
	Autres clones	237	175	236	153		188		<b>197</b>
	<b>TOUS CLONES</b>	<b>181</b>	<b>174</b>	<b>177</b>	<b>166</b>	<b>172</b>	<b>173</b>	<b>147</b>	<b>173</b>

02 - Tableau 19

Peupleraies cultivées

Nombre d'arbres et volume moyen par arbre, par catégorie de diamètre et par classe d'âge de plantation

TOUS CLONES RÉUNIS

Catégorie de diamètre (cm)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m³)
Classe d'âge	1 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		30 ans et plus	
10	139 270	0,033	7 390	0,057	1 590	0,051			950	0,065		
15	130 130	0,102	32 570	0,136	3 310	0,148	1 950	0,201			1 320	0,119
20	94 590	0,207	49 380	0,243	2 100	0,229	6 270	0,292	1 530	0,171	1 150	0,342
25	55 480	0,365	116 060	0,407	12 020	0,512	10 410	0,536	6 970	0,567	390	0,487
30	25 210	0,563	114 900	0,670	27 560	0,760	37 430	0,858	17 070	0,804	2 760	0,753
35	2 410	0,897	76 640	1,007	60 270	1,105	51 100	1,159	42 070	1,199	10 870	1,201
40	2 130	1,094	39 450	1,384	37 530	1,433	31 030	1,551	35 710	1,566	19 780	1,700
45			16 080	1,801	16 390	1,810	18 170	2,109	22 950	2,036	19 170	2,175
50			2 810	2,397	12 310	2,296	2 930	2,581	4 960	2,645	15 850	2,628
55					1 360	3,028	1 170	3,050	1 840	3,643	10 070	3,293
60					510	3,200					6 680	3,858
65											750	4,845
70			810	4,882							5 660	5,739
75											2 580	6,396
<b>TOTAL</b>	<b>449 210</b>	<b>0,170</b>	<b>456 100</b>	<b>0,685</b>	<b>174 960</b>	<b>1,213</b>	<b>160 460</b>	<b>1,226</b>	<b>134 030</b>	<b>1,424</b>	<b>97 020</b>	<b>2,519</b>

**02 - Tableau 19.1**  
**Peupleraies cultivées**  
**Nombre d'arbres et volume moyen par arbre, par catégorie de diamètre et par classe d'âge de plantation**

**CLONE : Robusta**

Catégorie de diamètre (cm)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m <sup>3</sup> )	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m <sup>3</sup> )	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m <sup>3</sup> )	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m <sup>3</sup> )	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m <sup>3</sup> )	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m <sup>3</sup> )
Classe d'âge	1 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		30 ans et plus	
10									950	0,065		
15	2 260	0,142					900	0,178				
20	2 260	0,251	1 370	0,282							370	0,323
25	2 260	0,365	5 460	0,400	3 110	0,704	3 010	0,517	2 980	0,573	390	0,487
30			1 370	0,538	5 110	0,955	19 270	0,924	3 150	0,902	1 060	0,847
35					14 610	1,199	31 570	1,203	16 370	1,309	5 510	1,372
40					5 470	1,450	24 160	1,567	13 460	1,752	10 890	1,733
45					4 340	1,842	6 700	2,083	8 370	2,176	6 520	2,162
50					2 930	2,321			870	1,851	1 300	2,803
55							1 170	3,050			5 640	3,361
60											1 780	3,818
65											750	4,845
70											1 720	5,267
75											750	5,836
<b>TOTAL</b>	<b>6 780</b>	<b>0,253</b>	<b>8 190</b>	<b>0,403</b>	<b>35 580</b>	<b>1,330</b>	<b>86 790</b>	<b>1,301</b>	<b>46 150</b>	<b>1,505</b>	<b>36 680</b>	<b>2,404</b>

02 - Tableau 19.2

Peupleraies cultivées

Nombre d'arbres et volume moyen par arbre, par catégorie de diamètre et par classe d'âge de plantation

CLONE : Autre clone euraméricain

Catégorie de diamètre (cm)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m³)
Classe d'âge	1 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		30 ans et plus	
10	27 920	0,031	1 760	0,062	1 590	0,051						
15	27 840	0,115	2 290	0,127	2 240	0,133	1 040	0,221			550	0,133
20	25 390	0,183	11 130	0,237	1 580	0,235	4 470	0,278	540	0,179		
25	6 460	0,292	20 000	0,441	5 320	0,427	5 050	0,551	3 400	0,582		
30			24 940	0,674	13 320	0,732	13 090	0,811	12 630	0,776	1 700	0,694
35			15 940	0,966	29 630	1,105	10 730	1,130	16 980	1,106	5 120	1,013
40			4 170	1,548	20 210	1,438	5 320	1,484	8 130	1,458	8 660	1,661
45			3 090	1,944	7 830	1,574	5 030	1,960	2 230	2,036	11 700	2,187
50					4 250	2,038	810	2,565			13 780	2,585
55									690	3,348	2 890	3,220
60											4 130	3,871
65												
70											3 940	5,945
75											1 830	6,625
<b>TOTAL</b>	<b>87 610</b>	<b>0,121</b>	<b>83 330</b>	<b>0,679</b>	<b>85 980</b>	<b>1,111</b>	<b>45 530</b>	<b>1,028</b>	<b>44 610</b>	<b>1,107</b>	<b>54 280</b>	<b>2,631</b>

## 02 - Tableau 19.3

## Peupleraies cultivées

## Nombre d'arbres et volume moyen par arbre, par catégorie de diamètre et par classe d'âge de plantation

## CLONE : Interaméricain

Catégorie de diamètre (cm)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m <sup>3</sup> )	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m <sup>3</sup> )	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m <sup>3</sup> )	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m <sup>3</sup> )	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m <sup>3</sup> )	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m <sup>3</sup> )
Classe d'âge	1 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		30 ans et plus	
10	110 240	0,033	5 470	0,055								
15	99 450	0,098	30 040	0,136	1 070	0,179						
20	64 220	0,214	34 870	0,246			1 800	0,327				
25	42 470	0,376	88 380	0,399	2 870	0,479	1 800	0,528				
30	22 720	0,550	77 700	0,668	6 400	0,720	3 600	0,721				
35	1 780	0,923	52 970	0,994	13 080	1,018	3 600	1,047			240	1,278
40	920	1,035	31 400	1,360	5 310	1,479					240	1,611
45			11 290	1,862	1 040	2,206					950	2,122
50			2 810	2,397	2 090	2,671						
55												
60												
65												
70 (*)			810	4,882								
<b>TOTAL</b>	<b>341 800</b>	<b>0,170</b>	<b>335 760</b>	<b>0,677</b>	<b>31 850</b>	<b>1,105</b>	<b>10 810</b>	<b>0,732</b>			<b>1 430</b>	<b>1,896</b>

(\*) Présence d'un vieux peuplier d'un autre clone (âgé de 30 ans) dans une placette majoritairement en clone Interaméricain et de classe d'âge 10 - 14 ans.





**Direction**

Château des Barres

F – 45290 Nogent-sur-Vernisson

Tél. : +33 (0)2 38 28 18 00 – Fax : +33 (0)2 38 28 18 28

Courriel : [nogent@ifn.fr](mailto:nogent@ifn.fr)

**Échelon interrégional de Nancy**

14 rue Girardet – CS 4216

F – 54042 Nancy

Tél. : +33 (0)3 83 30 99 37 – Fax : +33 (0)3 83 30 99 37

Courriel : [nancy@ifn.fr](mailto:nancy@ifn.fr)

L'IFN sur Internet : <http://www.ifn.fr>